

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé, plus chaud.
Le ciel se couvrira
ce soir
Min.: 45 — Max.: 70
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
S. PASCAL BAYLON
Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Le discours du trône: trois objectifs

- Ranimer l'économie • renforcer la confédération
- Renouer des liens d'amitié avec les pays de l'Ouest

De notre correspondant parlementaire, Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Le gouvernement Pearson a dévoilé hier le programme législatif qu'il proposera aux chambres durant la première session du 26^e Parlement. Sauf sur un point, celui des engagements du Canada à l'égard de l'OTAN et de NORAD, il ne déroge pas à l'ordre de priorité qu'avaient établi M. Lester Pearson et ses lieutenants dans la campagne électorale qui a précédé le scrutin du 8 avril. Les hommes qui forment aujourd'hui

On trouvera à la page 12 le texte intégral du discours du trône

le gouvernement s'étaient fixé trois objectifs : remettre l'économie sur pied, resserrer les mailles de la Confédération et renouer les liens d'amitié qui unissent le Canada aux puissances occidentales et aux pays du Commonwealth. C'est vers ces trois objectifs que tendent toutes les mesures énumérées dans le discours du Trône.

En l'absence du gouverneur général Georges Vanier, qui relève de maladie, M. Robert Taschereau, juge en chef du Canada, en a donné lecture tantôt en français, tantôt en anglais aux membres des deux Chambres.

Quelques heures avant de recevoir le message du représentant de Sa Majesté, la Chambre basse s'était retirée, suivant la tradition parlementaire, pour élire son président, M. Alan MacNaughton, député de Mont-Royal. Le choix fut proposé par

VOIR PAGE 2: LE DISCOURS DU TRÔNE



Dès les premières minutes de la 1^{re} session de la 25^e Législature fédérale, le premier ministre et le chef de l'opposition, MM. Pearson et Diefenbaker, ont échangé des propos acerbes au sujet de l'élection du président de la Chambre : session mouvementée en perspective.

Vingt-deux révolutions autour de la terre en 34 heures et 20 m. Mission accomplie, Cooper se pose dans le Pacifique



A bord du porte-avions "Kearsarge" dans le Pacifique - Déploiement remarquable de précision spatiale — l'astronaute américain Gordon Cooper a terminé avec succès sa mission ! Vingt-deux révolutions autour de la Terre. Il est rentré sans encombre en dépit d'une défectuosité dans le système électrique de son vaisseau spatial, le "Faith 7".

Cooper a touché la surface du Pacifique à 7 heures 24 minutes (h.a.e.) avec seulement une minute de retard sur son horaire.

A 8 heures 11, hier soir, il mettait pied à bord de ce navire, parfaitement heureux. Il ne paraissait pas avoir été incommodé au cours de son long voyage solitaire dans l'espace.

Il reçut aussitôt un message personnel de félicitations de la part du président Kennedy : "Cela représente une belle réalisation pour notre société et pour les hommes libres", a dit le président.

Tout compte fait, ce fut un heureux voyage. Un voyage qui a commencé à 9 heures 04 mercredi, à Cap Canaveral, et qui s'est terminé 34 heures et 20 1/2 minutes plus tard, à l'endroit prévu, après une randonnée de 600.000 milles.

Cooper est arrivé à un peu moins de quatre milles du navire qui devait le récupérer dans l'eau et s'est excusé en riant de ne pas avoir améri plus près.

Comme durant tout son voyage, tout avait fonctionné tel que prévu, ce petit incident prenait un caractère dramatique. Forcé de revenir sur terre en contrôlant lui-même ses appareils, Cooper a fait un magnifique travail. Mais il dirigea son véhicule spatial froidement et droit vers son lieu de destination.

M. Kennedy a aussi téléphoné à la femme de Cooper, Mme Trudy Cooper, à Houston (Texas), lui envoyant ses meilleurs hommages et l'invitant à se

VOIR PAGE 2: GORDON COOPER

René Lévesque: il y a trop de permis de la Régie des Alcools...

QUEBEC, (DNC). — "C'est un suicide économique", a déclaré hier M. René Lévesque en admettant avec le député de Saint-Jacques que les permis de la Régie des alcools étaient trop nombreux.

M. Paul Desrosiers venait de faire remarquer que la Régie accordait des permis de vente de boissons alcooliques à des cas-

se-croûtes, des comptoirs de vente de crème glacée et à de nombreux autres endroits fréquentés par des enfants.

M. Lévesque a déploré la mentalité de certaines gens qui seraient prêts "à donner leur famille" pour obtenir un permis. Certaines personnes versent des sommes d'argent à des intermédiaires dans l'espoir d'obtenir un permis. "C'est là, a-t-il dit, une mentalité malheureuse qu'il serait difficile de redresser".

Le ministre des richesses naturelles a dit que "de forts curieux de permis nous sautent aux yeux occasionnellement; mais qu'y a-t-il à faire? Faudrait-il revenir à la tradition ancienne alors que le député ou l'agent d'élection prenaient l'affaire en mains".

M. Lévesque a soutenu que l'opinion publique avait un grand rôle à jouer dans ce domaine. "Quand les gens sont indignés, a-t-il déclaré, pourquoi manifestent-ils leur indignation en coulisant au lieu de le faire publiquement? Si l'opinion publique entrainait la situation ne tarderait pas à s'améliorer. Quant à faire de la Régie des alcools un organisme plus directement soumis, je ne crois pas que ça puisse être bon".

M. Lévesque a signalé que lorsque la population de Notre-Dame-de-Grâce s'était opposée à l'octroi d'un permis à un citoyen ou à une association, les

journaux avaient fait oeuvre sociale utile en attirant l'attention du public sur ce problème.

M. Georges-Émile Lapalme, après avoir fait remarquer que la Régie des alcools était un organisme autonome dont il était responsable devant la Chambre, a affirmé que l'octroi de permis aux endroits fréquentés par les enfants n'avait aucun sens.

VOIR PAGE 2: René Lévesque

M. Lapalme s'interroge sur la criminalité des propos de M. Chaput sur le terrorisme

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Le département du procureur général s'est demandé s'il n'y avait pas quelque chose de criminel dans la déclaration qu'a faite le chef du Parti républicain du Québec à la suite de la mort d'un gardien de nuit de Montréal dans un attentat à la bombe, oeuvre du Front de libération du Québec.

M. Georges-Émile Lapalme a fait cette révélation hier alors que l'Assemblée législative étudiait les estimations budgétaires du département du procureur général.

Le chef de l'opposition avait cité un extrait du texte de la causerie de M. Wagner, assistant du substitut du procureur général à Montréal.

M. Wagner avait parlé du réseau de terroristes et laissé entendre que les chefs des mouvements séparatistes étaient responsables des actes de violence et de sabotage qui ont eu lieu particulièrement dans la métropole.

Le conférencier avait également classé parmi les responsables ceux qui, depuis quelque temps, conspuent la constitution.

M. Daniel Johnson a alors demandé à M. Lapalme si M. Wagner n'avait pas dépassé sa pensée.

"Je ne sais pas si M. Wagner a dépassé sa pensée, a répondu le procureur général, pas plus que je ne sais si M. Marcel Chaput a dépassé la sienne, lorsque commentant le meurtre du gar-

VOIR PAGE 2: M. LAPALME S'INTERROGE SUR



PREMIERE ÉMISSION OFFICIELLEMENT LANCÉE HIER

La souscription à la SGF dépasse les prédictions

Par Evelyn GAGNON

QUEBEC. — M. Gérard Filion, directeur général de la SGF, a annoncé hier soir que la participation des institutions financières à cette société dépassait déjà le montant prévu.

Lors d'un dîner convoqué par la Chambre de commerce de Québec, pour marquer le lancement officiel de la campagne de souscription de la SGF, M. Filion a affirmé qu'une somme de \$7 millions est déjà souscrite par ces institutions alors qu'on avait fixé leur contribution à \$5 millions pour la première émission.

La campagne de souscrip-

tion auprès du grand public débutera vraisemblablement au début de la semaine prochaine. M. Filion a affirmé que déjà la demande est si forte qu'il faudra rogner sur les titres que vendront les courtiers.

"Si vous me demandez comment on rognera, a-t-il dit, je vous dirai que les petits seront à p. ne rogner, les moyens, moyennement rogner et les gros, grossièrement rogner". M. Filion a expliqué qu'une telle procédure serait adoptée pour éviter que de gros intérêts puissent prendre le contrôle de la SGF.



Les contradictions du fédéralisme proposé

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Autant le discours du trône manifeste par son langage les bonnes dispositions du gouvernement Pearson à l'égard des problèmes du fédéralisme, autant il risque de lui attirer des ennemis par les mesures qu'il propose.

Le message de Sa Majesté commence par de belles phrases. "Des partenaires vraiment égaux... un fédéralisme reposant sur la coopération, respectant pleinement les droits des provinces..."

Cependant il annonce plus loin des mesures qui sont tout d'abord d'embûches et qui signalent le danger d'un empiètement du pouvoir central sur les droits des provinces: agences de développement régional, office de prêts aux municipalités, régime contributaire de retraite, etc.

Une mesure que plusieurs porte-parole du gouvernement avaient déjà annoncée a fort habilement été retirée du discours du trône: l'octroi de 10.000 bourses d'étude, chaque année, aux étudiants de toutes les provinces.

Le gouvernement ne régle pas encore la nature de consultations qu'il a déjà entamées avec les provinces sur le mandat de la future commission d'enquête sur le biculturalisme. Cependant, il apparaît déjà que cette enquête ne se

ra pas restreindre au bilinguisme dans la fonction publique fédérale puisque le gouvernement juge à propos de consulter ses vis-à-vis des provinces. Il apparaît également que le gouvernement songe à la représentation de plus de deux cultures sur la commission d'enquête, car le discours du trône précise: "... tout en tenant compte de l'apport des autres cultures". Ce sera une enquête sur le multiculturalisme: "... à partir d'une diversité véritable..." dit encore le discours du trône.

Enfin, certaines mesures qu'on avait prévues n'apparaissent pas dans le discours du trône: telle la formation d'une commission en vue du drapeau canadien original et d'un hymne national.

De même, tandis qu'il parle d'une conférence fédérale-provinciale pour stimuler l'industrie de la pêche, le gouvernement n'annonce pas de telle conférence sur le partage des ressources fiscales faisant suite à l'ultimatum du premier ministre du Québec, M. Jean Lesage. (Celui-ci a réclamé le retour aux provinces, en tout cas au Québec, de 25 pour cent des revenus provenant des impôts individuels et sur le revenu des sociétés et 100 pour cent des droits de succession). Or le gouvernement n'a pas l'inten-

tion de se préoccuper de l'ultimatum de M. Lesage, ou il a l'intention de s'y rendre sans le discuter, s'exposant

ainsi à la même demande de départ de plusieurs ministres des neuf autres provinces du Canada.

Le discours du trône...

(Suite de la première page)

le premier ministre, appuyé par le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, et entériné par les chefs des trois partis d'opposition, MM. John Diefenbaker, conservateur, Robert Thompson, libéral, et T.C. Douglas, néo-démocrate.

En matière économique, le gouvernement propose la création d'un ministère de l'industrie, d'un conseil de l'économie, d'un office de prêts aux municipalités et d'une société de placements.

A l'intérieur du ministère de l'industrie, une "agence de développement régional" sera mise sur pied qui s'attachera à accélérer l'essor des régions les plus déprimées par le chômage. Les statistiques du ministère du travail, publiées la veille, désignent le Québec et les provinces de l'Atlantique parmi ces régions.

Le régime de l'Atlantique sera l'objet d'une attention particulière. L'Office d'expansion économique, constitué sous le régime conservateur, sera pourvu d'un fonds spécial destiné à faciliter la réalisation de projets fondamentaux. L'objectif est d'asseoir l'économie de l'Atlantique sur une base viable, de rechercher la stabilité avant l'expansion.

Le gouvernement dit aussi qu'il compte stimuler l'expansion industrielle par sa politique fiscale et monétaire, ce qui laisse prévoir d'importants dégrèvements d'impôt pour l'industrie lorsque sera déposé le premier budget, vraisemblablement à la mi-juin.

Durant la campagne électorale, aussi bien M. Pearson que M. Walter Gordon, aujourd'hui ministre des finances, avaient promis d'alléger le fardeau des impositions à l'industrie et au commerce.

Le discours du trône promet un avenir meilleur à l'industrie de la pêche. Le gouvernement s'engage à douze milles au large des côtes la limite de la zone canadienne de pêche. Simultanément, il collaborera avec les gouvernements des provinces afin de mettre au point un programme d'expansion de l'industrie de la pêche.

D'autres mesures contenues dans le discours du trône ont d'abord un caractère social, mais leurs effets se feront fortement sentir sur l'économie. Tel est le régime contributaire de retraite qui, précise le discours, fera passer la loi sur la sécurité de la vieillesse.

Sur l'insistance du ministre de l'éducation de la province de Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, le gouvernement prolongera la durée du régime d'aide à l'enseignement technique et professionnel. Le chef du gouvernement précédent, M. Diefenbaker, avait refusé de l'étendre au-delà du 31 mars 1963.

Des mesures sont à l'étude, s'inspirant sans doute des recommandations de la Commission d'enquête GIL, en vue de renforcer le système d'assurance-chômage. Jusqu'à ce que ces études soient terminées, annonce le discours du trône, le gouvernement continuera d'alimenter la caisse d'assurance-chômage de façon qu'elle puisse suffire à la demande de prestations.

La loi sur le ministère de l'agriculture sera modifiée. Le ministre sera divisé et aura désormais un second titulaire (M. René Tremblay, maintenant ministre d'Etat, occupera le nouveau poste). Le ministre actuel, M. Harry Hays, aura la responsabilité du secteur agricole de l'Ouest, le futur ministre, de celui de l'Est.

Trois autres mesures, également de caractère économique, auront un effet plus restreint: la conclusion d'un accord tripartite (Ottawa, Vancouver et Washington) en vue de l'aménagement du fleuve Columbia, le parachèvement de la route transcanadienne et le maintien des octrois aux chemins de fer, "en attendant, dit le discours du trône, qu'un programme à long terme soit adopté en matière de transports".

LE FÉDÉRALISME

La Commission d'enquête sur le biculturalisme, point central du chapitre traitant de fédéralisme dans le programme électoral du parti libéral, sera bientôt mise sur pied.

Le gouvernement relève qu'il a déjà engagé des consultations avec les gouvernements des provinces sur le mandat de la future commission. Elle aura pour but, dit-il, "d'étudier à fond, mais rapidement, comment on peut le mieux réaliser le caractère essentiellement biculturel du Canada, tout en tenant compte de l'apport des autres cultures".

"Le caractère et la force de notre peuple, dit le discours du trône, procèdent de la diversité culturelle de ceux qui, venus de bien des pays, ont créé le Canada que nous connaissons aujourd'hui. C'est à partir, non pas de l'unité, mais d'une diversité véritable, fondée particulièrement sur l'association fondamentaliste des Canadiens de langue anglaise et des Canadiens de langue française, que nous pouvons façonner un pays encore plus grand. Dans cette association, nos ministres ont la ferme volonté d'assurer que les partenaires soient vraiment égaux".

Dans le paragraphe suivant, le pouvoir central communique que son intention de consulter les gouvernements des provinces sur tout les aspects des problèmes que soulève le fédéralisme. "Afin que le peuple canadien devienne plus uni, le gouvernement s'efforcera en toutes choses de raffermir notre Confédération et de lui donner une orientation nouvelle. Il favorisera l'esprit d'un fédéralisme reposant sur la coopération, respectant pleinement les droits des provinces, mais assurant toujours et partout dans le pays, et à tous les Canadiens, les chances égales auxquelles ils ont légitimement droit. Dans ce but comme en d'autres, mes ministres chercheront à consulter fréquemment les gouvernements des provinces".

La défense

Le gouvernement n'indique pas dans le discours du trône qu'il a choisi de confier à nos forces armées un rôle nucléaire, ce qui signifie qu'il n'a pas l'intention d'amorcer lui-même le débat sur cette question durant la session.

Il dit simplement: "Une forte organisation du traité de l'Atlantique-Nord, en particulier, y compris la défense efficace du continent nord-américain, demeure indispensable à la sécurité du Canada. A cette fin, il convient que les services armés du Canada disposent des armes modernes nécessaires pour s'acquiescer au mieux des tâches que notre pays s'est engagé à remplir au sein de l'Alliance".

Le Gouvernement ne parle pas non plus de réviser ces engagements militaires, ces "tâches que notre pays s'est engagé à remplir au sein de l'Alliance". Dans le discours qu'il avait prononcé à York-Scarboro, le 13 janvier, et qui constituait en quelque sorte la déclaration de principe de son parti sur la défense, M. Lester Pearson avait parlé de remplir d'abord ses engagements envers NORAD et l'OTAN, c'est-à-dire d'accepter un rôle nucléaire pour nos forces armées, puis de les réviser, c'est-à-dire de revenir éventuellement à un rôle non nucléaire.

Depuis le jour du scrutin, ni lui, ni le ministre de la défen-

se, M. Hellyer, ni le ministre associé, M. Lucien Caron, n'ont rappelé cette deuxième partie de leur programme ni dans leurs déclarations publiques, ni dans le communiqué de Hyannis Port, ni dans le discours du trône.

La politique extérieure

Le gouvernement a déjà commencé, par les visites de son chef, M. Pearson, à Londres et à Hyannis Port, à renouer les liens d'amitié du Canada avec les pays alliés. Dans le discours du trône, il pouvait donc rapporter progrès aux chambres en même temps que dégager l'orientation de sa politique future.

Celle-ci tendra à renforcer la collaboration du Canada avec les Nations Unies, à ancrer l'OTAN et à transformer graduellement en "une véritable communauté des nations de l'Atlantique" et à rehausser "la valeur unique" de l'association du Commonwealth dans le domaine des relations internationales. En même temps qu'il se rapprochera de son puissant voisin américain, le gouvernement du Canada ne négligera pas ses amitiés traditionnelles du côté du Royaume Uni.

Enfin, dit le discours du trône, le gouvernement s'efforcera de soulager la tension et de mettre fin à la course aux armements par une politique axée sur le désarmement contrôlé et l'interdiction des essais nucléaires.

Alan Macnaughton...

(suite de la page 3)

Le titulaire a ensuite été conduit à son fauteuil présidentiel par MM. Pearson et Chevrier aux applaudissements des membres de tous les partis.

Remerciements

Le nouveau président a remercié ses collègues pour le "grand honneur" qui lui était dévolu.

"Je vous remercie du fond de mon cœur", a-t-il dit en français.

Il a dit qu'il désirait remercier publiquement M. Diefenbaker pour la confiance qu'il lui avait témoignée durant les cinq années qu'il a occupé la présidence du Comité des comptes publics.

Il a exprimé sa gratitude à l'endroit de M. Pearson pour "les bons mots qu'il a eus à son égard" et il a remercié tous ses collègues qui l'ont élu à l'unanimité.

La TV aux Madelinots

OTTAWA. — Le bureau des gouvernements de la radiodiffusion a annoncé que la Société Radio-Canada demanderait officiellement, le 4 juin, l'autorisation d'installer dans les îles de la Madeleine, une station relais de télévision. Cette station relais s'inscrirait dans un polygone auquel appartiendrait également une station que l'on se propose d'installer à Cheticamp, en Nouvelle-Ecosse. Les émissions retransmises par la sous-station des îles de la Madeleine proviendraient de la chaîne française de Radio-Canada.

Infiltration communiste

CALGARY — M. J. P. Ryan, président de l'Association des sans-travail de Calgary, a résigné ses fonctions parce que, explique-t-il dans sa lettre de démission, "les communistes tentent de dominer cette organisation".

M. Ryan, qui dirigeait cette association fondée au début de l'année et groupant quelque 200 membres, a dit que plusieurs chômeurs ne sont aucunement intéressés à se trouver du travail.

"Il est à craindre que l'association soit dominée par des éléments radicaux, y incluant certains communistes de Calgary", explique M. Ryan dans sa lettre de démission.

"Certains membres m'ont avoué qu'ils étaient communistes. Puisque que je refuse de m'associer avec des communistes notoires ou avec des radicaux, je suis forcé de résigner."

Le président démissionnaire ajoute que près de 80 pour cent des chômeurs inscrits ne sont nullement intéressés à se trouver du travail.

"Si vous prenez la peine de surveiller les sans-travail qui font la queue, vous constaterez qu'il y a nombre de femmes et de retraités qui se présentent pour réclamer leurs prestations... et vous en verrez plusieurs se présenter en taxi s'il vous plaît."

Provo Gas construira un pipe-line

CALGARY. — La Provo Gas a fait savoir aujourd'hui qu'elle avait demandé à la commission d'énergie nationale la permission de construire un pipeline de Regina à Le Pas, au Manitoba.

Ce pipeline de 320 milles servirait à transporter les produits pétroliers, dont l'essence, le gaz butane, le propane, le diesel et autres depuis les raffineries de Regina.

Le pipeline aurait un diamètre de six pouces, une capacité de 17.000 barils par jour et coûterait \$6.600.000.

La compagnie a dit que des postes seraient construits le long du pipeline dans les principales villes traversées. La construction en serait complétée cette année si la commission donne son approbation.

Fonds de capitalisation Canada, plus affairé

La valeur nette de ce fonds a continué de s'accroître durant le dernier trimestre. Au 31 décembre 1962, elle s'élevait à \$4.66, et atteignait \$4.91 au 31 mars dernier, soit une augmentation de 5,36 p.c. L'actif total du fonds a encore haussé au cours de la même période, pour atteindre le palier de \$2.891.350, soit un accroissement de 17,03 p.c.

La répartition trimestrielle régulière du revenu a été autorisée au taux de 1,83 cents par action et a été versée le 30 avril aux actionnaires inscrits au 31 mars de cette année.

Un total de 63.199 nouvelles actions ont été émises durant cette période, et 4.509 ont été rachetées, ce qui laisse un nouveau total de 588.959 actions en circulation.

American Cyanamid louche des sommets

Au cours de l'exercice 1962, les ventes et les profits d'American Cyanamid Company ont touché de nouveaux sommets: les ventes ont augmenté de 7% et les profits de 20%.

Le total consolidé des ventes a été de \$649.211.000 contre \$603.959.000 l'année précédente. Le profit net consolidé de \$59.302.702 comparativement à \$49.333.505, équivalait à un profit par action de \$2.77 contre \$2.31 l'an passé.

Le rapport précise que cette hausse des profits a été réalisée en dépit d'une augmentation des frais administratifs et des pertes dues aux taux de change avec l'Amérique latine et le Canada.

Evitez les Risques, Plantez des ROSIERS cultivés en POTS, en Fleurs ou prêts à Fleurir. Choisissez des plus belles variétés. Hybrides de Thé, Floribunda, Grandiflora. Ch. \$2.25, 6 pour \$12.00, 12 pour \$22.50. En arbres ou sur tige (floribunda), ch. \$4.95.

Price & Co. magasin, Venez choisir sur place. (47) 515 BOUL. LABELLE, CHOMEDÉY, P.Q. (L'ARCADE A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1615

Gordon Cooper est...

(Suite de la première page)

rendre à la Maison Blanche, lundi, en compagnie de son mari.

Cooper a été guidé vers son but par son collègue astronaute, John Glenn, qui était à bord d'un navire de reconnaissance dans le Pacifique. Cooper déclencha lui-même les fusées qui devaient freiner son véhicule dans sa chute.

On a enregistré à Cap Canaveral la conversation entre les deux hommes de l'espace. Ils n'étaient pas inquiets.

Lorsque le véhicule spatial toucha la mer, une baleinière fut dépêchée du

porte-avions. Un filet fut passé autour et la capsule fut prise en remorque vers le porte-avions. Cooper refusa de quitter son véhicule spatial tant que celui-ci n'eût pas été hissé à bord du porte-avions.

Les officiers à bord du "Kearsarge" signalent que le véhicule semble en bon état, mais que les mots "United States" peints à l'extérieur sur le côté ont été légèrement brûlés par la chaleur produite lors de la rentrée dans l'atmosphère. Il était cependant possible de lire les mots.

René Lévesque...

(Suite de la première page)

Il a dit qu'il était intervenu auprès de la Régie pour lui donner des directives à la suite de la dénonciation de certains faits.

Il a déclaré qu'il avait demandé à la Régie de réviser tous ses dossiers à la lumière des rapports de la police.

M. Lapalme a dit que la Cité de Montréal, en contrôlant l'émission des permis des cabarets, rendait un fier service à la Régie des alcools et que les autorités des autres villes devraient suivre cet exemple parce qu'elles sont, en mesure, mieux que la Régie, de juger de la situation dans leur ville.

Le procureur général a affirmé qu'il s'était élevé contre la multiplication des permis de vente d'alcool. Il s'est plaint du manque de collaboration de la part de ceux qui ont connaissance de violation de la loi et qui n'aident pas la police à établir sa preuve.

"Cette collaboration fait défaut souvent dans des cas où elle serait très utile; mais chaque fois qu'il y a eu collaboration, on a réussi à trouver les coupables".

M. Lapalme a déclaré qu'à propos tout, il ne lui appartenait pas de dire à la Régie de prendre telle ou telle décision.

"On m'accuserait alors d'un déni de justice".

M. Gabriel Loubier, député U.N. de Bellechasse, a dit que dans son comté l'octroi des permis se faisait sous le couvert du patronage le plus choqué.

"Il faut avant tout payer des avocats", a-t-il ajouté.

"Dites-nous tout ce que vous savez, a répliqué M. Lapalme. Maintenant nous avons le journal des débats. J'enverrai tout le paquet à la Régie".

M. Jean-Jacques Bertrand a déclaré qu'il admettait que la mentalité dont avait parlé M. René Lévesque existait. "Cette mentalité qui fait croire aux gens que tout s'achète, si on sait comment s'y prendre et si on choisit le bon intermédiaire. C'est cette mentalité morbide que tous les gens de bonne volonté doivent s'efforcer de corriger".

Plus loin, un article nous donne les résultats d'une enquête conduite en Yougoslavie sur le thème: les étudiants et la loi. Le nombre des étudiants croyants et pratiquants, s'il faut s'en tenir aux résultats de cette enquête, serait très peu élevé en Yougoslavie. Environ 20 pour cent des étudiants interrogés déclarent appartenir à une religion, mais seulement 13 pour cent s'affirment croyants. Le pourcentage des pratiquants croyants est très peu élevé.

SPAAK À OTTAWA

BRUXELLES — M. Paul-Henri Spaak et M. Eugene Schaus, ministres des affaires étrangères de Belgique et du Luxembourg se rendront à Ottawa mardi prochain pour participer au conseil de l'OTAN qui s'ouvre dans cette ville mercredi. M. P. W. Segers, ministre belge de la défense viendra dès dimanche au Canada.

M. Lapalme s'interroge sur...

(Suite de la première page)

dien de nuit il s'était déclaré contre la violence tout en disant qu'on devait avoir recours à la révolution si cela était nécessaire. C'est à ce moment que M. Lapalme a dit que son département s'était demandé si cette déclaration du chef indépendantiste ne contenant pas quelque chose de criminel.

Le procureur général a affirmé qu'à la suite de cette déclaration, la conférence de Me Wagner ne le surprend pas.

"Il n'y a pas seulement, a-t-il dit, ceux qui jettent les bombes, il y a également ceux qui font des déclarations qui les justifient".

Repondant aux questions du chef de l'opposition, le procureur général a dit que, comme tous les membres de l'Assemblée législative, il regrette que la police n'ait pas encore réussi à démasquer les membres du F.L.Q. auteurs du meurtre du gardien de nuit et des autres actes de sabotage.

Il a expliqué que ces actes ayant eu lieu, pour la plupart dans la métropole, c'était la police de Montréal, aidée des conseils de la Sûreté provinciale et de la Gendarmerie royale, qui avait la principale responsabilité de trouver les coupables.

"Les policiers de Montréal et de la province font tout ce qu'ils peuvent, a dit M. Lapalme. Il est plus difficile pour la police et pour le procureur général de se taire actuellement que de parler".

M. Johnson s'est plaint du fait que les policiers, lors de leurs perquisitions en vue de retracer les coupables d'actes de sabotage, n'ont pas respecté la propriété et la liberté des individus.

Le procureur général a répliqué que ceux qui ont été lésés dans leurs droits peuvent s'adresser aux tribunaux.

Le chef de l'opposition a soutenu que l'Etat devrait aider ces gens à obtenir justice en subventionnant, par exemple, un organisme d'assistance judiciaire.

M. Lapalme a dit qu'il n'avait jamais reçu de semblables requêtes de la part du comité du Barreau d'assistance judiciaire et que si de telles demandes étaient faites, il ne pourrait pas les refuser.

Parlant des huit meurtres dont on n'a pas retracé les auteurs depuis août 1960, le procureur général a dit que dans le cas de Rocky Pearson, la police savait qui était le coupable, mais qu'elle se trouvait dans l'impossibilité de le prouver.

Le chef de l'opposition s'est dit peu impressionné du travail de la Sûreté provinciale. "Il y a trop de papiers et pas assez d'action", a-t-il déclaré. Puis il a demandé à M. Lapalme s'il était satisfait du travail de la P.P.

Le procureur général a répondu: "Je ne suis pas satisfait et je ne serai jamais satisfait, quel que soit le poste que j'occuperai. Un procureur général qui se dirait satisfait en affirmant que la police a trouvé une solution à tous les crimes commis serait un menteur".

DYNAMIQUE DES GROUPES ET TRAVAIL D'EQUIPE

Stage de formation

du 4 au 16 août 1963

Les exposés porteront sur les thèmes suivants:

Processus de socialisation Discussion de groupe
Formation de groupe Sociogramme et sociodrame
Psychologie des préjugés Clinique des rumeurs

Pour informations et formulaires d'inscriptions, écrire à:

Bernard Mailhot, O.P.

Centre de Recherches en Relations Humaines

2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26

Le nombre des participants est limité

DERNIERES NOUVEAUTES

W. Lord : Alamo, 6 mars 1863	\$4.80
P. et R. Gosset : les russiatiques	\$4.80
T. Lobsang Rampa : Histoire de Rampa	\$3.10
J. Daniel et J. C. Hubbell :	
Le coup de tonnerre de Cuba	\$4.35
A. Pafon : Le bal des débutantes	\$2.15
R. Ardrey : Les enfants de Cain	\$6.00
L. L'Amour : La conquête de l'ouest	\$5.80
R. Vercel : Visages de corsaires	\$4.80
J. Dugan et C. Stewart : Raz de marée sur les pétroles de Plaesti	\$5.80

CLASSICS LITTLE BOOKS

1327, Ste-Catherine ouest - 849-2579

COLLÈGE NOTRE-DAME

3791, Chemin Reine-Marie, Montréal 26

• PENSIONNAT • DEMI-PENSIONNAT • EXTERNAT

Sous la direction des Frères de Sainte-Croix

COURS CLASSIQUE COMPLET (latin-sciences)
COURS SCIENTIFIQUES (de - mathématiques - physique - chimie)
CLASSIQUE - GYMNASÉ - PISCINE - CHAMBRES

EXAMENS D'ADMISSION :

Les samedis 18 mai et 1er juin, à 1 h. 30 p.m.

Demandes le prospectus à: RE. 9-3371

COLLÈGE FRANÇAIS

5217 d L'ESPLANADE

Tél. 272-0754

(Coin Fairmount près Outremont)

COURS SECONDAIRE

Éléments latins, syntaxe, méthode, versification.

Subventions des Commissions scolaires

Programme de l'Université de Montréal

PROFESSEURS FRANÇAIS

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE D'ÉLÉMENTS LATINS

EXAMENS D'ADMISSION SAMEDI.

17 mai, 24 mai, 31 mai, 9 à 12 hres

N.B.—Les élèves de 6e et 7e des commissions scolaires ayant plus de 85% subissent seulement un test d'aptitudes.

Un travail soigné ne coûte pas plus cher, souvent même il se révèle plus économique. Quels que soient vos projets de rénovation: pour magasins, bureaux, clubs ou hôtels, nos experts feront une étude approfondie du décor en fonction de l'atmosphère désirée, de l'achalandage et de l'éclairage, vous faisant bénéficier d'une expérience de 20 ans en ce domaine. Écrivez ou téléphonez sans tarder pour une réflexion complète et efficace.



Les phoques ont réintégré leur demeure estivale, hier, au jardin des merveilles de Montréal, où ils auront la tâche de distraire les citoyens et les touristes qui affluent dans ce parc, durant la saison chaude.

(Photo Le Devoir)

Les dentistes déplorent la négligence du public

Conscients de leur rôle social, les chirurgiens dentistes de la province de Québec ont organisé une Semaine d'hygiène dentaire. Cet événement coïncidera avec la tenue à Montréal du congrès de l'Association dentaire de la province. Le maire Jean Drapeau de Montréal a accepté de proclamer officiellement la Semaine d'hygiène dentaire le 21 mai prochain.

Cette semaine d'hygiène dentaire a pour but d'attirer l'attention d'un public trop apathique sur son bien le plus précieux, sa santé. Au cours de 33 années d'observations cliniques, écrivait le Dr J.-C. Bouillon, président du Comité d'hygiène publique du Collège des chirurgiens dentistes, je n'ai

encore rencontré qu'un seul individu qui, ayant réussi à maintenir toutes ses dents en parfait état, ait eu à souffrir de troubles digestifs, soit fonctionnels, nerveux ou chroniques. Les chirurgiens dentistes veulent par cette même occasion rendre les parents conscients de la négligence dont ils se rendent coupables envers leurs enfants en ignorant ou en n'appliquant pas les mesures préventives nécessaires au maintien d'une denture saine.

Une étude faite par la Ligue d'hygiène dentaire a démontré que 99,1% des enfants de 13 ans dans la province de Québec souffrent de carie dentaire et 38,5% des enfants de 5 ans accusent la perte prématurée d'une ou de plusieurs dents.

Au cours de cette semaine d'hygiène dentaire, plusieurs dentistes prononceront devant des clubs sociaux des conférences sur l'urgence d'une saine hygiène dentaire pour nos enfants et les parents pourront trouver tous les renseignements concernant ce sujet par l'intermédiaire des journaux.

Entre autres mesures d'urgence pour assurer une saine hygiène dentaire à nos enfants, le Collège des chirurgiens dentistes préconise la fluoruration de l'eau dans toutes les cités, dans le plus bref délai possible. Il s'agit d'appliquer cette semaine d'hygiène dentaire, la population à cette mesure préventive extrêmement importante qu'elle ne réclame pas, peut-être parce qu'elle la connaît mal.

Le permis de bicyclette émis par le marchand

Le comité exécutif a autorisé le directeur du service des finances à conclure une entente avec 67 marchands d'articles de sport pour l'émission des permis de bicyclette.

Tous les permis étaient émis jusqu'à maintenant par l'hôtel de ville mais lors de la confection du budget l'administration municipale a décidé d'autoriser les marchands d'articles de sport à émettre ces permis.

Une liste des 67 principaux marchands a été dressée et ceux-ci recevront, s'ils acceptent d'agir comme "émetteur autorisé" une commission de 0,25 par permis émis. Le coût du permis est de \$2,25.

Le rôle de l'arpenteur-géomètre dans la construction domiciliaire

La quatre-vingtième assemblée générale annuelle de la Corporation des arpenteurs-géomètres du Québec aura comme thème le rôle de l'arpenteur-géomètre dans les travaux de construction domiciliaire et industriel. Elle aura lieu cette année les 19, 20 et 21 mai, à l'hôtel Alpine Inn, à Ste-Marguerite.

M. Lucien Cliche, ministre des terres et forêts, et président d'honneur du congrès, sera l'orateur principal du dîner annuel qui aura lieu lundi soir le 20 mai. Le nouveau sous-ministre des terres et forêts, M. Fernand Boutin, à la fois ingénieur forestier et arpenteur-géomètre, conseiller de la corporation, prendra une part active aux délibérations.

Les comités spéciaux présenteront des rapports dans les domaines de la législation, de l'éthique professionnelle, de l'enseignement, de l'arpentage, de la photogrammétrie, de l'urbanisme, etc. Au cours de la séance technique qui aura lieu mardi le 21 mai, une conférence sur la cartographie et la projection sera donnée par le professeur Paul Arnautovich.

Nécessité d'unir respectivement les ouvriers et les patrons...

Des ouvriers, des patrons et des représentants de divers gouvernements du pays se sont entendus hier sur la nécessité d'unifier davantage le monde ouvrier, d'une part, et les chefs d'entreprise et représentants gouvernementaux, d'autre part, comme préalable à une étude en commun des problèmes que pose l'économie canadienne.

C'est la conclusion à laquelle sont arrivés quelque 150 chefs d'entreprise, chefs d'entreprise et représentants gouvernementaux, à l'issue du séminaire de deux jours organisé à l'université de Montréal, conjointement par le Conseil national de la productivité, le Conseil d'orientation économique du Québec et l'université. Le thème à l'étude: travail et direction.

Les délégués ont reconnu la nécessité de repenser l'économie canadienne en tenant compte de certains facteurs prédominants, notamment les problèmes que pose l'automatisation.

Ce sont les conclusions générales qui se dégagent du séminaire: le rapport de chacune des commissions d'étude sera publié incessamment, le congrès ayant eu lieu à huis clos.

Lors d'une conférence de presse tenue au terme de la session d'étude, une des personnalités invitées, M. Etienne Hirsch, ancien commissaire général au plan français, a exprimé sa satisfaction de voir dans quel esprit se sont déroulées les échanges entre représentants des gouvernements, des ouvriers et de l'entreprise.

RENE PARE, AU "SEMINAIRE NATIONAL DU TRAVAIL ET DE LA DIRECTION"

La stabilité du Canada présuppose la participation des Canadiens français à la vie économique du pays

Par Réal PELLETIER

Le président du Conseil d'orientation économique du Québec, M. René Paré, a déclaré hier qu'il est nécessaire que la population d'expression française prenne une place plus considérable dans l'activité économique du Québec en particulier, du Canada aussi, car, autrement, "nous sommes dans une situation instable qui n'est au profit de personne".

C'est en ces termes que M. Paré a instruit les délégués au "séminaire national du travail et de la direction", organisé par le Conseil national de la productivité, de la volonté et de la détermination du groupe canadien d'expression française d'accéder à une représentation proportionnelle à sa population, au sein de la vie économique.

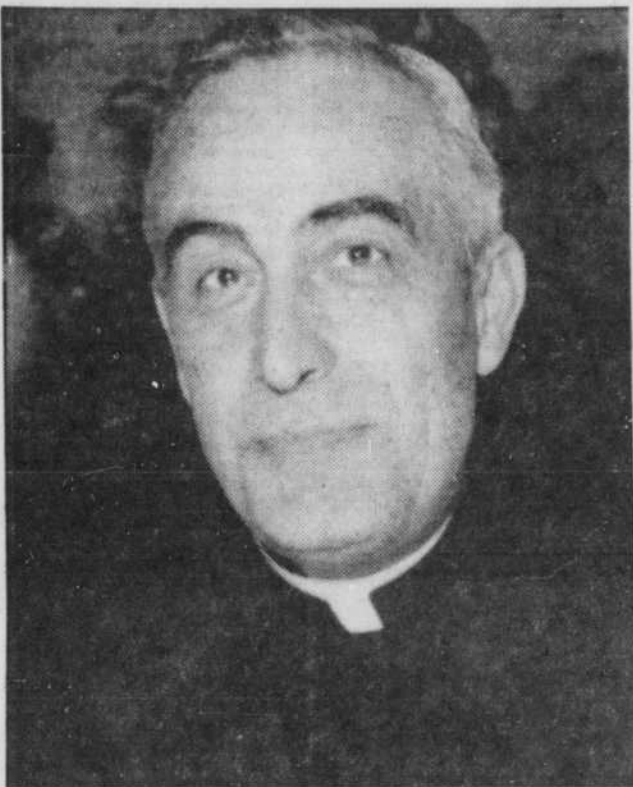
Devant un auditoire en majorité anglo-saxon, réuni à l'université de Montréal, M. Paré a ajouté que nos concitoyens de culture britannique se doivent de comprendre ce phénomène. "Le jour, a-t-il dit, où les Canadiens français posséderont, bien à eux, des institutions sociales et surtout économiques comparables aux leurs, et en nombre et en importance, ce jour-là, bien des problèmes de relations entre les deux groupes seront réglés, y compris le problème de l'autonomie, du séparatisme et autres semblables."

Les détenteurs d'actions de la Shawinigan peuvent se prévaloir de leurs droits dès aujourd'hui

Le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, annonce qu'aujourd'hui, le 17 mai, les droits d'acheter des actions de la Shawinigan Limited, à \$5,00 l'action, seront envoyés par la poste aux détenteurs, immatriculés à la fermeture des affaires le 29 avril 1963, d'actions ordinaires et d'actions ordinaires classe "A" de la Compagnie d'Electricité Shawinigan.

L'offre ainsi faite aux actionnaires expire le 20 juin 1963 à trois heures et demie de l'après-midi. (Heure avancée de l'Est). Les certificats attestant les droits qui n'auront pas alors été utilisés seront nuls et sans effet.

On peut offrir d'acheter ou de vendre ces droits par l'entremise des maisons de placement ordinaire ou de l'agent des droits, The Royal Trust Company, Montréal. Les droits ont été admis pour négociation à la Bourse de Montréal et au Toronto Stock Exchange.



Le père Hector Bertrand, s.j., quittera bientôt le Canada pour aller fonder, à l'invitation de Rome, une faculté de médecine dans une université en formation en Inde, celle de Bangalore. Le père Bertrand possède une vaste expérience dans le domaine de l'organisation médicale et hospitalière. Il est le directeur-fondateur de l'Ecole supérieure d'administration hospitalière, la première du genre de langue française au monde, fondée il y a 16 ans.

(Photo Le Devoir)

Alan Macnaughton est élu président de la Chambre

OTTAWA. — L'élection officielle de M. Alan Macnaughton à la présidence de la Chambre des communes a donné lieu à une prise de bec entre le premier ministre Pearson et le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, en matinée.

M. Macnaughton, un avocat âgé de 59 ans qui représente la circonscription de Montréal-Mont-Royal depuis 1949, a occupé son fauteuil avec l'assentiment unanime de tous les partis.

C'est M. Diefenbaker qui a porté le premier coup à son adversaire quand il a dit que M. Pearson, au cours de ses "60 jours de décision", pourrait prendre les dispositions pour exempter l'orateur de l'impôt sur le revenu comme cela se pratique en Grande-Bretagne. Le premier ministre lui a répondu qu'il ne pouvait entretenir aucun espoir en ce domaine pour M. Macnaughton à cause du "ter-

rible déficit" que l'ancien gouvernement conservateur a légué à l'administration libérale.

Président permanent
Le chef de l'Opposition a souligné que M. Pearson s'était souvent prononcé en faveur d'un président permanent. Il a rappelé qu'il avait lui-même vainement tenté, en 1957, de nommer un orateur permanent. M. Diefenbaker a suggéré à son successeur de tenter sa chance à son tour.

M. Pearson lui a répondu que la question pourrait être abordée par le Comité des procédures parlementaires qui sera formé bientôt.

Une atmosphère de gaieté régnait en Chambre alors que les représentants du peuple se retrouvaient pour la première fois dans ce 26e parlement pour élire un président. Les députés qui ne s'étaient pas vus depuis la dissolution des Chambres se sont donné l'accablante tour comme des étudiants qui rentrent de vacances.

Les applaudissements ont fusé de toutes parts quand M.M. Pearson et Diefenbaker ont échangé une cordiale poignée de mains dans l'allée centrale.

Proposer et secondar
La nomination de M. Macnaughton a été proposée par le premier ministre Pearson et secondée par le ministre de la justice, M. Lionel Chevrier.

M. Diefenbaker, le leader du crédit social, M. Robert Thompson, chef du NPD, M. C. Douglas, M. Georges Valade, député conservateur de Montréal - Ste-Marie, et Réal Caouette, député créditiste de Villeneuve, ont tour à tour pris la parole pour appuyer le choix de M. Macnaughton à la présidence de la Chambre. (Suite à la page 2)

Après avoir insisté sur la collaboration de toute la population du Québec à la planification économique entreprise par le COE, M. Paré a dit qu'il pensait de façon particulière aux Canadiens français à ce moment-là.

"Non pas par chauvinisme ou partisanerie, a-t-il ajouté, mais parce que nous sommes conscients que, dans le développement économique du Québec, il y a, quant aux gens qui y prennent part, un déséquilibre qui n'est pas normal".

Bref, la population du Québec est à 85 pour cent d'expression française et elle ne maîtrise pas 20 pour cent de l'activité et de l'action économique. Et M. Paré d'insister: "Je ne cherche pas des responsables à cette situation: je constate simplement. Je ne veux pas débattre, ni exproprier quoi que ce soit: je constate simplement".

Le président du COE a également rappelé, dans une autre partie de son exposé, les réalisations du conseil depuis sa création, en février 1961.

Bien des gestes que pose le gouvernement, a-t-il dit, peuvent paraître isolés, imprévus et inconscients; on doit savoir qu'en matière économique, ils ont été posés en suivant une pensée logique, conforme aux lignes majeures et générales d'un plan directeur.

L'une des grandes réalisations du gouvernement qui s'est inspiré du Conseil d'orientation économique, c'est la nationalisation de l'électricité.

Dans bien des milieux, a dit M. Paré, on a interprété la nationalisation de l'électricité comme un acte d'agressivité de la population majoritaire du Québec vis-à-vis des institutions contrôlées par des citoyens de langue et de culture anglaises. Rien n'est plus loin de la vérité.

"Si l'objectif, a précisé le conférencier, avait été la mainmise sur les compagnies par le groupe majoritaire du Québec, cela aurait pu se faire à beaucoup moins de frais".

Le COE a jugé que, dans le contexte moderne, dans un pays où l'on admet l'utilité et la nécessité de penser, d'orienter et de réaliser la planification économique, il faut admettre la nécessité d'unifier, afin de l'utiliser à plein et conformément à ses fins, une richesse naturelle, une source d'énergie de l'importance de l'électricité.

Au programme des réalisations du COE, M. Paré a aussi signalé la création de la Société générale de financement, appuyé par les Chambres de commerce du Québec et dont "les perspectives sont excellentes", ainsi que l'étude approfondie des possibilités d'une industrie sidérurgique au Québec.



LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI, 17 MAI 1963

La CECM doit chercher à se démocratiser et à acquérir une plus grande autonomie

Par Jules LeBLANC

Un rapport qui a été présenté hier aux membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal demande aux sept commissaires: 1) d'approfondir le problème de la démocratisation de la C.E.C.M.; 2) d'entreprendre des démarches pour que la C.E.C.M. jouisse d'une plus grande autonomie vis à vis les autorités provinciales, sur les plans pédagogique et

Dans le rapport qu'ils ont présenté hier aux commissaires, au cours de leur séance régulière, les membres du comité soulignent certaines constatations que plusieurs des six commissions qui ont siégé le 30 mars ont formulé à l'issue de leurs assises respectives.

Le comité en question était présidé par M. Jean Blais, directeur adjoint du service des émissions éducatives à Radio-Canada. Il comprenait également: Mlle Gabrielle Labbé et M. Claude Ryan, Jean-Paul Charbonneau, Charles-E. Lebrun, Pierre Bournival, Gérard Rancourt, Maurice Chartrand, Paul-Emile Robert, Jules Leclerc et Gaston Dugas.

Le premier point que traite le Comité Blais porte sur la démocratisation des cadres de la C.E.C.M.

"Les commissions (du 30 mars) ont étudié les avantages et les désavantages du système électoral pour le choix des commissaires et elles n'en sont venues en aucun cas, à présenter des recommandations précises. Le comité d'organisation s'est penché sur cette question (à la suite du colloque); il n'a pas, lui non plus, de solution précise à offrir mais plusieurs membres ont d'avis qu'il y aurait lieu, pour la commission d'école, elle-même, d'approfondir le problème".

Plus d'autonomie
Par la suite, le comité Blais souligne le besoin qu'a la C.E.C.M. "à cause de sa situation particulière, de jouer elle-même d'une plus grande autonomie vis-à-vis l'autorité provinciale, tant dans le domaine pédagogique que dans le domaine administratif".

Le comité ne formule pas une recommandation à cet égard. Il se contente de signaler: "Nous sommes favorables à toute démarche que vous pourriez entreprendre dans ce 'le optique'".

Le Comité Blais déclare également que, "dans la mesure où la qualité du personnel enseignant s'élèvera, la C.E.C.M. devra accorder aux professeurs une plus grande liberté d'action dans leur classe, particulièrement au point de vue des programmes d'étude et des manuels. Les professeurs devraient pouvoir adapter le programme et les manuels aux besoins de leurs élèves".

Notant que "les milieux pauvres (et les enfants défavorisés au point de vue culturel) devraient être particulièrement bien desservis au point de vue scolaire", le Comité Blais demande à la C.E.C.M. de "porter une attention particulière à cette question".

Un comité favorable
Le Comité Blais souligne en outre que "l'établissement de relations harmonieuses entre parents et maîtres (est) une condition nécessaire à l'élaboration d'un climat favorable à la préparation du jeune étudiant à la vie, une condition aussi de son adaptation future au milieu".

administratif; 3) d'accorder une plus grande liberté d'action au personnel enseignant à mesure qu'il deviendra plus compétent. Tels sont les principaux points qu'aborde le comité qui a organisé le colloque du 30 mars dernier, alors que cent quarante personnes représentant les divers corps sociaux intermédiaires de la métropole se sont réunies au centre administratif de la C.E.C.M. pour étudier le thème "L'école dans le milieu".

commerce et de l'industrie vis-à-vis l'éducation et le snobisme dont on fait preuve parfois à l'endroit des écoles publiques, dans certains milieux".

Au sujet de ce "désintéressement regrettable", le comité Blais demande à tous les corps intermédiaires de prendre les mesures qui s'imposent pour "développer cette forme de sens civique". Il demande à la C.E.C.M. de collaborer à cette action par le truchement de son

service de l'information: "Le dernier devrait voir à 'fournir à ces organismes toute la documentation nécessaire sur les besoins de nos écoles publiques'".

Enfin, le Comité Blais insiste pour que "l'organisation de colloques comme ceux qui ont eu lieu au cours des deux dernières années soit maintenant une tradition sur laquelle la population montréalaise pourra compter annuellement".

La CECM appliquera les normes de Gérin-Lajoie

Le directeur du service de l'enseignement de la C.E.C.M., M. Jean-Marie Mathieu, a présenté hier un projet qui concerne l'application des directives que le ministère de la jeunesse a envoyées aux commissions scolaires en ce qui concerne le nombre d'élèves par classe et le nombre de périodes d'enseignement à confier à un professeur.

Le projet de M. Mathieu concerne seulement les professeurs francophones du cours secondaire; il porte uniquement sur le nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement que devront faire, en moyenne, les professeurs d'une même école. Au total, ce chiffre moyen se chiffrera par 25 périodes de 50 minutes par semaine.

Le projet a été adopté par les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, mais avec beaucoup de prudence et de réserves. Ils ont établi que: 1) il s'agit de mesures temporaires (qui seront appliquées, prévoit-on, seulement au cours de la prochaine année académique); 2) les dirigeants de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal devront être consultés avant que ces mesures ne soient appliquées; 3) après cette consultation, les mesures devront être étudiées par le Comité de relations professionnelles, un comité conjoint qui comprend des représentants des professeurs et des commissaires; 4) de plus, il faudra que ces mesures n'entraînent pas une augmentation du nombre des professeurs de langue française qui enseignent dans les écoles secondaires de la C.E.C.M.

M. Mathieu a d'abord expliqué qu'en vertu de la convention collective qui lie l'Alliance et la C.E.C.M., le comité de relations professionnelles doit étudier la répartition des charges d'enseignement des professeurs. Notant que "cette étude nécessaire risque d'être longue", et soulignant la nécessité pour la C.E.C.M. d'entreprendre sans délai le placement des professeurs du secondaire, M. Mathieu a proposé une solution temporaire qui permettra de régler ce problème urgent du placement tout en tenant compte des directives du ministère de la jeunesse (deuxième version).

Ces directives stipulent qu'au niveau secondaire, il doit y avoir trois professeurs par deux classes, et chaque profes-

seur doit faire 20 périodes d'enseignement proprement dit par semaine et six périodes d'activités dirigées, de surveillance, etc.

Ces normes sont à peu près appliquées actuellement à la C.E.C.M., a souligné M. Mathieu. Toutefois, le barème de trois professeurs par deux classes ne comprend pas les professeurs spécialisés qui enseignent des matières moins importantes: dessin, enseignement ménager, éducation physique, etc.

Le principal changement qui sera apporté par rapport à la situation actuelle, c'est qu'à compter de septembre prochain, ces spécialistes seront compris dans le barème. Les écoles secondaires comptent parfois trois, quatre ou cinq professeurs spécialisés. On prévoit ainsi que le personnel enseignant sera réduit dans une proportion à peu près égale au nombre de ces professeurs spécialisés qu'emploie la C.E.C.M.

Pour déterminer le nombre de professeurs que devra compter chaque école secondaire, on calculera combien de

périodes d'enseignement doivent être dispensées dans chaque école et on divisera ce nombre par 20, — soit le nombre de périodes que doit effectuer chaque professeur.

Chaque professeur aura donc, en moyenne, "20 périodes actives d'enseignement" par semaine, ceci inclut les activités dirigées. En outre, chaque professeur, en moyenne, fait trois heures de surveillance par semaine; remplacer les enseignants qui sont malades occasionne, en moyenne, une ou deux périodes d'enseignement supplémentaires par semaine de la part de chaque professeur. Ainsi, au total, chaque professeur fera environ 25 périodes d'enseignement par semaine.

M. Mathieu a précisé que l'étude que le Comité conjoint de relations professionnelles a entreprise au sujet des charges d'enseignement des professeurs se continuera. Cette étude visera à établir le plus tôt possible, "une évaluation plus strictement objective des charges d'enseignement".



Le colonel Jean-Louis Poulin, DSO, CD, de Montréal et Québec, qui, depuis janvier est colonel responsable de l'administration au quartier général de la région militaire du Québec, assumera prochainement les responsabilités de colonel d'état-major au même quartier général à Montréal. Le colonel Poulin qui a mérité la décoration de l'Ordre du service distingué en Corée alors qu'il était à la tête du 3e bataillon, Royal 22e Régiment, est diplômé de l'université Laval. Il fit partie du C.E.O.C. de l'université Laval de 1934 à 1939, puis obtint son brevet d'officier dans le Royal 22e Régiment en 1939, au début du second conflit mondial. Il quitte son unité en septembre 1942 pour aller à réorganiser les Fusiliers Mont-Royal décimés à Dieppe, puis rejoint le Vingt-deuxième en Italie en mai 1944. Il sert par la suite avec ce régiment canadien-français en Italie, en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Il est cité à l'ordre du jour.

INGENIEUR DANS LA VENTE

Une situation intéressante est offerte à un ingénieur bilingue pour la vente des produits de qualité aux architectes, ingénieurs conseil, aux autorités gouvernementales et aux compagnies de construction dans la province de Québec.

C'est un nouveau poste avec une compagnie prospère et très reconnue, qui peut être d'un grand intérêt pour des personnes ambitieuses d'augmenter leurs revenus et acquiescer une plus grande expérience dans le développement de la vente.

Salaire initial jusqu'à \$9,000, auto fournie et dépenses payées. Age: 27-33.

Toutes demandes sont gardées confidentielles.

JOHN HOLT STEITH AND COMPANY LTD.

Conseillers en personnel administratif.

Edifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2. Téléphone: 866-1904

EDITORIAL

Les armes nucléaires

Une capitulation lamentable

Le discours du trône n'a pas apporté de surprise car le programme énoncé reprend des idées que M. Pearson et ses ministres avaient déjà formulées à diverses reprises. Le gouvernement y annonce plusieurs mesures visant à stimuler l'activité économique du pays, et l'enquête promise sur le problème des deux cultures. C'est un renouvellement de la politique canadienne, bien nécessaire après la stagnation du régime Diefenbaker.

Il est cependant un passage de ce document qui paraîtra fort regrettable à un grand nombre de Canadiens. C'est la confirmation de l'accord conclu par M. Pearson avec le président Kennedy pour l'acceptation des armes nucléaires. D'autres mesures annoncées prêtent à discussion, même quant à leur principe, comme le financement des dépenses municipales sous l'égide d'Ottawa alors que les villes relèvent des États provinciaux. Mais les armes nucléaires représentent vraiment une ombre dans un programme reconfortant par ailleurs.

L'attitude de M. Pearson au sujet des armes nucléaires soulève des objections sur divers plans. D'abord quant à la façon de procéder. Pourquoi est-il allé prendre cette décision dans une visite au président Kennedy, quelques jours seulement avant la réunion du Parlement? Puisqu'il s'agit d'un problème controversé, il aurait dû attendre d'autant plus d'importance à la procédure suivie, et demander d'abord l'avis des députés avant de prendre les engagements formels qu'on vient d'annoncer.

Le nouveau premier ministre avait une raison spéciale d'agir avec prudence: c'est qu'après avoir soutenu durant la campagne électorale que le Canada devait accepter des armes nucléaires sur son territoire et pour ses forces en Europe, le chef du parti libéral n'a pas obtenu un mandat indiscutable de la population. Il ne dispose pas d'une majorité aux Communes.

Même devant la flagrante impopularité du gouvernement Diefenbaker, les libéraux n'ont pas pu obtenir la majorité au Parlement: compte tenu de l'attitude plus ou moins opposée aux armes nucléaires d'autres groupes politiques, on peut penser que cette question épineuse a contribué de façon notable à amoindrir le succès de M. Pearson. Dans le parti libéral même, spécialement au Québec, il a fallu la discipline du groupe pour faire accepter les pirouettes du chef et une orientation diamétralement contraire aux vœux exprimés par le parti il y a deux ans.

Tout cela aurait dû amener M. Pearson à ne pas trop se hâter, à attendre tout au moins d'avoir une approbation claire des Communes. Au lieu de cela il brûle les étapes pour s'engager de façon formelle à la veille de la session, et pour placer le Parlement devant le fait accompli. C'est une méthode qui laisse beaucoup à désirer sur le plan de la démocratie.

Le premier ministre a dit que le Parlement aura l'occasion de discuter ce problème. Une fois la décision prise et annoncée officiellement, ce débat risquerait d'être plutôt platonique. Du reste, si le gouvernement peut faciliter cette discussion, il n'est guère en son pouvoir de l'empêcher complètement, car les groupes d'opposition conservent des droits et peuvent aborder les sujets de leur choix en recourant à la procédure parlementaire appropriée.

Mais en certains milieux, une discussion sur cette question litigieuse semble inopportune. Non seulement on approuve le gouvernement d'avoir tout ba-

clé en vitesse, mais on voudrait refuser aux députés le droit d'exprimer leur désaccord. C'est l'attitude du Globe and Mail, de Toronto, qui écrit en éditorial que "le Parlement gaspille le temps de la nation s'il en perd davantage sur le débat nucléaire". C'est faire bon marché des droits du Parlement.

Le premier ministre a sans doute toute l'autorité voulue pour engager le pays, et il peut dire qu'il a la rigueur les droits du Parlement sont sauvegardés puisque les députés peuvent renverser le gouvernement s'ils ne sont pas satisfaits. Après deux élections successives et une période de quasi-anarchie administrative, il n'est pas désirable qu'on en vienne là, et c'est peu probable malgré l'attitude du Nouveau parti démocratique.

L'accord conclu par M. Pearson est lamentable: il justifie toutes les craintes et les inquiétudes des adversaires du NORAD. L'acceptation des armes nucléaires devait comporter des conditions de contrôle conjoint propres à protéger la souveraineté du Canada. Les négociations vont commencer dans un jour ou deux sur l'accord politique nécessaire, mais on sait déjà que les ogives resteront sous la seule responsabilité des États-Unis et que l'installation des troupes américaines auprès de nos bases de Bomarc et des autres dépôts d'armes nucléaires répondra aux conditions des lois américaines qui interdisent aux États-Unis de céder ces armes à un autre pays. Le Congrès n'aura pas à changer sa législation, car nous devenons simplement une annexe du Pentagone.

Le premier ministre a invoqué l'argument que cet accord est le même que le gouvernement de Washington a conclu avec plusieurs autres pays alliés. En effet, les dépôts d'armes nucléaires américaines en Europe ne tombent pas sous l'autorité de l'OTAN, mais relèvent d'accords bilatéraux. La différence toutefois, c'est que ces armes en Europe ont pour but de prévenir par dissuasion une attaque de type classique venant de la zone soviétique. Cet argument ne vaut pas chez nous.

De plus, les alliés d'Europe peuvent conclure de tels accords avec moins de risques car ils sont moins exposés que nous à la domination des États-Unis. Plusieurs facteurs comme la distance, la culture, les liens historiques et économiques avec les pays européens voisins limitent les conséquences possibles d'une alliance nucléaire bilatérale avec Washington. Chez nous, c'est une addition redoutable à toutes les autres influences étatsunienues qui déjà nous écrasent.

Non seulement les conditions imposées par le Pentagone sont acceptées, au point que nous serons sous un régime d'occupation nucléaire, et que le Canada devient un satellite américain; mais ce qui durant la campagne électorale devait être provisoire semble l'être bien moins désormais. M. Pearson ne parle plus de négociations pour nous débarrasser des armes nucléaires; il invoque l'exemple des alliés d'Europe pour masquer sa nouvelle pirouette. Il se dit lié par les engagements — douteux — de M. Diefenbaker, mais il s'en console si bien apparemment qu'il ne parle plus de les faire rescinder. En échange de notre docilité nous aurons des contrats de Washington. M. Pearson sait que le Canada a besoin d'un gouvernement véritable qu'il est le seul à pouvoir offrir dans le moment; il se sent assez fort pour nous imposer cette capitulation nucléaire; il le fait sans respecter ses propres promesses et en forçant la main au Parlement. C'est une tache qui assombrira le discours du trône.

Paul SAURIOL

Une relance gouvernementale

Le discours du Trône, dont Paul Sauriol discute plus haut la mesure la plus contestable, crée dans l'ensemble l'impression que le gouvernement voulait certainement susciter: celle d'une grande activité, d'une volonté sérieuse de s'attaquer au problème économique; l'impression, en somme, après des mois de paralysie, d'une relance gouvernementale.

On remarquera que M. Pearson va réaliser sur le plan fédéral des mesures dont le Québec lui donnait déjà l'exemple: par exemple, une Société canadienne de développement — qui paraît devoir ressembler comme une sœur à notre SGF —, et un Conseil économique du Canada, assez proche parent de notre Conseil d'orientation. Ceci n'est pas un blâme, faut-il le préciser? Mais une communauté qui a trop souvent importé les institutions de ses voisins, éprouve quelque plaisir au fait qu'on vient lui emprunter des idées.

Quel fédéralisme

Après des réflexions d'ordre général, le premier thème abordé par le discours du Trône, c'est celui de l'égalité des deux cultures; le second, c'est celui d'un "fédéralisme reposant sur la coopération". Voilà une bonne hiérarchisation des problèmes. Il restera à voir dans quelle mesure ces deux

volontés seront réalisées par la législation à venir.

Notons cependant dès le départ des ambiguïtés dangereuses. Au sujet du fédéralisme, le gouvernement affirme qu'il respectera "pleinement les droits des provinces", tout en assurant aux Canadiens de toutes les provinces des "chances égales". Mais nulle part il n'est affirmé que le problème fiscal sera réexaminé: tel est pourtant le principal obstacle au fédéralisme canadien, dans l'ordre pratique. Ce silence est décevant.

Par ailleurs, on demandera au Parlement "d'instituer un office de développement et de prêts municipaux grâce auquel les municipalités, avec l'assentiment des provinces, pourront obtenir des prêts et des subventions..." c'est-à-dire que le gouvernement annonce son intention d'intervenir dans un domaine qui relève exclusivement des États provinciaux. Mais il le fera, ou

BLOCS NOTES

le laissera faire, "avec l'assentiment des provinces". Vieille chanson connue, dont on espère que le gouvernement Lesage ne sera pas dupe.

A noter, cependant, il n'est pas question cette fois des bourses aux étudiants, qu'on avait annoncées. Volonté d'économie, ou recul de dernière heure, au moment d'aborder encore un problème du domaine provincial? D'autres mesures, dont parlait la rumeur publique, sont également absentes du discours du Trône; par exemple, le drapeau et l'hymne canadiens. Ici encore, il faut se garder d'en tirer des conclusions prématurées.

On se réjouit de ce que le gouvernement entend réédifier sa politique d'immigration, et reviser la loi électorale. On se demande ce que sera le comité parlementaire relatif à la défense. Et l'on attend avec impatience le moment où ces intentions seront précisées par des lois ou par

Lettres au "Devoir"

Erreur sur erreur

Il est inconcevable que nos autorités municipales, provinciales et fédérales soient rendues au point de sacrifier pour un plat de lentilles, l'avenir économique de Ville-Marie, de Montréal, de la Métropole du Canada, du développement de la rive sud, du Saint-Laurent et de deux ressources naturelles et imposantes comme le bassin de Laprairie et les rapides de Lachine. Réellement, il y a quelque chose de déconcertant lorsque l'autorité constituée ignore ou méprise les lois de la nature. Sa conversion n'est pas facile.

Mettre une Exposition universelle dans la boue ou dans une cuvette, à moins d'utiliser des tentes ou des bâtisses légères de surface, ne semble plus une entrave à leurs discutables prétentions. L'aspect technique et hydrologique n'a pas même été considéré sur deux points principaux, indépendants de toutes les fumisteries de maquettes paradoxales.

L'autorité constituée n'a cure de faire perdre 400,000 chevaux de potentiel d'énergie et de 1,200,000 chevaux de plus des rapides de Lachine et de faciliter le drainage et l'égouttement de la mer Champlain, de la rive sud du fleuve. En plus, elle ignore qu'à l'époque d'étiage en hiver, la régularisation accrue d'une réserve d'eau de deux pieds d'épaisseur sur le lac Ontario, est contrôlée au barrage Iroquois (Iroquois Falls). Les gouvernements des États-Unis et de la province d'Ontario lancent un surplus d'eau dans le fleuve, sans le consentement de la province de Québec. Ce surplus permettra d'augmenter le débit du fleuve de 200,000 pieds cubes par seconde à 300,000 pieds cubes et plus sur les turbines de Cornwall et leur rendement anticipé quels que soient les dégâts causés en aval. Autrement dit, c'est un accroissement de 25% de la surface à l'air libre de l'eau du rapide de Lachine, et une production accrue de 25% d'une bouillie de frottement accumulée en face de Montréal, de Saint-Lambert et de la rive sud. Ces accumulations, qui varient de 10 à 23 pieds cubes par pied carré de surface, sont susceptibles de provoquer des embâcles suivies de certaines conditions de température incontrôlables et évitables.

Noyer la population de notre cité et de la rive sud semble ne pas intéresser nos représentants aveuglés politiquement. Pour eux, nos bris-glaces devront être les seuls responsables de tous les désastres. Quelle logique!

Il est vrai que de tels désastres apparaissent plus d'une fois

Sur un récent discours de M. J.A. Mongrain

Le 8 mai à Charlottetown, J.A. Mongrain, maire de Trois-Rivières, a déclaré avec "bonhomie" que les séparatistes québécois étaient un groupe d'idéalistes qui n'ont pas trop réussi dans la vie et qui souffrent apparemment d'un complexe d'infériorité.

Cette fanfaronnade rigolote m'a singulièrement amusée. Je ne croyais pas qu'un président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités pouvait être d'un enfantine aussi amusant tout en s'enfonçant dans une supériorité que j'envie beaucoup.

Vraiment cette fédération devrait dissimuler de telles "compétences de chef". De plus, la ville trifluviennne qui a connu l'autonomisme Duplessis lequel est considéré par la

plupart des indépendantistes comme le principal précurseur de l'indépendance économique de notre patrie du Québec devrait sans nul doute s'affranchir de personnages aussi "drôles".

Je ne crois pas que Mongrain aurait eu le "culot" et la "tête assez folle" pour tout risquer pour les Canadiens français comme l'a fait admirablement bien Chaput, un "coquebin qui a reçu un doctorat".

Si certains "Canadiens" sont si constipés par suite des "mets séparatistes trop copieux", m'en réjouis du plus profond de mon complexe d'infériorité car je suis bel et bien séparatiste.

Henri LACHANCE, Ville St-Michel.

La mesure de Jean Lesage

Lumumba avait été assassiné. On ne le savait pas. Il mourrait dans le secret d'une jungle. Mais Tschombe, lui, le savait: il était l'assassin. Pour se lever du sang il décida de venir aux États-Unis. Mais il n'avait pas été invité: comment aborder l'Amérique? Ce fut le Québec qui lui fournit le quai. Jean Lesage annonça qu'il attendait M. Tschombe. Ensuite, n'est-ce pas, celui-ci aurait traversé aux États-Unis. Mais les États-Unis furent catégoriques: de près ni de loin ils ne voulaient pas de l'assassin. Lequel, bien sûr, ne vint pas. Et le cher Jean Lesage en est resté plus gros Jean que devant.

J'insiste sur cet incident. Il montre que notre premier ministre n'a pas de classe internationale et que si, par miracle électoral, il lui arrive d'être progressiste, ce n'est pas par vocation ni par nature. Il a donné récemment sa mesure

des décisions gouvernementales.

Une ambassade réussie

Dans son ensemble, le voyage du premier ministre Lesage en Grande-Bretagne, en France et en Belgique, paraît avoir été un succès. Le premier ministre a réaffirmé à l'étranger la présence française au Canada.

Mais il a donné ses premiers soins aux questions économiques. Les témoignages qui nous sont parvenus sur cet aspect de la question suscitent un optimisme modéré. M. Lesage était là-bas un ambassadeur extraordinaire. Comme il l'a lui-même répété plusieurs fois, il ne poursuivait pas des objectifs immédiats et concrets, mais il travaillait à élargir l'air de nos échanges avec l'Europe. Il cherchait des appuis ou des stimulants européens à

dans le passé. Le fleuve Saint-Laurent peut se venger davantage, puisqu'il est le maître incontesté, plus que la dictature, de chasser des obstacles accumulés sur le passage de ses eaux accrues en hiver par des moyens artificiels, au bénéfice des territoires qui lui fournissent ces eaux, les États-Unis et surtout la province de l'Ontario.

Ce qu'il y a de plus étonnant, ces deux bénéficiaires obtiennent la coopération ingénue de l'administration municipale et de ses deux comparses, Québec et Ottawa. Est-ce cela le patriotisme de la Ligue de Jacques-Cartier?

Des volumes ont été écrits au sujet de la production du frazil entr'autres par Howard T. Barnes, F.R.S., professeur et directeur de physique à l'université McGill. Onze ingénieurs anglais et six ingénieurs canadiens-français ont participé à la stabilité de l'écoulement du fleuve, de ses glaces, de ses frazils, aux provocations d'embâcles en face du port de Montréal, qui est bien connu des experts. Il est logique que la création d'obstacles de modifications et d'accroissement du débit par la régularisation en hiver soumise à des températures incontrôlables par nos lois humaines, ouvre la porte à des dégâts et à des désastres incontrôlables.

Et dire qu'il est si facile d'agir et vouloir autrement l'Expo, par le choix du terrain de golf dans l'île de Montréal ou sur les îles de Boucherville, hors de l'île de Montréal.

Séraphin OUMET, I.C. & A.G.

Ex-ingénieur en charge du canal de la baie George et du Richelieu, Ex-ingénieur-conseil de l'Association internationale de la canalisation du fleuve Saint-Laurent. Membre de la Commission d'urbanisme du Canada.

Le volet agricole

Comme à l'accoutumée, le programme de travail que les Six se sont fixé est un calendrier.

Ce programme de travail comprend deux volets: le premier concerne la politique agricole. Le conseil est convenu d'arrêter, avant le 31 décembre 1963, les règlements en encore en suspens sur les produits laitiers, la viande bovine et le riz. En outre, la commission devra présenter au conseil des propositions relatives au futur règlement sur le sucre, avant la fin du mois de juillet prochain.

M. Couve de Murville n'a donné son accord que sous réserve d'une confirmation du gouvernement de Paris. On ne peut toutefois conclure que le ministre des affaires étrangères, en acceptant (ad referendum) que les règlements agricoles soient arrêtés non pas comme la France le demandait jusqu'alors au 1er juillet, mais à la fin de cette année, a finalement fait une concession très importante, car on ne doutait guère dans l'entourage du ministre qu'il était assez peu réaliste d'exiger la mise au point des textes en litige avant l'été prochain, en tout cas pour les produits laitiers.

De leur côté, les Allemands ont accepté d'avancer de six mois le "calendrier agricole" prévu dans le plan Schroeder et M. Schaus a bien précisé au cours de sa conférence de presse qu'il s'agissait d'un "engagement formel".

Le conseil devra en outre se prononcer lors de sa session des 30 et 31 mai prochains sur l'insertion dans le programme d'action de quatre autres règlements (règlement sanitaire relatif à la viande de bœuf; règlement relatif aux conditions de concours du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole; règlement concernant le Fonds européen pour l'amélioration des structures agricoles; règlement financier concernant les deux précédents).

Importante également apparaîtra la décision prise par le conseil "de décider sur le programme de travail que les Six se sont fixé est un calendrier".

Jacques PERRON

l'économie québécoise. Il s'agit là d'objectifs à longue portée, que le chef de l'État québécois a raison de poursuivre.

Ce qui frappe, dans cet effort, c'est la volonté d'agir soi-même, au lieu de s'en remettre exclusivement au gouvernement central. C'est donc l'acceptation d'une certaine responsabilité québécoise sur le plan international, en des domaines qui relèvent de l'État provincial. Notons enfin avec joie que le premier ministre a été bien accueilli partout.

Réparer une injustice

L'intervention de l'Association du Service civil en faveur de M. Michel LeCorre et de ses gardes apparait sans doute extraordinaire. Elle ne l'est pas plus, il nous semble, que le verdict rendu par le jury, à l'enquête du coroner.



SURSAUT EUROPEEN À BRUXELLES

Les "priorités" du calendrier 1963

Par Paul FABRA

BRUXELLES. — Les Six se sont mis d'accord sur un texte habile qui lie en fait le développement de la politique agricole commune à la définition d'une attitude communautaire à l'égard de la négociation Kennedy.

Malgré un départ très difficile la solution de compromis a ainsi prévalu, ce qui a permis à M. Schaus, ministre des affaires étrangères du Luxembourg, et président de la séance, de déclarer à l'occasion d'une conférence de presse donnée à l'issue de la réunion: "Le climat de relance et de détente, qui s'était amorcé lors de la dernière réunion du conseil, a pu être maintenu."

Au cours de ces conversations qui ont souvent été fort vives, M. Spaak n'a pas hésité, pour aider aux conciliations nécessaires, à appuyer avec efficacité les thèses françaises. La commission, de son côté, n'a pas cessé de rechercher les solutions de compromis. Celle qui a été adoptée doit beaucoup à l'intervention de M. Robert Marjolin, faite au moment où l'on ne paraissait plus pouvoir sortir de l'impasse.

Le volet agricole

Comme à l'accoutumée, le programme de travail que les Six se sont fixé est un calendrier.

Ce programme de travail comprend deux volets: le premier concerne la politique agricole. Le conseil est convenu d'arrêter, avant le 31 décembre 1963, les règlements en encore en suspens sur les produits laitiers, la viande bovine et le riz. En outre, la commission devra présenter au conseil des propositions relatives au futur règlement sur le sucre, avant la fin du mois de juillet prochain.

M. Couve de Murville n'a donné son accord que sous réserve d'une confirmation du gouvernement de Paris. On ne peut toutefois conclure que le ministre des affaires étrangères, en acceptant (ad referendum) que les règlements agricoles soient arrêtés non pas comme la France le demandait jusqu'alors au 1er juillet, mais à la fin de cette année, a finalement fait une concession très importante, car on ne doutait guère dans l'entourage du ministre qu'il était assez peu réaliste d'exiger la mise au point des textes en litige avant l'été prochain, en tout cas pour les produits laitiers.

De leur côté, les Allemands ont accepté d'avancer de six mois le "calendrier agricole" prévu dans le plan Schroeder et M. Schaus a bien précisé au cours de sa conférence de presse qu'il s'agissait d'un "engagement formel".

Le conseil devra en outre se prononcer lors de sa session des 30 et 31 mai prochains sur l'insertion dans le programme d'action de quatre autres règlements (règlement sanitaire relatif à la viande de bœuf; règlement relatif aux conditions de concours du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole; règlement concernant le Fonds européen pour l'amélioration des structures agricoles; règlement financier concernant les deux précédents).

Importante également apparaîtra la décision prise par le conseil "de décider sur le pro-

jet de règlement concernant le premier rapprochement des prix des céréales pour la campagne 1963-1964 avant le 1er juillet 1963" et "de décider sur la fixation des prix pour la campagne 1964-1965 avant le 1er janvier 1964".

Toutefois ce texte est rédigé en termes suffisamment souples pour ne pas constituer cette fois un engagement formel, de la part des Allemands en particulier, de procéder effectivement à un premier rapprochement des prix au 1er juillet prochain, comme le réclame avec insistance la France depuis longtemps. Le conseil n'a pris en effet aucune décision de procédure concernant la date à laquelle il devra se prononcer sur le projet de règlement et ce projet pourrait éventuellement être modifié de telle sorte qu'il n'entraîne pas de grandes modifications pratiques dans l'immédiat. En tout cas, le problème est posé alors que l'on pouvait craindre que les Allemands ne réussissent à renvoyer toute décision aux calendes grecques.

Ajoutons en passant que le conseil devra en même temps examiner, pour faire droit à une demande allemande dans ce sens, les progrès accomplis "vers l'élimination des distorsions dans la concurrence sur les marchés agricoles".

La négociation Kennedy

La deuxième partie du texte est rédigée beaucoup plus succinctement. Elle ne comporte que la phrase suivante: "La communauté arrêtera avant la fin de l'année 1963 la position qu'elle assumera à l'égard des négociations dans le cadre du G.A.T.T."

Doit-on en conclure qu'il faudra attendre le 31 décembre prochain, pour connaître cette position des Six? Non pas. Le conseil s'est en effet mis d'accord sur un texte qui définit déjà les grandes lignes de cette position et qui donne satisfaction à la France sur les questions qu'elle juge essentielles. Les Six peuvent ainsi se présenter à la conférence de Genève, en donnant au moins l'apparence qu'ils ont réalisé entre eux un minimum d'accord. Cette position de départ des Six se trouve exprimée dans une déclaration en sept points qui reproduit les bases de l'accord obtenu il y a quelques jours au sein du comité des experts des Six. Le texte reconnaît notamment que la négociation Kennedy devrait, "sur la base de concessions réciproques, tendre simultanément à un abaissement des tarifs et à une réduction des distorsions". On reconnaît là la thèse française de la nécessité d'"arrêter" les tarifs jugés excessifs.

Mais il est également admis qu'au stade actuel il est difficile d'évaluer avec précision les implications des différentes méthodes de négociation proposées: méthode préconisée par les Américains d'une réduction linéaire pure et simple d'un nombre limité d'exceptions, ou bien méthode "française", comportant une harmonisation automatique des tarifs des pays industrialisés vers des taux objectifs modérés. Aussi la Communauté s'est-elle mise d'accord pour demander au comité spécialisé du G.A.T.T. d'effectuer avant le 15 août prochain une "étude concrète des mérites et des inconvénients respectifs de ces deux systèmes, ainsi que de tout autre qui pourrait être éventuellement proposé".

Il est admis que la négociation Kennedy ne portera sur les produits agricoles que dans la mesure où la Communauté aura établi des règlements sur les produits concernés. Une note adjointe précise en termes hautement juridiques ce point essentiel.

L'habileté des conciliateurs

Que doit-on penser de cet arrangement laborieusement mis au point? La France, on le sait, s'opposait à l'idée qu'il fallait établir une corrélation entre, d'une part, la poursuite de la politique agricole commune à six et, d'autre part, la constatation que des progrès suffisants étaient accomplis dans la future négociation Kennedy. Mais elle soutenait comme une évidence que cette négociation ne pourrait pas avoir lieu si la politique agricole n'était pas préalablement définie et appliquée.

Le point de vue des Pays-Bas et de l'Allemagne était bien exprimé par ce propos que nous a tenu un haut fonctionnaire néerlandais: "La France nous demande de prendre des engagements précis sur les règlements agricoles, mais ne nous offre que des promesses sur la négociation tarifaire."

Tout le monde pensait ainsi que les deux problèmes se trouvaient liés, mais évidemment pas au même niveau. La France aurait estimé inacceptable que l'on subordonne les décisions sur les règlements agricoles au résultat d'une négociation conduite avec les États-Unis et d'autres pays tiers.

En revanche, Hollandais et Allemands auraient sans doute refusé de s'engager plus avant dans la politique agricole commune sans recevoir un minimum d'assurances sur la façon dont devra être conduite la négociation tarifaire.

Toute l'habileté des conciliateurs a consisté à conditionner en fait l'accord sur les règlements agricoles à un accord préalable (on a vu que les Six estimaient que le comité spécial du G.A.T.T. devra remettre les résultats de son étude avant le 15 août) sur la position commune à adopter à Genève. Ainsi le développement interne de la Communauté n'est pas formellement subordonné à la conduite d'une négociation extérieure mais à la définition à six d'une attitude commune.

Un autre sujet de satisfaction pour la délégation française est que le problème des contacts spéciaux avec la Grande-Bretagne a été simplement abordé mais non réglé et qu'en dépit de certaines déclarations de couloir, on semble renoncer à faire de cette question un "préalable" à toute nouvelle décision.

Si l'on se souvient du climat dans lequel s'était engagée cette réunion du conseil des ministres des Six, celle-ci apparaît comme un succès laborieux mais positif. Il reste que sur tous les grands problèmes pendants on est simplement convenu de prendre les décisions à des dates fixes à l'avance. Mais les problèmes restent entiers.

Paul FABRA
(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

La Bible vous parle

Mieux vaut un homme patient qu'un héros, un homme maître de soi qu'un penseur de villes.

(Prov. 16, 32).
Textes choisis par la Société otholique de la Bible.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

FONDATEUR: HENRI BOURASSA (10 janvier, 1910)
Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Claude Ryan, trésorier; ARTHUR LEBEVRE.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au Tarif des abonnements: Édition quotidienne (un an: livraison à domicile \$20, Montréal et banlieue, \$28, Québec et Lévis, \$30 par l'abonnement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

ANDRÉ L.

De Gaulle: "L'univers tomberait dans le pire chaos" sans l'Alliance Atlantique"

ATHENES. — Le président de Gaulle a déclaré hier soir que l'univers tomberait dans "le pire chaos" sans l'Alliance Atlantique. Portant un toast au roi et à la reine de Grèce lors d'un banquet d'Etat offert au soir de sa première journée d'une visite de quatre jours en Grèce, de Gaulle a dit que la France a l'intention de demeurer "ferme et forte pour elle-même et pour les peuples libres". De Gaulle a décrit la France et la Grèce comme étant des pays "chargés de gloire" et "chargés de devoirs". Tout ce qui peut arriver à ces pays affecte plusieurs nations.

Les conversations politiques qui se dérouleront à Athènes pendant les trois prochains jours promettent d'être cordiales à en juger par l'atmosphère, qui régnait à l'aérodrome quand le général et Mme de Gaulle ont mis le pied sur le sol des Hellènes.

Tandis que le roi Paul présentait le général de Gaulle aux membres du gouvernement, la reine Frederika dans un geste d'une charmante simplicité, prenait Mme de Gaulle par le bras et présentait la première dame de France aux chefs de la Grèce.

Une salve de 21 coups de canon a été tirée tandis que le chef d'Etat français et le roi Paul passaient en revue une garde d'honneur formée par un bataillon représentant les trois forces armées.

Après la Marseillaise et l'hymne national hellène, le roi Paul a présenté au général de Gaulle les personnalités grecques présentes puis le cortège s'est dirigé vers le palais royal d'Athènes.

Les Grecs ont déployé des efforts particuliers pour faire de la visite du président français un événement particulièrement brillant et ce sont 20.000 soldats qui prendront part dimanche à une parade militaire gigantesque à Salonique.

Le Parti catholique des Pays Bas a conservé ses positions

LA HAYE. — Le Parti catholique du peuple a défendu avec succès ses positions comme parti le plus puissant des Pays-Bas aux élections qui ont eu lieu mercredi. Les résultats non encore complets démontrent que ce parti a encore obtenu 30 pour cent des votes et gagné un siège additionnel à la Chambre basse.

Le parti travailliste, qui était autrefois d'une force presque égale à celle de ses adversaires, a subi une rebuffade de la part des 6.000.000 d'électeurs, perdant cinq sièges à la Chambre basse et un à la Chambre haute.

Les socialistes pacifistes et les communistes ont chacun remporté quatre sièges. Le parti paysan remporte trois sièges bien que ce soit la première fois qu'il prend part aux élections. Le Parti catholique, qui est le plus important, conserve le tiers des 150 sièges de l'Assemblée.

La reine Juliana ne demandera sans doute pas la formation d'un ministère avant la semaine prochaine.

Commentant hier soir les résultats des élections encore fragmentaires, M. Jean de Guay, premier ministre néerlandais, a déclaré que ces résultats révélaient que la nation dans son ensemble approuvait la façon dont son gouvernement a conduit les affaires du pays au cours des quatre dernières années.

Pour sa part, M. Joseph Luns, ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'il "était tout à fait satisfait des résultats".

Quant au Dr De Kort, chef du Parti catholique à la Chambre basse, il a affirmé que les résultats indiquaient que le parti travailliste n'était pas parvenu à tirer profit de sa politique d'opposition.

GATT: offensive d'envergure pour éliminer les barrières tarifaires

GENÈVE. — Des négociations décrites comme la plus grande offensive jamais vue pour éliminer les barrières tarifaires sur une échelle mondiale ont débuté hier alors qu'avait lieu la première réunion de la conférence, qui doit durer une semaine, de l'Accord général de tarifs douaniers et du commerce (GATT).

Cette conférence à laquelle assistent des délégations de membres — y compris le Canada — et des observateurs d'autres pays sous statut spécial en vertu du GATT, est le prélude de négociations complexes et pénibles qui se poursuivront tout au moins jusqu'à la fin de 1964.

M. Hans Schaffner, ministre de l'économie de Suisse, a été élu à l'unanimité président de la conférence.

Dans son discours inaugural, M. Schaffner a souligné que le succès des négociations "Kennedy" sur les tarifs douaniers, qui se dérouleront l'année prochaine, dépendra en grande partie de l'attitude et de la politique adoptées par deux ou trois des principaux participants.

M. Schaffner a déclaré ensuite que les pays moins développés ne pouvaient être aidés de manière vraiment efficace par les "instruments traditionnels de politique commerciale" tels que les réductions de tarifs douaniers. D'autres facteurs, dit-il, entrent en jeu,

par exemple la diversification de la production et l'augmentation des échanges entre les pays moins développés.

Mais ces pays, a-t-il souligné, "ne doivent pas sous-estimer les réelles difficultés auxquelles leurs partenaires hautement développés doivent faire face lorsqu'ils sont appelés à modifier des systèmes économiques et financiers profondément enracinés dans les traditions nationales et dans les législations nationales."

Le chef de la délégation américaine, M. Christian Herter, a déclaré que l'argent et l'aide que l'on donne aux pays sous-développés seront perdus à moins que l'on donne aussi une chance à ces pays de vendre leurs produits.

M. Herter a déclaré: "La tâche la plus importante qu'entreprendra cette réunion est de trouver des moyens de favoriser les exportations des pays moins développés."

La brève séance inaugurale a été suivie de sessions privées. La conférence doit se poursuivre jusqu'à mardi alors qu'une déclaration sera remise aux journalistes.

Des 70 pays qui y sont représentés, 50 sont membres du GATT, tandis que les 20 autres y ont délégué des observateurs. Seulement deux délégations viennent de derrière le rideau de fer. Il s'agit de celle de la Tchécoslovaquie, membre à part entière du GATT, et celle de la Pologne, qui est membre associé seulement.

Le Canada, membre à part entière de cet organisme, y est représenté par son ministre du commerce, M. Mitchell Sharp.

Le cabinet Fanfani remet sa démission

ROME. — Le premier ministre Fanfani a remis hier au président Antonio Segni la démission de son cabinet. Les observateurs sont d'avis que M. Segni pourrait bien demander à M. Aldo Moro, secrétaire du parti démocrate-chrétien de former le prochain gouvernement au lieu de s'adresser de nouveau à M. Fanfani. Quand le nouveau cabinet sera formé, le Parlement sera appelé à lui témoigner un vote de confiance.

La France contribuerait à une force multilatérale atomique

OTTAWA. — On croit savoir, dans les milieux diplomatiques, que la France accepterait de contribuer à une force multilatérale atomique de l'OTAN, question dont on discutera à Ottawa la semaine prochaine, lors de la réunion du Conseil des ministres de l'organisation.

Une telle force de frappe comprendrait: plusieurs sous-marins à propulsion nucléaire équipés des fusées Polaris, en Méditerranée; des escadilles de bombardiers britanniques;

des unités aériennes tactiques appartenant au Canada, à l'Allemagne fédérale, à la Belgique et aux Pays-Bas, ainsi que deux escadilles françaises qui ont leur base en Allemagne et qui seraient équipées d'armes atomiques américaines.

Cette force nucléaire servirait à coordonner et unifier l'usage des puissances nucléaires américaines britanniques pour la défense de l'Europe, tout en contribuant au réseau occidental de défense commune.

LONDRES. PA. — Afin de s'assurer de l'appui des Etats-Unis et de la France, le gouvernement britannique a apporté d'importants changements à son projet pour une force nucléaire de l'OTAN. La conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui aura lieu à Ottawa la semaine prochaine, étudiera la création de cette force.

Des informateurs ont révélé que la Grande-Bretagne a apporté les modifications suivantes à son projet: une résolution demandant la création d'une force nucléaire au sein de l'OTAN a été abandonnée pour plaire à la France. Les délégués français aux quartiers généraux de l'OTAN ont fait valoir au cours d'entretiens officieux que l'établissement d'un commandement nucléaire, composé des nations participant à la force nucléaire, constituerait "une alliance dans l'Alliance".

SALISBURY. — Six employés britanniques d'une entreprise de construction du Katsen ont été arrêtés à Elisabethville, en République du Zaïre, à la suite d'une enquête commerciale de cette entreprise. On a fait savoir que ces individus sont soupçonnés d'avoir servi comme mercenaires dans les forces de Tschombe.

Oleg Penkovsky a été fusillé

LONDRES. — Le savant russe Oleg Penkovsky qui fut condamné samedi dernier pour espionnage contre l'URSS pour le compte de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, a été fusillé, annonçait hier l'agence Tass.

J'étais retenu par mon complexe...

J'avais 38 ans. J'étais content. Maître par une compagnie de construction. Depuis des années, je dirigeais des équipes d'hommes et l'on disait que j'étais sûr de moi.

Pourtant je savais qu'un complexe me retenait et m'empêchait de donner mon plein rendement. C'était dû à mon manque d'instruction.

J'étais convaincu qu'avec ma compétence et mon expérience je pouvais faire plus et gagner plus.

A cause de mon complexe d'infériorité je manquais d'audace et j'avais peur du lendemain.

J'ai alors décidé de suivre les cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité. Ce fut une révélation. J'y ai appris à corriger certains défauts et à développer certaines qualités. Je suis de plus en plus sûr de moi. J'envisage l'avenir avec confiance et optimisme. Je suis persuadé que je vais faire un succès de ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instituteurs, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir tout.

Jours de mieux en mieux. Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y vivent le fameux volume: "Arrêtez d'avoir peur" et croyez au succès" en vente partout, écrit par Jean-Guy Leboeuf.

C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité. C'est un véritable cours de relations humaines, de formation de chefs et de persuasion par la parole.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 5.000 grands distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite lundi le 20 mai ou mercredi le 22 mai à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, appelez à VI. 2-8186.

A Addis-Abéba, les Etats africains indépendants font preuve de solidarité

ADDIS ABABA. — La deuxième journée de la conférence des ministres africains des affaires étrangères s'est ouverte hier par la discussion du

statut des observateurs venus de pays africains non indépendants, apprend-on de source proche de la conférence.

Johnson: Le...

(Suite de la page 8)

ce qu'on voit à la surface n'est que peu de chose, comparativement à ce qui reste caché dans les profondeurs.

"La renaissance de la séparation, sous une forme beaucoup plus cohérente et plus rationnelle qu'autrefois, n'est qu'une manifestation parmi plusieurs autres de ce phénomène."

Esprit limité "Plus nombreux encore sont les citoyens de notre province qui espèrent une nouvelle constitution, mais qui n'entendent pas l'espérer indéfiniment. En fait, ils constituent l'immense majorité de la population québécoise. Le séparatisme n'est pas leur premier choix, mais il serait leur ultime recours s'il s'avérait impossible de conclure une nouvelle alliance au sein de laquelle les deux nations auraient des chances égales de s'épanouir suivant leurs aspirations particulières."

M. Johnson a été applaudi par les deux côtés de la Chambre, tout comme devait l'être M. Laporte après lui.

Le Ghana repousse par exemple le nom de "Organisation des Etats africains" pour l'organisation que se propose de créer la conférence. Le Ghana suggère le nom de "Union des Etats africains et de Madagascar" et veut voir cette union assumer un caractère politique et d'amener la conférence à discuter la possibilité pour tous les Etats africains de suivre la même ligne de politique étrangère.

L'Ouganda est soucieux d'obtenir de la conférence des règles pour la représentation proportionnelle équitable des Etats africains au sein des organisations internationales, plus spécialement au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le Soudan se fait le champion de la libération des territoires africains non encore indépendants et propose: 1) la création d'un fonds de libération; 2) l'entraînement mili-

taire des combattants africains pour la liberté; 3) le boycottage complet de l'Afrique du Sud, y compris l'interdiction pour l'Afrique du Sud de pénétrer dans les eaux territoriales ou de survoler le sol des autres Etats africains; 4) le soutien des nationalistes de l'Angola et de la Mozambique contre la domination portugaise.

Le Soudan réclame aussi l'interdiction des essais nucléaires en Afrique, la liquidation des bases militaires étrangères et le rejet des pactes militaires.

VIENTIANE. — Au cours d'un entretien avec des journalistes, le prince Souvanna Phouma, premier ministre laotien, a déclaré qu'il n'accepterait jamais une partition du Laos. La division du pays entre communistes et non-communistes constitue une solution inacceptable au problème laotien.

Interrogé sur le rôle de la commission internationale de contrôle, le prince Souvanna Phouma a déclaré que "si tout le monde agissait avec sincérité, la commission pourrait facilement remplir son rôle, un rôle de contrôle très important." Le premier ministre laotien a indiqué en conclusion qu'il pensait que le communisme et la démocratie pouvaient encore coexister au Laos.

LEFEBVRE FRERES LTEE

(Vue de l'atelier de Montréal-Nord)

ATELIER DE MÉCANIQUE LE PLUS CONSIDÉRABLE DU GENRE AU CANADA

(Cent soixante-quinze employés)
Près d'un demi-siècle d'existence

- Construction de machines de tous genres. Réparations générales
- Machines d'imprimerie de toutes sortes. SERVICE, VENTE, ECHANGE

TOUTES MACHINES ET PIÈCES ENTièrement FABRIQUÉES DANS NOS ATELIERS

Nos spécialités:

- Moteurs DIESEL et populaires
- Département de dessin et de patrons
- Soudure à l'oxygène et à l'acétylène
- Machinerie pour entrepreneurs et carrières

LEFEBVRE FRERES

SIÈGE SOCIAL : 970 rue de Bullion Montréal 18 UN. 1-7471*
SUCCURSALE : 10301 rue Pelletier Montréal-Nord DA. 1-2220*

BIENTOT EN LIBRAIRIE

LE LIVRE TANT ATTENDU DE
JEAN PALARDY
LES MEUBLES ANCIENS DU CANADA FRANÇAIS
ACTUELLEMENT UN SPÉCIMEN EN MAGASIN
MISE EN VENTE: MILIEU DE MAI
PRIX : \$17.00

Nous prenons les commandes actuellement
PRIX DE LANCEMENT POUR UNE PERIODE LIMITEE

NOUS FAISONS TOUJOURS
40% D'ESCOMPTE
SUR NOS DISQUES DE MUSIQUE CLASSIQUE

LIBRAIRIE FLAMMARION
1243, UNIVERSITÉ, MONTRÉAL
Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine Est TEL.: 842-8811

Costa Brava

IVOIRE ESPAGNOL, FINI VELOUTÉ

Merveilleuse interprétation espagnole. Le beau et fonctionnel de ces meubles répond admirablement aux exigences de notre époque et ils forment par le fait même un groupe classique contemporain.

Grand bureau triple 82" de long, 9 tiroirs avec miroir octogonal repoussé et bicolore, un chiffonnier à 6 tiroirs dont 3 sont derrière 2 portes; une table de 48". Fabrication d'expertise remarquable.

3 morceaux 895.
tables de chevet chacune 115.
commode-console à trois tiroirs 180.
Vous pouvez aussi vous procurer la tête de lit à 4".

théâtre, musique, cinéma, variétés, télévision

le
Théâtre
par
Jean HAMÉLIN

Fin de saison au Rideau Vert

C'est par un divertissement en vers que se termine au Rideau Vert la plus brillante saison. Vert depuis sa fondation. Qui dit vers ne veut pas nécessairement dire poésie et nous savons depuis une cinquantaine d'années que c'est beaucoup plus dans le vers libre que dans l'alexandrin que s'expriment les poètes. Ainsi les versets d'un Claudel, où l'on chercherait vainement une rime ou une césure, paraissent-ils un potentiel poétique qui est hors de comparaison avec les platitudes rimées d'un Edmond Rostand.

Au temps du sputnik et du twist, André Roussin a choisi, par défi et par amusement, de se servir du classique alexandrin pour s'exprimer au théâtre. Cela n'en fait pas davantage un poète et il n'y a pas plus de poésie dans "Les Glorieuses" que dans l'importe quelle autre pièce en prose de cet auteur. On peut ajouter aussi que les vers alignés parfois avec esprit par Roussin ne sont que plus mauvais que ceux de Rostand ou des pompeux dramaturges qui au début du siècle croyaient encore utile de faire rimer des alexandrins pour se distinguer à la scène.

C'est en vers que, sur la scène du Stella, on prend un whisky, on parle de l'ONU au monsieur Khrouchtchev, ou qu'on répond au téléphone. Il en résulte de drôles de combinaisons qui font parfois rire. Mais on sent qu'une fois le pari accepté et tenu, Roussin est un peu privé de sa liberté d'expression. Le comédien s'en rend compte et on le trouve plus laborieuse que d'autres.

Elle est d'ailleurs faite à la façon d'un divertissement, d'un impro qui permet à un auteur comme Roussin (Molière l'avait fait en son temps, mais ce n'est pas par là qu'il nous intéresse) de se mettre lui-même en scène comme dramaturge. Le procédé lui permet de décocher des flèches à qui il veut: aux femmes, au mariage, aux médecins (encore Molière!), aux bas-bleus qui se prennent pour des auteurs, et finalement, d'où le titre de la pièce, aux femmes ou veuves de grands hommes qui veulent faire le plus grand parti de la gloire vivante ou posthume de leur mari. Tel est pris qui croyait prendre et malgré sa dénonciation des "Glorieuses", c'est à l'une d'elles, sa propre femme, que Carruche devra rendre finalement, et malgré qu'il en ait, les armes.

Le jeu n'est pas cependant poussé à bout, à ce qu'il me semble, et sur un sujet sérieux, je crois que Roussin aurait pu être beaucoup plus agressif. Aussi "Les Glorieuses" ne dépasse-t-elle guère l'aimable divertissement que l'on écoute d'une oreille distraite. On sait gré à l'auteur d'avoir surtout vers la fin de sa pièce, réussi quelques scènes accessoires qui sont les meilleures de la comédie, celle par exemple où le veuve d'Hamlet Barbet, dramaturge raté, vient offrir à Carruche de terminer les œuvres laissées inachevées de son époux, celle aussi où la jeune comédienne vient demander à Carruche qui croyait devenir son amant d'être son témoin de mariage. Cette petite scène presque terminée à d'ailleurs été jouée à ra-

vir et avec une remarquable fraîcheur par Rita Imbeault, que l'on regrette de ne pas voir plus souvent sur nos scènes.

Au Stella, il ne m'a pas paru que la mise en scène de Jean Faucher ait tiré plein parti de la comédie. Il trouve un air trop sérieux. Il faudrait plus d'envol et de liberté à cette pochade pour qu'elle rejoigne constamment le public.

Gilles Pelletier, splendide acteur dramatique, ne me paraît jamais très à l'aise dans une comédie inférieure à son talent d'acteur. Ici on sent tout de même, malgré ses fortes qualités de comédien, qu'il n'est pas chez lui. Il ne m'a jamais donné l'impression d'être vraiment un dramaturge qui parvient à qui sourit enfin le succès. Catherine Bégin, un peu jeune pour le rôle, a moins que ce soit le rôle qui soit un peu vieux pour elle, est toujours en scène cette jeune femme désinvolte, très élégante et très vache que nous aimons voir. Lucie de Vienne joue avec une grande assurance et un certain panache le rôle de la belle-mère de Carruche et Mariette Duval en quelques répliques sait imposer un personnage qui a du relief. Rose Ray-Duval est amusante en glorieuse du second rayon et l'ai déjà dit comment Rita Imbeault m'avait charmé par sa spontanéité. Georges Carrière enfin est solide dans un rôle qui n'est guère développé.

Voici un spectacle qui est bien fait pour les approches de l'été. Il ne marque guère dans la saison du Rideau Vert, mais on ne s'y ennui-
rait pas.



Le peintre Jean-Paul MOUSSEAU expose actuellement sa pro-

duction récente, des pastels à l'huile, à la galerie Agnès Lefort.

Cette exposition se terminera le 19.

Nouvelles en bref

Le Musée des Beaux-Arts et ses bureaux seront fermés lundi, le 20 mai, à l'occasion de la fête de la Reine.

Le Vendredi 24 mai, aura lieu à la salle d'audition de l'Ecole Vincent-d'Indy, 200, Chemin Bellingham, l'épreuve-concert pour l'examen final.

Le public est cordialement invité et l'entrée est libre. Voici l'horaire des séances: 9:00—Rose-Marie Barbeau, 10:00—Louise Forand, 11:00—Jeanne Mance Morin, 2:00—Eric Paci, 3:00—Louise Richer, 4:00—Lise Jacques.

Le Concert de Gala Provincial des Festivals de Musique du Québec aura lieu le dimanche 9 juin à 7 h 15 au Théâtre de la Comédie Canadienne. L'orchestre sera sous la direction de Wilfrid Pelletier. Les

bourses provinciales seront remises à cette occasion. Les billets sont maintenant en vente, pour toutes réservations communiquer à 931-1779 ou 1958 ouest, boul. Dorchester, suite 2.

Le 18 mai à 8 heures p.m., les Jeunes Tertiaires de l'Est du Canada vous invitent à assister à leur programme récréatif: démonstrations folkloriques, chansonnière, mime, pianiste et une comédie de Chancel. Le tout se terminera par des danses populaires et folkloriques où toute l'assistance s'amusera en fraternisant.

C'est une des activités du Congrès National Interbourses provinciales.

Des projets pour Jacques Languirand

Malgré la réaction très favorable de la critique parisienne à sa pièce "Les Violons de l'automne", Jacques Languirand nous communique de Paris qu'il vient de signer un accord avec une agence allemande de qui se propose de faire créer "Les Violons de l'automne" en Allemagne, au cours de la saison prochaine.

En outre, la revue théâtrale "Sipario", de Milan, a retenu les droits de traduction en italien de la pièce de Languirand. Cette publication aurait lieu aussi la saison prochaine.

Enfin le jeune animateur Jean-Jacques Aslanian, qui vient d'ouvrir à Montparnasse le "Théâtre de Plaisance", a déclaré au cours d'une entrevue radiophonique qu'il envisage de présenter la saison prochaine à Paris "Les Grands départs", de Languirand. Actuellement le "Théâtre de Plaisance" présente, avec beaucoup de succès, "La Farce" de Vahé Katcha, que la critique a très bien accueillie.

dientiel du Tiers-Ordre séculier de saint François, au Palais du Commerce.

Pour la quatrième année consécutive, les "Concerts Dominicaux sous les étoiles" auront lieu cet été, en plein air, au Chalet du Mont-Royal. L'Orchestre symphonique sera sous la direction de Alexander Broth. Les quatre concerts auront lieu les 23 et 30 juillet, et les 6 et 13 août.

Trois des auditions du Chalet seront consacrées aux œuvres d'un seul des compositeurs suivants: Beethoven, Brahms et Mendelssohn. Le quatrième et dernier concert de la saison estivale sera "Une soirée d'opéra".

"L'Amour cousu d'or", de Philippe Daudy

Charles-Georges qui est à la tête d'une immense fortune, veut être aimé non pour lui-même mais pour son argent. Bô aime l'argent et n'aime que cela. Ils se rencontrent, se connaissent, s'aiment, non sans convenir d'un très rigoureux contrat qui est susceptible de faire de Bô, pour peu qu'elle y prenne garde, l'une des femmes les plus riches du monde. A partir de là commence entre Charles-Georges et Bô une très étrange et subtile guerre secrète. Qui gagnera? Et qui? Philippe Daudy, en écrivant ce roman d'un couple dont les rapports ne sont regis que par l'argent, ouvre un procès où plus d'un se sentira concerné. Peut-être quelques femmes se recommanderont-elles en Bô. Peut-être qu'à la lumière de ce récit d'autres s'apercevront, tout au fond d'elles, ce quelque chose qui fait de Bô un monstre. Mais, au fait, Bô est-elle un monstre? (Robert Laffont)

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT — "Les Glorieuses", à 8 h 30, dim., 2 h 30 et 7 h 30.
THÉÂTRE LA POUDRIÈRE — "Occupé-toi d'Amélie", 8 h 30. Tous les soirs. Relâche dimanche.
ATELIER DES SALTIMBANQUES — (Angèle Bonaccorsi et St-Paul) "Impromptus à Loisir", ven., sam. et dim., à 8 h 30.

CINÉMA

ALOUETTE — "Maytime" — 2:00 — 8:30; dim. 2:00 — 8:30.
AVENUE — "Crooks Anonymous" — 1:35 — 3:35 — 5:30 — 7:30 — 9:30.
BIZOU — "Les Deux Gamins" — 12:30 — 3:15 — 5:15 — 7:15 — 9:15.
CANADIAN — "Comme Dieu m'a fait" — 12:30 — 2:25 — 4:30 — 6:30 — 8:30.
CAPITOL — "Follow the Boys" — 10:35 — 12:30 — 2:25 — 4:30 — 6:30 — 8:30.
CENTRE D'ART DE L'ÉLISE — "L'Amant le cinq jours" 7:30 — 10:00. Sam., 3:00 — 7:30 — 10:00. Dim., 3:00 — 5:00 — 7:30 — 10:00. Salle Ateneum — "La Notte" 7:30 — 10:00. Sam., 3:00 — 5:30 — 10:00. Dim., 3:00 — 5:00 — 7:30 — 10:00.
CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "How the West was won" tous les soirs 8:30; mats: merc. 2h. Mats: sam., dim., 1h. — 4:45 p.m.
COMÉDIE CANADIENNE — "Les Lisières Amériques" — semaine 7h. et 9h. Dim. 1:00 — 3:00 — 5:00 — 7:00 — 9:00.
DORVAL — (Salle Doré) — "Love and the Frenchwoman", 7:00 — 9:25. sam. et mats, 2:00 — 4:30. Dim., à compter de 1:45. — (Red Room) "To Kill a Mockingbird" — 9:15 — 4:00. "Pounds of Trouble" — 7:20. sam. et mats (mats): 1:00; dim., à compter de 12:30.
FRANCAIS — "Voulez-vous danser avec moi" — 2:50 — 4:25 — 10:00. "La Grande parodie" 12:30 — 4:25 — 8:00.
KENT — "The Wrong Arm of the Law" — 12:35 — 2:05 — 3:15 — 7:25 — 9:40. — "The Wedding of the Year" — 2:45 — 4:55 — 7:10 — 9:20.

LAVAL

"Comme Dieu m'a fait" — 12:00 — 3:25 — 5:50 — 10:20 — "Le Miracle des Loups" — 1:35 — 5:00 — 8:30.
LOEW'S — "Critic's Choice" — 10:30 — 12:45 — 3:00 — 5:15 — 7:30 — 9:40.
MONKLAND — "To Kill a Mockingbird" — 1:05 — 5:10 — 9:30 — "40 Pounds of Trouble" — 3:50 — 7:40.
ONF — "Festival du cinéma amateur" — sam., dim., 8 h 30.

ORPHEUM — "The Loves of Salammbô" — 10:00 — 12:25 — 2:55 — 5:20 — 7:45 — 10:15. Dim., 12:15 — 2:45 — 5:10 — 7:40 — 10:10. — "The Firebrand" — 11:15 — 1:40 — 4:05 — 12:30 — 6:30 — 8:55; dim., 1:25 — 3:55 — 6:25 — 8:55.

OUTREMONT — "Son of Flubber" — 12:15 — 2:20 — 4:30 — 6:35 — 9:25.
PALACE — "Love Is a Ball" — 10:10 — 12:20 — 2:35 — 4:45 — 7:05 — 9:25.

PAPINEAU — "Samson vs Hercule" — 1:05 — 4:30 — 7:55 — "Rue de la Droque" — 2:50 — 6:15 — 9:35.
PARISIEN — "Thérèse Desqueyroux" 12:30 — 2:45 — 5:00 — 7:15 — 9:30.

PLACE VILLE-MARIE (Grande salle) — "Seven Capital Sins" — 12:15 — 2:30 — 4:45 — 7:05 — 9:25. (Petite salle) — "Divorce Italian Style" — 12:30 — 2:55 — 4:40 — 6:45 — 8:50.

PLAZA — "Comme Dieu m'a fait" — 12:30 — 2:25 — 4:30 — 6:35 — 9:25. "Le Miracle des Loups" — 1:35 — 5:00 — 8:30.

RIVOLI — "Voulez-vous danser avec moi" — 2:45 — 6:15 — 9:40 — "La grande parodie" 12:35 — 4:20 — 7:50.

SEVILLE — "Lawrence of Arabia" — soir, à 8 h 15; sam. et mer., à 2 h 15 et 8 h 15; dim., à 2 h 15 et 7 h 45.

SNOWDON — "Sundara and Cybele" — soir, à 8 h 30 — sam., dim., 2 h et 8 h 30.

ST-DENIS — "Les Deux Gamins" — 12:30 — 3:45 — 5:30 — 9:45 — "La Reine des Fées" — 1:55 — 5:00 — 8:15.

...oui, je suis peut-être un peu fou, mais je trouve que manger des mets continentaux dans un restaurant polynésien, c'est une idée de génie!

Vive le KON-TIKI



Bien sûr que c'est une idée de génie! C'est pour quoi nous avons ajouté à notre menu un délicieux plat de poisson. Le décor est le même, toujours évocateur, toujours exotique. Et la cuisine est si variée qu'elle ne peut manquer de plaire à tous. Soyez un peu fou, vous aussi... Faites école et Polynésie pour le temps d'un repas fin. Et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à commander vos mets continentaux préférés. Venez au Kon-Tiki, la parodie des films boucous.

Qu'est-ce que le Kon-Tiki? C'est un restaurant polynésien, ouvert de midi à 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, 12 h. Stationnement gratuit après 6 h, p.m. Four réservations, appelez Vite 2-7777.

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL

Montreal, Québec

DEMAIN

CE SOIR A 9 HRES

THEATRE ST-DENIS

Soirée d'Adieu

avec

ANNE CORDY

Luis MARIANO

accompagnés par: Jean-Jacques ROBERT, Maurice DARNELL et les deux meilleurs trombones d'Europe

BENNY VASSEUR et ANDRE PAQUINET

JEAN FRANÇOIS à la batterie

PRIX (taxe incl.) \$1.50, \$2, \$3, \$4, \$5

BILLET EN VENTE AU ST-DENIS

ELYSEE

CINÉMA DESCA 35 x MILTON W. MTL. V12-6853

SALL EISENSTEIN DERNIER JOUR LA NOTTE (La Nuit)

SALLE RESNAIS

7e S. L'AMANT DE CINQ JOURS

JEAN-PIERRE CASSE

JEAN SERRA

DEMAIN

Un chef d'œuvre du film d'art

a Summer to Remember

From Real Studios, producers of "Ballad of a Soldier"

DEMAIN

CE SOIR A 9 HRES

THEATRE ST-DENIS

Soirée d'Adieu

avec

ANNE CORDY

Luis MARIANO

accompagnés par: Jean-Jacques ROBERT, Maurice DARNELL et les deux meilleurs trombones d'Europe

BENNY VASSEUR et ANDRE PAQUINET

JEAN FRANÇOIS à la batterie

PRIX (taxe incl.) \$1.50, \$2, \$3, \$4, \$5

BILLET EN VENTE AU ST-DENIS

AU CLUB DES ARTS

2080 rue Crescent

"Symphonies inachevées"

avec RAYMOND LEVESQUE

revue hilarante

SPECTACLES Le jeudi à 11 h. 30

VENDREDI - SAMEDI 10 h. et minuit et demi

PERMIS COMPLET CUISINE MERVEILLEUSE Atmosphère agréable

RESERVATION: 844-0448

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

VENDREDI 17 MAI

CBFT — Canal 5

12:00 L'Éclair
12:30 L'Éclair
1:00 L'Éclair
1:30 L'Éclair
2:00 L'Éclair
2:30 L'Éclair
3:00 L'Éclair
3:30 L'Éclair
4:00 L'Éclair
4:30 L'Éclair
5:00 L'Éclair
5:30 L'Éclair
6:00 L'Éclair
6:30 L'Éclair
7:00 L'Éclair
7:30 L'Éclair
8:00 L'Éclair
8:30 L'Éclair
9:00 L'Éclair
9:30 L'Éclair
10:00 L'Éclair
10:30 L'Éclair
11:00 L'Éclair
11:30 L'Éclair

CBMT — Canal 8

12:00 L'Éclair
12:30 L'Éclair
1:00 L'Éclair
1:30 L'Éclair
2:00 L'Éclair
2:30 L'Éclair
3:00 L'Éclair
3:30 L'Éclair
4:00 L'Éclair
4:30 L'Éclair
5:00 L'Éclair
5:30 L'Éclair
6:00 L'Éclair
6:30 L'Éclair
7:00 L'Éclair
7:30 L'Éclair
8:00 L'Éclair
8:30 L'Éclair
9:00 L'Éclair
9:30 L'Éclair
10:00 L'Éclair
10:30 L'Éclair
11:00 L'Éclair
11:30 L'Éclair

CBM

12:00 L'Éclair
12:30 L'Éclair
1:00 L'Éclair
1:30 L'Éclair
2:00 L'Éclair
2:30 L'Éclair
3:00 L'Éclair
3:30 L'Éclair
4:00 L'Éclair
4:30 L'Éclair
5:00 L'Éclair
5:30 L'Éclair
6:00 L'Éclair
6:30 L'Éclair
7:00 L'Éclair
7:30 L'Éclair
8:00 L'Éclair
8:30 L'Éclair
9:00 L'Éclair
9:30 L'Éclair
10:00 L'Éclair
10:30 L'Éclair
11:00 L'Éclair
11:30 L'Éclair

ALOUETTE

SEMAINE PROCHAINE — GENE KELLY dans "BRIGADOON"

ALOUETTE

SEMAINE PROCHAINE — GENE KELLY dans "BRIGADOON"

ALOUETTE

SEMAINE PROCHAINE — GENE KELLY dans "BRIGADOON"

ALOUETTE

SEMAINE PROCHAINE — GENE KELLY dans "BRIGADOON"

ALOUETTE

SEMAINE PROCHAINE — GENE KELLY dans "BRIGADOON"

ALOUETTE

SEMAINE PROCHAINE — GENE KELLY dans "BRIGADOON"

Programmes de radio

12:00 L'Éclair

12:30 L'Éclair

1:00 L'Éclair

1:30 L'Éclair

2:00 L'Éclair

2:30 L'Éclair

3:00 L'Éclair

3:30 L'Éclair

4:00 L'Éclair

4:30 L'Éclair

5:00 L'Éclair

5:30 L'Éclair

6:00 L'Éclair

6:30 L'Éclair

7:00 L'Éclair

7:30 L'Éclair

8:00 L'Éclair

8:30 L'Éclair

9:00 L'Éclair

9:30 L'Éclair

10:00 L'Éclair

10:30 L'Éclair

11:00 L'Éclair

11:30 L'Éclair

12:00 L'Éclair

12:30 L'Éclair

1:00 L'Éclair

1:30 L'Éclair

2:00 L'Éclair

2:30 L'Éclair

3:00 L'Éclair

3:30 L'Éclair

4:00 L'Éclair

4:30 L'Éclair

5:00 L'Éclair

5:30 L'Éclair

6:00 L'Éclair

6:30 L'Éclair

7:00 L'Éclair

7:30 L'Éclair

8:00 L'Éclair

8:30 L'Éclair

9:00 L'Éclair

9:30 L'Éclair

10:00 L'Éclair

10:30 L'Éclair

11:00 L'Éclair

L'univers féminin

À l'intérieur des murs de St-Jean-de-Dieu on pratique l'occupation thérapeutique

Les hôpitaux psychiatriques renferment en leurs murs autant de mystères et de secrets que dans le public. On imagine souvent les aliénés mentaux, prisonniers de leurs camisoles de force, à peine admis à participer à un minimum de vie communautaire. Afin de prouver au public qu'à St-Jean-de-Dieu, il n'y a pas que des malades chroniques, des cellules sans barreaux et que certains appels — peut-être celui de Page qui a publié il y a quelques années "Les fous crient au secours!" — ont été entendus, la direction et le personnel religieux et laïque ont ouvert, hier après-midi, les portes de l'institution aux journalistes de presse, radio et télévision.

6.000 MALADES.
C'EST BEAUCOUP TROP!

L'institution qui loge actuellement environ 6.000 malades dispose d'environ 70 médecins. Inutile d'ajouter que chaque médecin doit être absorbé par une besogne au-dessus de ses forces. Une clinique psychiatrique qui accueille périodiquement 1.200 anciens malades qui sont soumis à des visites de routine après leur sortie de l'hôpital grevissent et une équipe de

médecins jeunes et dynamiques qui ont pris conscience des problèmes énormes de cette trop vaste institution y accomplissent depuis cinq ans un travail de transformation des structures. C'est grâce à eux que l'institution a été divisée en cinq groupes réparant les arrières mentaux à partir de 15 ans; les personnes âgées, hommes et femmes, relevant toutes d'un même directeur médical; les malades souffrant de maladies fonctionnelles, et chroniques; d'une unité purement médico-chirurgicale ou psychiatrique, et enfin d'une division de réhabilitation qui comprend en premier lieu l'occupation thérapeutique à la tête de laquelle nous trouvons une femme, Soeur Berthe-Yolande.

QU'EST-CE QUE
L'OCCUPATION
THERAPEUTIQUE?

"L'occupation thérapeutique est une forme essentielle de traitement apportée des succès remarquables dans la réhabilitation de nos malades, nous dit Soeur Yolande-Berthe et le Dr Paul-Hus. Cette occupation est différente d'a-

transformer ce travail des arrières mentaux vers un mode de thérapie industrielle. C'est ainsi que nous arriverons vraiment à réhabiliter nos malades en leur permettant de s'occuper et de conserver leurs liens avec le monde extérieur".

Afin de répondre à ce désir des malades de faire participer le monde extérieur à leur vie d'internement, une exposition de leurs travaux est ouverte au grand public de 9h. du matin à 9h.30 du soir jusqu'à dimanche inclusivement. Vous y verrez des travaux manuels, des pièces tissées, tricots, petites menuiseries, peintures, sculptures, bijoux, etc. exécutés et présentés au public par les malades eux-mêmes. Une visite à l'institution vous permettra d'apprécier le travail des médecins afin de donner à ces malades le goût de vivre. "Ce qu'il faut voir dans ce travail de nos malades, nous dit le Dr Paul-Hus, en terminant, ce n'est pas le degré artistique atteint, mais bien l'amour et l'intérêt qu'ils y ont mis. Il serait malheureux pour les malades présents que le public ne s'attache qu'aux plus belles réalisations; en fait, une petite statuette exécutée maladroitement demande quelquefois un



Deux femmes au sourire inquiet qui ont suivi, heure après heure, l'extraordinaire périple de l'astronaute Gordon Cooper. A gauche, Mme Hattie Cooper, la mère du jeune astronaute américain, et à droite Mme Orena Herd, sa grand-mère. Le fils et petit-fils de ces deux femmes est le plus jeune astronaute et le dixième être humain qui réussit à quitter l'attraction terrestre pour atteindre l'espace.

Détective et mère de cinq enfants, Janine Capedeville est proclamée: "Mère néo-canadienne de l'année"

QUEBEC. — Une charmante et jeune Française de naissance, qui travaille comme détective dans un magasin, en plus d'assumer ses responsabilités familiales, a été choisie comme la "Mère néo-canadienne de l'année" par la Fraternité canadienne de la ville de Québec.

Ce groupement a choisi Mme Janine Capedeville, surtout parce qu'elle réussit à bien élever ses cinq enfants dont les âges s'échelonnent de deux à dix ans.

Mais elle a également du succès dans l'exercice de ses fonctions. C'est ainsi qu'elle a déjoué les plans d'une trentaine de voleurs à l'étalage au cours des deux dernières semaines dans un grand magasin à rayons du centre de la ville.

Elle commença à travailler comme détective de magasin dès l'âge de 18 ans, à Bordeaux, France, pour acquiescer ensuite de l'expérience dans les grands magasins à chaîne

de France. Elle reprit ce métier au Canada, où elle arrivait avec son mari, il y a dix mois. "Nous ne pouvions joindre les deux bouts en France", d'avouer franchement Mme Capedeville, "et nous avons décidé d'immigrer au Canada".

Cette brune d'une trentaine d'années, trouve notre pays "magnifique", bien qu'elle éprouve une certaine nostalgie en songeant à la France. Le carnaval d'hiver de Québec l'a particulièrement intéressée et l'atmosphère française qui règne dans cette ville lui donne l'impression d'être chez elle.

La Fraternité, organisée il y a environ quatre ans, cherche à réunir les Neo-Canadiens entre eux, et avec les gens du pays. Le groupement compte environ 700 immigrants de 28 nationalités. C'est la première fois que l'association décerne un prix à "la mère de l'année".

Une librairie de Winnipeg nous parle de son expérience

TORONTO (PC) — La carrière de libraire est un domaine où les femmes ont les mêmes chances de réussite que les hommes, un domaine où tous sont placés sur un même pied d'égalité.

C'est l'opinion de Mary Scorer, libraire de Winnipeg, qui exerce cette profession depuis trois ans.

"L'homme n'y trouve pas plus d'avantage que la femme", a déclaré Mme Scorer, lors du congrès de l'Association canadienne des libraires, tenu à Toronto.

"Et les éditeurs sont les premiers à le reconnaître", a-t-elle précisé. L'intérêt porté aux livres et à la clientèle sont des facteurs aussi importants que le génie des affaires, pour en arriver à un bon résultat, dit Mme Scorer qui ne considère pas les livres comme une marchandise. Avant de se lancer dans cette entreprise, il faut connaître certains aspects du métier, notamment la vente au détail et les publications.

Pour sa part, Mary Scorer en a appris la technique en travaillant comme sténographe pour un libraire britannique durant trois ans et ensuite comme vendeuse au comptoir des livres d'un magasin à rayons.

Le plus difficile est encore de faire un choix en librairie, selon Mme Scorer, en ajoutant qu'il faut considérer les goûts des résidents de la localité.

Dans sa boutique située à proximité des grandes artères commerciales de Winnipeg, Mme Scorer garde un assortiment d'ouvrages canadiens lesquels se vendent le mieux.

Cette femme libraire explique que "les gens favorisent les auteurs canadiens à cause de leur origine, alors qu'ils se montrent plus réticents quand il s'agit d'un écrivain étranger".

La plupart des clients préfèrent choisir eux-mêmes leur lecture, mais Mme Scorer doit être prête à donner des renseignements sur les livres.

En principe, le libraire n'est pas tenu de lire les traités d'histoire et les biographies, avant de les vendre, mais, par contre, il doit se tenir au courant des ouvrages donnant lieu à des controverses, de façon à pouvoir fournir des renseignements.

A son avis, les femmes marquent une préférence pour les ouvrages du domaine éducatif. Dans la section des livres pour enfants, les sujets scientifiques traités en histoires fictives deviennent très populaires, sans toutefois prendre la place des contes et légendes.

Mme Scorer suggère aux mères, dans le choix des lectures pour les enfants, de ne pas s'effrayer si le texte emploie des mots savants, car ce serait sous-estimer l'intelligence des jeunes à comprendre des livres intéressants.

23 salons de couture reçoivent les passagères d'Air France

Les salons de la haute couture parisienne ouvrent à nouveau leurs portes aux passagères d'Air France.

A la suite d'une entente spéciale avec la Chambre syndicale de la couture parisienne, vingt-trois salons de couture invitent les passagères féminines voyageant en première classe à participer aux plus élégantes défilés de la mode cette année.

La carte d'invitation permet à la passagère de première classe de voir les nouvelles collections jusqu'au 30 juin et les collections d'automne et d'hiver du 1er septembre au 31 décembre. On peut demander cette carte en faisant les réservations pour le voyage et l'obtenir en même temps que les billets.

Invitation à la mode

Les revues de mode et les journaux ont consacré beaucoup d'articles aux nouvelles collections, car ce sont elles qui définissent le style que toutes les femmes élégantes devront adopter pour la saison à venir. De là le désir d'Air France de faciliter l'entrée de ses passagères dans les salons de haute couture, tels que Balmain, Pierre Cardin, Carven, Jean Dessès, Givenchy, Gres, Jacques Griffe, Michel Goma, Jacques Heim, Hermès et Lan-

Votre enfant entend-il bien?

Pour encourager une meilleure compréhension des problèmes envisagés pour les enfants et les adultes affectés par la perte de l'ouïe, les directeurs de la Société Canadienne de l'ouïe ont choisi la période du 12 mai au 18 mai comme la "Semaine Nationale de l'ouïe".

C'est la quatrième année qu'une campagne éducative est destinée spécialement à propager l'idée que la perte de l'ouïe est un cas fréquent. Grâce aux traitements appropriés, il est déclaré qu'une grande partie de ces malades de l'ouïe peut être corrigée. L'importance d'une consultation au début auprès des spécialistes est recommandée.

Il est estimé que près d'un million de Canadiens sont affectés d'une façon ou d'une autre par la perte de l'ouïe.

L'un des plus sérieux problèmes concerne les enfants qui sont sourds ou qui sont sérieusement affectés par la perte de l'ouïe. Ces enfants et leurs parents ont besoin des meilleurs conseils médicaux et de l'aide experte des spécialistes dans le domaine de l'enseignement spécial.

A travers le Canada, il existe des écoles et des classes spéciales et d'autres sont actuellement en construction ou en voie de réalisation. Les parents qui envisagent ce problème avec des enfants d'âge pré-scolaire ou d'âge scolaire doivent d'abord communiquer avec le Ministère de l'Instruction publique dans leur province. Ces gens sont aussi invités à écrire à la Société Canadienne de l'ouïe, 2 Bloor St. East, Toronto 5, pour recevoir de l'aide pour leurs problèmes.

Des perfectionnements importants ont eu lieu dans le développement d'appareils auditifs plus petits et plus efficaces. Les enfants, comme les adultes, commencent à réaliser qu'il n'est pas plus gênant de porter un appareil auditif pour corriger la perte de l'ouïe que de porter des lunettes pour améliorer leur vue.

Cinquante pour cent de la perte de l'ouïe peuvent être attribués à des problèmes de la maternelle ou au début de l'enfance. Voilà pourquoi les parents qui soupçonnent des malaises dans ce domaine doivent consulter un spécialiste sans tarder.

vin Castillo, ainsi que Guy La Roche, Raphaël Lopez, Charles Montagne, Jean Patou, Madeleine de Rauch, Revillon, Nina Ricci, Claude Rivière, Maggy Rouff, Bernard Sagardoy et Catherine Sauvé.

Grâce aux jets 707 "Intercontinental" d'Air France, les passagères de première classe se retrouvent, en quelques heures seulement, au seuil de ce domaine enchanteur qu'est la haute couture parisienne... et il y a plusieurs vols par semaine entre Montréal, New York, Chicago, Los Angeles, Houston et Paris.

Cette invitation à voir la mode de Paris est un autre service offert par Air France à ses fidèles passagères, afin que celles-ci puissent profiter de leur voyage pour jeter un rapide coup d'oeil sur ce qu'elle leur réserve, la saison prochaine.

Votre grain de sel

N'êtes-vous pas ennuyée, madame, de servir tous les jours la même chose pour le petit déjeuner? Des oeufs, des céréales ou du pain grillé? Il y a pourtant tellement de variantes qui peuvent changer la routine et exciter les appétits les plus capricieux: brioches à la cannelle et aux noix, dressés aux fruits, crêpes aux bleuets, pain doré, etc.

Les oeufs, le bacon, la confiture, la gelée, le miel et le beurre d'arachide prennent un savoir tout spécial quand ils sont servis avec des muffins anglais. Cependant, pour ceux qui aiment se conformer à la tradition, les muffins ne peuvent être meilleurs que servis très chauds, sans autre garniture que du beurre frais.

Les fabricants des nouveaux muffins anglais POM sont d'avis qu'un muffin ne doit jamais être coupé au couteau. La tradition veut qu'on le pique tout autour avec les dents d'une fourchette, puis qu'on le déchire doucement en deux. Les muffins POM sont fendus à la fourchette automatiquement. Leur mie ne présente donc pas une surface lisse à l'intérieur, ce qui la rend particulièrement délicate lorsqu'elle est grillée.

Les muffins anglais resteront bien frais au réfrigérateur, pendant 5 ou 6 jours. Dans le congélateur, ils garderont presque indéfiniment leur fraîcheur.

Si vous décidez de cuire vous-même les muffins, il faut les retirer de leurs moules dès leur sortie du four, mais on laissera tiédir un gâteau dans son moule environ 10 minutes, soit jusqu'à ce qu'il se resserre légèrement et puisse être manipulé. Lorsque chaud, le gâteau est extrêmement tendre et l'on risquerait de le rompre en le démolant.



Voici quelques recettes parmi les plus connues, grâce auxquelles vous pourrez servir des muffins, non seulement au petit déjeuner, mais à tous les repas:

OEufs A LA BENEDICTINE

Faire rôtir légèrement des tranches de jambon et les disposer sur des demi-muffins fraîchement grillés et bien beurrés. Recouvrir d'oeufs pochés et napper d'une sauce hollandaise.

PIZZAS INDIVIDUELLES

Faire griller des demi-muffins, puis disposer une tranche de fromage sur chaque moitié. Ajouter de la purée de tomate ou des tomates frites et pelées et une cuillerée à thé d'huile à salade. Saupoudrer le tout de fromage râpé et mettre sous le grill jusqu'à ce que le fromage fonde.

PETIT DEJEUNER EXQUIS

Verser du fromage canadien fort fondu sur un demi-muffin grillé et beurré, encore chaud. Recouvrir d'oeufs brouillés. Garnir de persil haché qu'on oignon fritt finement haché.

PETITE COLLATION

Mélanger 1/2 tasse de cassonade et 1/4 de cuillerée à thé de cannelle en poudre. Saupoudrer de ce mélange des demi-muffins grillés et beurrés, bien chauds. Mettre sous le grill jusqu'à ce que la garniture soit fondue. Garnir de noix de Grenoble concassées.

Prenez garde, vous qui sautez le petit déjeuner! Certains croient que c'est sage. D'autres croient que c'est amaigrissant! Mais les médecins et les nutritionnistes savent que sauter ou escamoter le petit déjeuner est une habitude dangereuse. Ceux qui ne mangent rien le matin risquent de se sentir fatigués déjà vers onze heures. Les experts sont d'avis que les personnes qui omettent souvent de prendre ce premier repas principal ne se procurent pas assez, au déjeuner ou au dîner, des substances nutritives nécessaires pour la journée. Da plus, ils négligent leur plein d'énergie après les longues heures de jeûne de la nuit. Le bon conseil qu'on puisse donner aux personnes désireuses de maigrir est donc de restreindre leur petit déjeuner, non de l'omettre! C'est ainsi que vous pouvez fondre peu à peu dix livres, sans diminuer votre rendement ni compromettre votre santé.

Importe de France

Pour votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr GUSTIN

Une eau de régime alcaline. Economique. Pouvant être bue aux repas et en tout temps. L'eau bienfaisante et agréable à boire

LE "RANCH MASSAWIPPI INC."

L'endroit rêvé pour les jeunes de 9 à 13 ans.

A quelques milles seulement de Granby, il existe un camp très spécial pour garçons. On peut dire qu'il s'agit vraiment d'un "paradis sur terre", car nos jeunes y trouvent tout ce qu'ils désirent.

Nous voulons parler du "RANCH MASSAWIPPI INC.", situé à cinq milles de Granby, plus précisément à Val Shefford. C'est un endroit où on trouve de tout, et où les sports sont en vedette. On y voit aussi tous les animaux de la ferme: chevaux, moutons, chèvres, porcs, vaches, etc... On prévoit même la naissance d'animaux durant le camp.

Un personnel de 12 personnes demeure à la disposition des jeunes.

La grande spécialité du "RANCH MASSAWIPPI INC.", est l'équitation, sport que les jeunes garçons recherchent et qu'ils adorent, sans aucun doute. Parmi les autres sports pratiqués, mentionnons la natation, le go-kart, les quilles, etc. Les activités quotidiennes sont nombreuses: grands jeux, jeux de nuit, jeux de camp, de beaux-arts, sciences naturelles, cinéma, etc... On peut également assister à des compétitions qui ne manquent pas de cachet, comme par exemple, des concours hippiques qui se tiennent le 21 juillet et le 11 août.

Le "RANCH MASSAWIPPI INC." est situé sur les bords de la rivière Yamaska. On y trouve un lac artificiel qui fait la joie des jeunes.

Les buts du "RANCH MASSAWIPPI" sont avant tout de procurer des vacances saines, la vie en société, l'attention individuelle, le climat de la ferme et l'amour des animaux.

Le camp est accessible à tous les jeunes. Les dates disponibles et les taux sont les suivants: Du 30 juin au 14 juillet: 2 semaines, \$80. Du 14 juillet au 28 juillet: 2 semaines, \$80. Du 28 juillet au 18 août: 3 semaines, \$105... Un mois \$160, et 7 semaines \$250. La pension doit être versée un mois avant l'entrée, et le montant sera remboursé si l'enfant ne peut se présenter au ranch.

Les jeunes sont l'objet d'une protection très particulière et une assurance contre les accidents et les maladies couvre chaque garçon.

En somme c'est l'endroit rêvé pour des vacances inoubliables. Les jeunes garçons en garderont un souvenir qu'ils aimeront certes répéter chaque année.

Le nom à retenir "LE RANCH MASSAWIPPI INC.", situé à quelque 5 milles de Granby.

Pour renseignements: M. Claude Beausoleil, 7824 Henri-Julien, Montréal 10. Tél.: 272-7350, le soir, ou M. Norman Nadeau, ps, pd., 3393, Lacomb, tél. 738-1947. Ce camp, qu'on ne l'oublie pas, est uniquement réservé aux jeunes garçons de 9 à 13 ans.

(Annonce)



La directrice de l'Occupation thérapeutique, Soeur Berthe-Yolande fait admirer à une visiteuse de l'exposition, une pièce de laine tissée au métier par une malade de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Le public est invité aujourd'hui, samedi et dimanche de 9h. du matin à 9h.30 du soir à visiter cette exposition et à se procurer les différents objets mis en vente par les malades.

est également à la disposition des malades. Le Dr Paul-Hus, chef du service de gériatrie (partie de la médecine qui soigne les gens âgés) qui s'occupe généralement des relations avec l'extérieur afin de mieux faire connaître l'institution, m'affirme qu'en effet St-Jean-de-Dieu est une institution beaucoup trop vaste à être subdivisée. Toutefois ce travail s'accomplit pro-

près le groupe d'individus auxquels elle s'adresse. Ainsi pour de grands émotifs, agressifs, tendus, la gymnastique sera recommandée alors que certains malades — particulièrement les femmes qui ont perdu toute notion de la réalité quotidienne — reprendront contact avec cette réalité, en accomplissant des besognes de travail ménager. En plus, depuis trois ans, ajoute le Dr Paul-Hus, nous essayons de

effort intense de la part d'un schizophrène alors qu'un débile mental pourra exécuter une peinture de grande valeur.

Si vous achetez quelques pièces, vous contribuerez surtout à établir un contact avec le malade et la vie de l'extérieur; vous permettrez à ces malades de briser petit à petit leur prison de verre.

Solange CHALVIN

La couture chez soi



Ce soir à 11 h. 30
VACANCES SUR ORDONNANCES
avec Alec GUINNESS
RADIO-CANADA



Vous recherchez les modèles amnésiques? En voici un qui convient particulièrement aux demi-peintures et dont l'encolure est insuétée.

Le patron imprimé no 9194 est offert pour les tailles 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2 et 24 1/2.

La grandeur 16 1/2 requiert 3 1/4 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, trins lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

9194

Dr Hori est suspendu

Le Dr Georges Hori, ancien directeur médical de l'hôpital Jean-Talon a été suspendu du Collège des médecins et chirurgiens de la province pour une période de 20 ans.

Le Collège avait ordonné la suspension l'an dernier et cette décision fut maintenue par le conseil des médecins devant lequel le Dr Hori en avait appelé.

Le médecin d'origine japonaise fut suspendu à la suite du rapport d'une commission royale d'enquête sur l'administration de l'hôpital Jean-Talon.

Cette commission avait recommandé que le Dr Hori soit radié des cadres de l'hôpital Jean-Talon et que ses privilèges chirurgicaux lui soient retirés "sans délai".

Kaiser Jeep of Canada présente la Wagoneer et les camions Gladiator

Le nom de Willys of Canada Limited a été changé en celui de Kaiser Jeep of Canada Limited, a annoncé M. H. Gordon Munro, gérant général. De même la société américaine porte désormais le nom de Kaiser Jeep Corporation, au lieu de Willys Motors.

Ce changement de nom a expliqué hier M. Munro à pour but de mieux identifier l'entreprise canadienne qui assemble la voiture "jeep", la famille grandissante des industriels Kaiser. De même, une identité plus parfaite s'établit avec la marque "jeep" connue dans le monde entier. La société dont l'usine d'assemblage est installée à Windsor, Ontario, depuis 1959, a présenté hier, à l'hôtel Skyline, à la presse et à de nombreux invités, les nouveaux modèles Wagoneer et les camions Gladiator.

Les 160 concessionnaires pourront bientôt mettre ces voitures en vente dans tout le pays.

La Wagoneer est une voiture familiale, genre "station-wagon", dont les lignes sobres, mais fort élégantes, l'apparentent aux voitures de promenade les plus populaires. La transmission automatique pour les quatre roues motrices en est également une caractéristique dominante. Le même modèle est aussi disponible à la façon ordinaire de seulement deux roues motrices.

Le moteur Jeep Tornado-OHC, de six cylindres, le premier moteur de fabrication nord-américaine produit en série qui ait un arbre à cames en tête, développe 140 c.v., à 4,000 tours-minute.

La suspension indépendante des roues avant de la Wagoneer marque également une innovation de première importance. Les servo-freins et le servo-direction sont disponibles moyennant un supplément. Un chasse-neige peut être facilement monté sur le modèle Wagoneer.

Les camions Gladiator à quatre roues motrices pèsent de 4,000 à 8,000 livres. Leur silhouette moderne n'enlève rien à la réputation proverbiale de robustesse de la "jeep". La transmission automatique et les roues avant à suspension indépendante sont offertes pour la première fois sur des véhicules commerciaux à quatre roues motrices.

URBANISTE

Diplômé, 3 à 5 ans d'expérience, demandé pour aménagement régional (entreprise privée) position supérieure offerte.

Ecrire à case 473
Le Devoir

EMPLOIS DISPONIBLES

au service civil du Canada

CHEF DE LA DIVISION DE L'HYGIENE DENTAIRE, \$13,300 — \$14,200 et DENTISTE HYGIENISTE, \$10,400-\$11,800. Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. Circulaire 63-568.

ECONOMISTE DU TRANSPORT avec grade universitaire et dix ans d'expérience, devant effectuer des recherches sur le transport et l'entreposage, Agriculture, Ottawa. \$8,760-\$10,300. Circulaire 63-2013.

*REGISTRARE ADJOINT ET ARRETISETTE, BILINGUE, avec cinq ans d'expérience à titre de membre du Barreau, devant préparer les rapports des jugements de la Cour de l'Échiquier, authentiquer les plaidoyers, taxer les dépens des procès et entendre les témoignages lors d'un examen préalable. Cours de l'Échiquier du Canada, Ottawa. \$8,760-\$10,300. Concours 63-876.

A BAIL, avec expérience des lignes terrestres, y compris les taxes et tarifs, la négociation de contrats, l'appréciation de l'encadrement des circuits, l'analyse du prix de revient et l'expérience acquise à coordonner les dispositions concernant les diverses catégories de services de lignes terrestres, Transports, Ottawa. Jusqu'à \$9,150. Circulaire 63-1175.

DIRECTEUR DE LA STATION DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE A INUVLUK, diplômé en sciences avec aptitude avérée pour la gestion et l'expérience de la recherche, Nord canadien et Ressources nationales, Inuvik, N.W.T. \$7,950-\$9,150, indemnité d'isolement en plus. Circulaire 63-415.

ANALYSTES DE L'ORGANISATION DE L'OTAWA (Ottawa et Halifax), avec expérience en travaux d'analyse, de surveillance ou de gestion, dont quelque expérience de la mesure de la productivité dans un poste élevé, Défense nationale, \$7,950-\$9,150 et \$6,750-\$7,470 respectivement. Circulaire 63-653.

*SURINTENDANT DE LA CONSTRUCTION ET DE L'ENTRETIEN, avec expérience de la construction, de l'utilisation et de l'entretien des bâtiments, des routes, des ponts, des réseaux de services publics et de l'entretien des véhicules, du matériel mécanique, Nord canadien et Ressources nationales, Great Whale River, P.Q. \$6,300-\$6,960, indemnité septentrionale en plus. Concours 63-418.

*AGENT DES TERRES, avec au moins cinq ans d'expérience pratique et récente, et bonne connaissance des actes authentiques relatifs à l'acquisition, à l'enregistrement et (ou) à la disposition de terrains, Division de l'Immeuble, Transports, Moncton, N.B. \$5,730-\$6,450. Concours 63-237.

AGENT D'AMENAGEMENT DES PARCS, avec grade universitaire en urbanisme et (ou) en aménagement régional et quatre ans d'expérience, ou avec formation postuniversitaire, Direction des parcs nationaux, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. Jusqu'à \$7,470. Circulaire 63-419.

CHARGE DE COURS EN PHYSIQUE, avec grade portant spécialisation en physique ou en techno-physique, Collège militaire royal du Canada, Kingston, Ont. Jusqu'à \$6,540. Circulaire 63-870.

ANALYSTES DE LA GESTION, devant à tous les niveaux posséder un talent pour l'analyse et une aptitude à résoudre des problèmes, ministères de l'Etat, Ottawa. Jusqu'à \$9,750 selon la compétence et l'expérience. Circulaire 63-654.

*VERIFICATEURS, comptables professionnels expérimentés OU diplômés d'université en comptabilité, finance, commerce ou administration d'affaires, avec expérience de la vérification, OU diplômés d'école secondaire avec expérience de la vérification et (ou) de la comptabilité. \$5,550 — \$6,450 et \$4,680 — \$5,400. Bureau de l'Auditeur général, Ottawa. Concours 63-656 et 63-655 respectivement.

TECHNICIENS DE LA RADIATION — a) Contrôleurs, jusqu'à \$4,450; b) Surveillants du Service de détection sur film, jusqu'à \$6,450; c) Techniciens de la détection sur film ou de la recherche, \$4,080 — \$5,160, devant s'occuper des programmes d'enquêtes sur place et de détection des radiations au moyen de films ou autres instruments, et élaborer des normes de protection contre les radiations; avec diplôme d'école secondaire et expérience de l'utilisation des radioisotopes, des appareils radiologiques ou appareils de détection et de contrôle des radiations, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. Concours 63-1702.

*OPERATEURS RADIO, avec aptitude à envoyer et à recevoir des messages selon le code Morse à raison de vingt-deux mots à la minute, à faire fonctionner par équipes de relève le matériel manuel et automatique de radio, Défense nationale, Station de télégraphie sans fil d'Ottawa, Leirtrim, Ont. \$3,750 — \$4,200. Concours 63-874.

INFIRMIERES DU SERVICE DE SANTE DES FONCTIONNAIRES FEDERAUX — INFIRMIERES-CONSEILLERES, infirmières inscrites possédant un diplôme en hygiène publique et un an d'expérience, Division de la santé des fonctionnaires fédéraux, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. \$4,140 — \$4,580. Circulaire 63-588.

*CATALOGUEUR DE MUSEE, avec au moins quatre ans d'expérience dans le catalogue, la restauration et la conservation des spécimens d'une collection importante d'un musée, devant travailler à la collection ethnologique du Musée national du Canada, Ottawa. \$4,080 — \$4,500. Concours 63-421.

*DESSINATEURS-CARTOGRAPHES, avec instruction d'école secondaire et expérience dans un bureau de dessinateurs-cartographes: deux ans (Dessinateur 1), \$3,570 — \$4,020, et quatre ans (Dessinateur 2), \$4,290 — \$4,740, ministère de l'Etat, Ottawa. Concours 63-1126 et 63-1127 respectivement.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa 4. Dans le cas des concours marqués * les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux bureaux de poste dans les grands centres, aux succursales du Service national de placement, ou encore aux divers bureaux de la Commission du service civil. Prière de rappeler le numéro de concours pertinent.

M. Lesage se dit optimiste au sujet de la sidérurgie...

QUEBEC, (DNC). — M. Jean Lesage, qui a regagné Québec dans la nuit de mercredi à jeudi, n'a pas assisté hier aux séances de l'Assemblée législative. Le premier ministre s'est accordé une journée de répit après son voyage en Europe mais doit reprendre dès aujourd'hui son horaire régulier.

A sa descente d'avion, il s'est déclaré "plus optimiste que jamais" quant aux possibilités d'établir au Québec un combinat sidérurgique. Cet optimisme, a-t-il précisé, est fondé sur les nombreux entretiens qu'il a eus en Angleterre, en Belgique et en France durant son séjour.

Le premier ministre a également précisé qu'il avait abordé, avec le président de Gaulle, l'éventualité de l'installation, par les firmes françaises Renault et Peugeot, d'une usine de montage d'automobiles au Québec. Le président français aurait promis son entier appui au projet. La société nationale des automobiles Renault est bien d'Etat, en France, alors que la firme Peugeot est une entreprise privée.

C'est au cours d'une conférence de presse impromptu, à l'aéroport de Québec, que le premier ministre a fait ces déclarations. Environ 200 personnes étaient venues accueillir le chef du gouvernement. Il avait l'air très heureux bien que fatigué et enroué. Son extinction de voix, a-t-il expliqué, était le résultat d'un méchant vent soufflant sur l'Escaut lorsqu'il a parcouru les installations portuaires d'Anvers à bord d'une vedette.

Mme Lesage, qui accompagne le premier ministre durant sa tournée européenne, est restée à Paris.

M. Lesage a déclaré que des ingénieurs belges complèteront une étude sur les possibilités sidérurgiques au Québec, d'ici octobre. On sait que l'établissement de ce vaste complexe industriel est l'une des préoccupations majeures de l'actuel gouvernement québécois.

Verdict "injuste"

OTTAWA — L'Association du service civil du Canada, par la voix de son président, M. Cal Best a demandé au ministre de la justice, M. Lionel Chevrier, de rouvrir l'enquête du coroner au sujet de la mort du gardien Raymond Tellier, du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul.

Le jury du coroner en est venu à la conclusion que le gouverneur, M. Michel LeClerc et deux gardiens, avaient fait preuve de "négligence criminelle" dans la mort de Raymond Tellier.

M. Chevrier n'a pas encore reçu la lettre de M. Best. Il a dit toutefois qu'il ne prendra aucune décision en la matière avant d'avoir obtenu une copie officielle des minutes de l'enquête du coroner.

"Il faudra prendre les mesures qui s'imposent pour réviser ce verdict injuste", déclare M. Best dans sa lettre au ministre de la Justice.

INSTITUTEURS DEMANDES

Instituteurs demandés pour enseigner les classes de dixième et onzième année. Très bon salaire.

Ecrire à:
COMMISSION SCOLAIRE DE GRANDE RIVIERE
Grande-Rivière, Cte Caspé, P.Q.

La Commission scolaire de Boucherville demande un assistant secrétaire-trésorier

Instruction minimum: cours supérieur. Connaissances de la comptabilité, bilingue, notions de dactylographie, bonne apparence, débrouillard, salaire d'après qualifications. Mentionner salaire actuel et salaire désiré. Tous renseignements confidentiels. Adresser curriculum vitae à:

La Commission scolaire de Boucherville
544 rue St-Sacrement, Boucherville, Qué.

CANAL LACHINE PONTS ENJAMBANT LE CANAL

Le Directeur Régional désire rappeler à toutes compagnies de transport et de camionnage qu'aucun camion, camion remorque ou autre véhicule ne pourra passer, sans permission écrite, sur les ponts du Canal Lachine lorsque le poids total de ce camion, camion remorque ou véhicule excèdera la charge maximum affichée sur le pont. Les délinquants seront poursuivis.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Ouverture du congrès national du tiers ordre: La paroisse est un comité de foi, de sainteté, de vie évangélique, de volonté communautaire (Père Bédrune)

Par Marc-Henri CÔTÉ

La paroisse n'est pas seulement un comité d'activité diverse, mais un comité de foi et de sainteté, de vie évangélique, de volonté communautaire, de perspectives ecclésiales, missionnaires et oecuméniques, a dit le R.P. Léon Bédrune, o.f.m., dans sa conférence à la journée sacerdotale qui a marqué hier la première manifestation du congrès national interdiocésain du tiers ordre séculier de saint François. Ce congrès se poursuivra jusqu'à dimanche soir; des centaines de participants y prendront part. De nombreux prêtres ont entendu, hier, le R.P. Bédrune leur expliquer l'apport de la spiritualité de saint François dans leur vie sacerdotale et leur ministère pastoral. Le R.P. Léon Bédrune est le premier commissaire national du tiers ordre, en France; il est commissaire provincial depuis 20 ans, dans le midi de la France.

L'abbé Maurice Côté est décédé

M. l'abbé Maurice Côté, prêtre des Missions étrangères, originaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Rimouski et missionnaire aux Philippines depuis 17 ans et demi, est décédé le 15 mai, à la suite d'une crise cardiaque.

Les familles spirituelles et la spiritualité sont-elles nécessaires alors que l'on parle si souvent d'unité? A cette question le R.P. Bédrune répond que la spécialisation et la différenciation ne sont pas ennemies de l'unité, tant que les familles spirituelles spécialisées demeurent au service de l'Eglise.

Le diocèse ne contient pas toute la spiritualité de l'Eglise et le prêtre fait bien de s'inspirer d'un saint, de se mettre à son école, même si cela ne lui est pas absolument nécessaire. Il n'y a pas d'incompatibilité entre spiritualité franciscaine et spiritualité diocésaine.

JOHNSON: Le Canada français est en état de résistance passive envers la Confédération et les partis fédéraux qui l'incarnent

QUEBEC — "Tout le Canada français est déjà en état de résistance passive vis-à-vis de la confédération et des partis fédéraux qui l'incarnent", a conclu le chef de l'opposition durant le débat sur la constitution canadienne, à l'Assemblée législative, mercredi.

M. Daniel Johnson en est arrivé à ces conclusions à partir de l'analyse des résultats des dernières élections fédérales.

Comme le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, qui devait lui donner la réplique, le député de Bagot a réclamé une constitution nouvelle et voit dans le séparatisme, non pas un premier choix des Canadiens français, mais leur ultime recours.

Le propos de la motion à l'origine du débat, M. Jean-Jacques Bertrand UN-Mississquoi, avait exprimé des vues analogues, mercredi dernier. La motion originale demandait la constitution d'un comité spécial de la chambre, avec pouvoir d'entendre des témoins, pour "étudier les meilleurs moyens de former et de réunir les états généraux de la nation canadienne - française en vue de déterminer les objectifs à poursuivre dans la préparation d'une nouvelle constitution... Le dit comité devra faire rapport à la Chambre au cours de la présente session".

Amendement

L'amendement du ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, éliminait les états généraux pour confier au comité spécial lui-même la détermination des objectifs "dans la révision du régime fédéral canadien". Le comité soumettrait son rapport à la prochaine session.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

HORIZONTALEMENT

- 1—Il crée deux personnes avec une seule.
- 2—Article inversé. — Divinité. — Initiales de points cardinaux.
- 3—Nous élevons. — Invertébré.
- 4—Pour conduire l'eau. — Fleuve de Turin.
- 5—Grecque. — Mort de fatigue.
- 6—Prison. — Oiseau.
- 7—Dans. — Partie dentelée d'une muraille.
- 8—Qui pousse à s'approcher. — Article.
- 9—Demeurer. — Article arabe.
- 10—Identique. — Né de.
- 11—Qui revient cher.
- 12—Remarque. — Fortune cachée.

VERTICALEMENT

- 1—Elle se traduit par une envie de se gratter.
- 2—Qui sait convaincre par la parole.
- 3—Grecque. — Prudent quand il est couvert.
- 4—Doigt du pied. — Prénom.
- 5—Evite de répéter. — Retirer le meilleur de.
- 6—Enveloppe verte des fruits à écales. — Couper près de la racine.
- 7—Action de projeter. — Addition.

8—Inclinaison. — Ville biblique.

- 9—Possessif. — Sans mélange. — Altercation.
- 10—Ponctue une explication.
- 11—Patriarche. — Sans personne.
- 12—Planète. — Choisi.

Solution d'hier

Horizontalement: —

- 1—HORIZONTALES
- 2—UNE — ARGENT
- 3—MON — V — TUE — R
- 4—AMERICAINE — I
- 5—NAGER — LETTRE
- 6—ITALIE — H — E
- 7—TOTAL — APPELS
- 8—AP I — T — LIRE
- 9—IE — SLAVES — D
- 10—RE — EN — UTILE
- 11—ESCLANDRE — IF
- 12—S — AURA — ESSAI

Verticalement: —

- 1—HUMANITAIRES
- 2—ONOMATOPEES
- 3—RENEGAT — CA
- 4—I — RELAIS — LU
- 5—Z — VIRIL — LEAR
- 6—O — C — E — TANNA
- 7—NATAL — A — V — D
- 8—TRUIE — PLEURE
- 9—AGENT — PISTES
- 10—LE — THER — I — S
- 11—EN — R — LE — LIA
- 12—STRIES — DEFI

Saint François n'était pas prêtre, mais il a vu le ministre de Dieu sous un jour qui a redonné, au 13e siècle, au sacerdoce catholique toute sa dignité, sa vénération. Les écrits du saint révèlent que l'Incarnation, l'Eucharistie et la Passion sont à la base de sa spiritualité, mais il insiste surtout sur l'Eucharistie.

Le prêtre apparaît à saint François comme le ministre de l'Eucharistie.

La spiritualité de saint François dans le ministère pastoral est fort utile sur le plan de la direction des âmes, comme sur le plan de la paroisse, a ajouté le R.P. Bédrune. On y trouve le sens de la simplicité de la vie, de la confiance absolue en Dieu, le respect du prêtre et le sens de l'Eglise. "Il n'y a pas de paroisse sans vie évangélique, dans la vie des paroissiens," a dit le conférencier. Il expliquait que le tiers ordre n'est pas un mouvement de piété, mais d'Evangile, un mouvement de formation. La paroisse doit tendre à devenir un comité de charité.

M. l'abbé Gérard St-Pierre, de Trois-Rivières, a suivi le R.P. Bédrune à la tribune.

Il a parlé de "Forma Vitae" ou du règlement de vie des prêtres tertiaires; il a tenu compte de la présence de séminaristes et de collégiens dans la seconde partie de son allocution. Une discussion de groupe a suivi cet exposé.

Son Exc. Mgr Paul Grégoire, auxiliaire à Montréal, représentait l'autorité diocésaine. La réunion a été présidée par le R.P. Marie-Antoine, provincial des Capucins, président du tiers ordre au Canada.

Des grands séminaristes de Montréal ont donné en soirée une audition musicale sur le thème "En route vers le ciel." Un forum suivait sur les problèmes du directeur de fraternité paroissiale du tiers ordre.

Le R.P. Léon Bédrune prononce ce soir au Palais du commerce une conférence à laquelle plusieurs centaines de congressistes et le grand public assisteront; elle s'intitule: "Le message de saint François au monde moderne."

"Comment s'étonner alors, a demandé le chef de l'opposition, du sentiment de malaise et d'insécurité qui existe dans le Québec à l'endroit de la Confédération?"

"Les jeunes d'aujourd'hui, a poursuivi l'orateur, ne veulent plus être considérés comme une minorité dans un pays découvert et humanisé par leurs ancêtres. Ils n'ont plus foi dans la confédération

actuelle parce que justement elle tend à faire d'eux d'éternels minoritaires, des colons attardés dans un siècle qui est censé avoir mis fin à toute forme de colonialisme.

"Qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas là d'un phénomène passager ou superficiel. Il s'agit, a dit M. Douglas, chef fédéral du NPD d'un "iceberg de mécontentement"...

(Suite à la page 5)

Beau Rivage HOTEL

GENÈVE

De tout premier rang, situation unique au bord du lac, face au mont Blanc. Nouveaux appartements, bains ultra-modernes. Radio dans chaque chambre. Restaurant avec terrasse fleurie, réputé pour sa cuisine française.

Prop. : Famille Mayer, depuis 1865
Directeur : Fred Mayer

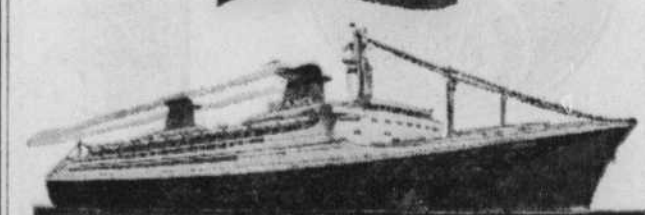


Elle a souri...

...à bord du FRANCE, et nous en sommes flattés. Mais le sourire qui nous est "le plus cher au monde" n'est pas celui de la Monna Lisa — c'est le vôtre. Voilà pourquoi nous avons fait en sorte que le plus long paquebot du monde vous offre un cadre somptueux... que chaque repas à bord soit un chef-d'œuvre... qu'à chaque instant de chaque traversée, vous soyez traité comme un objet précieux. Voilà pourquoi, en un mot, avec le FRANCE, la TRANSAT a porté à son point de perfection l'art de voyager.

Parlez-en à votre agent de voyages!

Cie Générale Transatlantique,
1255, square Phillips,
Montréal.



Caouette demande la démission du Dr Marcoux!

OTTAWA. — Le chef national adjoint du Crédit social, M. R. Caouette, a demandé hier au Dr Guy Marcoux de démissionner en tant que député de Québec-Montmorency, disant qu'il



CAOINETTE

n'avait pas le droit de siéger comme indépendant après avoir été élu sous l'étiquette du Crédit social.

M. Marcoux avait annoncé samedi qu'il siégerait en tant que créditiste-indépendant à Ottawa au 26e parlement qui s'est réuni hier.

M. Caouette a précisé que la circonscription de Québec-Montmorency était une circonscription créditiste et devait être représentée par un député créditiste.

Il a ajouté que le Dr Marcoux n'avait pas consulté les organisateurs de son comté avant de démissionner du Crédit social.

"Dans les circonstances, le Dr Marcoux est, en conscience tenu de démissionner comme député afin que des élections partiales soient tenues le plus tôt possible dans ce comté créditiste du Québec".

Le Dr Marcoux a été élu pour la première fois dans Québec-Montmorency à l'é-

lection générale de 1962 avec une majorité de plus de 20,000 voix. Le 8 avril dernier il fut réélu avec seulement 2,900 voix de majorité.

M. Caouette dit qu'il croit le "Dr Marcoux honnête", mais il le dit victime d'une "influence néfaste d'anti-creditistes tels: Fernand Ouellet". M. Fernand Ouellet a été expulsé du Ralliement des créditistes lors de la réunion à Québec du Conseil provincial en fin de semaine dernière.

M. Caouette accuse également M. Lapointe de s'être "permis des irrégularités pour l'élection de M. Fernand Ouellet à la vice-présidence du Ralliement. Tous les créditistes du Québec sont au courant de ce "tripotage" d'élection et notre docteur a préféré rester soudé à ces éléments indésirables, qui l'ont conduit où il est dans le moment".

Le chef adjoint mentionne toutefois la présence de

"virus créditistes" dans l'organisation du Dr Marcoux, qu'il identifie comme MM. Henri Borgia, président du comté de Québec-Montmorency, J.-K. Lamarre, trésorier. "Ces gens n'ont jamais été consultés avant que le docteur prenne sa décision irréfutable".

C'est à la suite de récentes déclarations du Dr Marcoux à la télévision d'Etat de langue anglaise, disant que M. Caouette et le groupe créditiste québécois se seraient écartés de la doctrine créditiste orthodoxe, que le chef adjoint a fait sa déclaration. Il a qualifié les affirmations du Dr Marcoux de "pures fantaisies", ajoutant que "quand on n'a aucune raison motivant une lâcheté, toutes les raisons sont bonnes".

M. Caouette dit que le Dr Marcoux n'a jamais fait part aux autorités du Ralliement de son mécontentement auparavant.

D'autre part le chef national, M. Robert Thompson a annoncé la convocation prochaine du conseil national du Crédit social pour discuter du cas du Dr Marcoux.



MARCOUX

Démolition des bâtiments dangereux

Le comité exécutif a ordonné hier la démolition d'un immeuble sis au 2120-22 rue Emma parce que le propriétaire n'a pas tenu compte d'un avis reçu antérieurement lui enjoignant de réparer ou de démolir ce bâtiment qui avait été ravagé par le feu.

Se prévalant des pouvoirs que lui confère la charte, l'administration a donné instruction au service des travaux publics de procéder à la démolition de ce qui reste de l'immeuble et ce aux frais du propriétaire.

D'autre part le comité a fait servir des avis de 30 jours à trois autres propriétaires dont les propriétés, qui ont toutes été ravagées par le feu il y a quelque temps, ont été jugées

dangereuses pour la sécurité publique.

Comme dans le cas précédent cet avis enjoint aux propriétaires de "réparer ou démolir" ces bâtiments dans les 30 jours sans quoi la ville procédera elle-même à la démolition.

Les immeubles visés par cet avis sont: une maison sise au 908 rue Champlain; deux bâtiments résidentiels de 3 étages situés aux 87-89 et 73-75 de la rue Guilbault et un garage voisin du 7374 de la rue Chabot.

Un journaliste de "La Presse" meurt

M. Alfred S. Labelle, qui fut pendant longtemps journaliste à "La Presse", est décédé hier à l'hôpital des suites d'une longue maladie. Le défunt était âgé de 72 ans. Il avait pris sa retraite en 1958.



Immortalisés dans la cire, quatre grands Canadiens sont partis de Montréal, hier après-midi, confortablement installés dans le wagon-dôme du "Canadien", à destination de Banff, Alberta, ils parcourront ainsi une partie d'un vaste pays dont ils ont réuni les diverses régions pour fonder une nation moderne et progressive. Ce sont les quatre Grands de la Confédération. De g. à d., sir John A. Macdonald, sir Charles Tupper, l'hon. George Brown et sir Georges-Etienne Cartier. Ces statues sont des créations du musée de cire de Joséphine Tussaud, à Londres, Angleterre et elles figureront au musée de cire de Banff, qui sera inauguré le 1er juin.

M. Rasminsky veut rester à la Banque du Canada

OTTAWA. — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a fait savoir poliment qu'il n'est pas candidat à la succession de feu Per Jacobson au poste de directeur général du Fonds monétaire international. "Mon seul poste est ici à la Banque du Canada", a-t-il déclaré mercredi.

M. Rasminsky, qui a été nommé gouverneur de la Banque du Canada en 1961, commentait une nouvelle parue dans le "London Economist" selon laquelle il serait le meilleur candidat au poste laissé vacant par la mort récente de M. Jacobson.

Il a déclaré à un journaliste qu'il a été flatté en apprenant cette nouvelle. "J'ai collaboré au Fonds monétaire international depuis sa fondation et j'attache une grande importance à son œuvre. Mais je crois que ma place est ici, à la Banque du Canada, et je n'accepterais pas le poste de directeur général s'il m'était offert".

Entre temps, le ministre des affaires étrangères, M. Paul Martin a annoncé la nomination de M. Rasminsky au poste de gouverneur canadien alternant à la Banque interna-

tionale pour la reconstruction et le développement, dont le siège social est à Washington.

LES FÊTES "DE LA REINE" ET DE L'ASCENSION DÉCLARÉES OUVRABLES

Le syndicat des fonctionnaires réclame le maintien des congés

Après le conseil général des employés du gouvernement provincial, c'est maintenant le syndicat des fonctionnaires provinciaux qui élève une protestation auprès de M. Lapalme contre la décision de supprimer deux congés traditionnels, celui de la fête de la reine (le 20 mai) et celui de l'Ascension (le 23 mai).

Demandant le maintien de ces deux congés traditionnels, le syndicat des fonctionnaires provinciaux exige en outre que le gouvernement donne "des explications claires et précises" sur la suppression de ces congés.

Le président du syndicat, M. Raymond Fortin a dit que de telles situations font ressortir la nécessité d'une convention collective entre l'Etat et ses collaborateurs. Si une telle convention avait existé, a-t-il dit, "la possibilité de gestes aussi imprévus que la

suppression imprévue de ces deux congés aurait été évitée".

Toujours au sujet des fonctionnaires, l'opposition à la Législature n'a pas pu obtenir de commentaire de la part de M. Georges Lapalme, devant la réaction des fonctionnaires aux paroles du procureur général selon qui, le fonctionnarisme est "infesté" de partisans de l'Union nationale qui "sabotent" le travail du gouvernement.

Le député Champlain, M. Maurice Bellemare a cité les journaux qui ont rapporté la réponse du Conseil général

des employés du gouvernement provincial aux avances de M. Lapalme.

Au moment où M. Bellemare a parlé du "sabotage" du travail du gouvernement, des voix ministérielles ont enchaîné: "C'est vrai! C'est vrai!"

Ce furent les seuls échos aux propos de M. Bellemare de la part du gouvernement, alors que l'orateur de la Chambre, M. Richard Hydes, a exprimé le jugement qu'un sujet de débat appuyé sur des rapports de journaux est inadmissible en Chambre. Les paroles de M. Bellemare ont été déclarées hors d'ordre.

L'Expo progresse, selon les délégués du Canada à Paris

PARIS. — Des délégués canadiens se sont dit très satisfaits de la façon dont les travaux progressent en vue de l'exposition mondiale de 1967.

Un porte-parole a déclaré que les organisateurs envisagent une campagne de publicité à travers le monde et croient que l'exposition mondiale de Montréal attirera plus de participants étrangers que toute autre exposition semblable dans le passé.

Ces délégués, MM. Jean-Paul Deschatelets, ministre fédéral des travaux publics, Gérard Lévesque, ministre provincial de l'industrie, le maire de Montréal M. Jean Drapeau, et le commissaire de l'exposition, M. Paul Bienvu, ont assisté à la réunion du printemps du Bureau international des expositions, à Paris.

Les participants à l'exposition de Montréal auront jusqu'au 30 juin 1964 pour s'inscrire.



faits l'un pour l'autre...



ARCHITECTES

DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES

750, côte de la Place d'Armes MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE ARCHITECTES

MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT ARCHITECTE

4050, Chemin Trafalgar MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TRÉPANIÉ ARCHITECTE

GRANBY — FR. 2-8888 MONTREAL — 276-6013

SHEARER LUMBER CO. LTD.

30 BOUL. STINSON MTL. (angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES

UNIK DE MARQUE GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

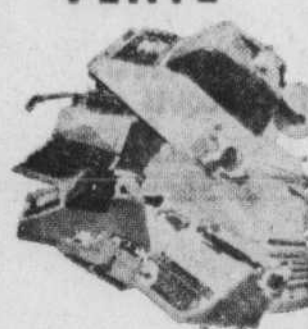
AIR CLIMATISÉ...

Les plus bas prix et meilleur service

Housecraft

3033, rue Masson RA. 1-4991

VENTE



de produits réputés olivetti

Des milliers de clients satisfaits ont trouvé dans cette marque UN PARFAIT BONHEUR

Les machines que nous offrons EN VENTE SONT TOUTES DES MACHINES NEUVES

Nous voulons faire d'autres heureux en offrant

La Divisumme 24 La Luxion Electrique, 14" La Divisumme 12" Pica

UNE VISITE A NOS BUREAUX SE PAIERA D'ELLE-MÊME

AUSSE

Vente de meubles neufs et de seconde main

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

914 St-Alexandre, (Près Craig) Tél.: 861-5771

Facilité de stationnement

COLLEGE et FAMILLE NUMÉRO SPÉCIAL

LE FOYER, CENTRE DE CULTURE

COLLABORATEURS: Etienne Fuzellief (de l'Anneau d'Or) — Joffre Dumazedier (du Centre de Recherches Sociologiques, de Paris) — Mgr Albert Tessier — Marie-Paule Vinay — Jean Blais — Dr Albert Kriekemans (de Louvain) — André Paquet — Marcel Lambert — Roland Piquette — Jean Genest.

Numéro exceptionnel pour les parents des adolescents, pour les cercles d'études, les normaliens, les professeurs, les associations qui s'occupent d'éducation.

\$1.50 l'exemplaire. - 20% d'escompte par achat de six exemplaires et plus.

8100, boul. Saint-Laurent, MH 11 — Tél. 387-2541

Les revenus étant insuffisants, l'épargne est impraticable dans les milieux des jeunes ouvriers

QUÉBEC, (DNC). — Des rapports présentés en marge du congrès des caisses populaires, par des dirigeants de la JOC et de la JRC, indiquent qu'une faible proportion des jeunes en milieux ouvriers ne peuvent épargner parce que leurs revenus sont insuffisants.

D'autre part un rapport de la JIC (Jeunesse Indépendante Catholique) qui groupe de jeunes instituteurs et employés de bureaux, confirme cette constatation, en indiquant que dans ces milieux, où le revenu est plus élevé, les jeunes épargnent davantage.

Le rapport de la JOC indique cependant d'autres causes à l'absence d'épargne. D'une part, près de 50 p.c. des jeunes consultés devaient remettre plus de la moitié de leur salaire à leur famille. D'autre part, plus de la moitié des jeunes dépensent le quart de leur salaire en loyers.

Non seulement les jeunes n'épargnent pas, selon les enquêtes menées par la JOC, mais ils s'endettent. 27 p.c. des jeunes travailleurs interrogés ont en moyenne \$130

de dettes, et 31 p.c. des jeunes travailleurs ont en moyenne \$533.50.

"Une grande partie de ces dettes, affirment les dirigeants jocistes, sont contractées pour des motifs plus ou moins justifiables. 35 p.c. des filles empruntent pour s'habiller et 20 p.c. des garçons pour s'acheter une automobile."

Ville St-Michel

Terrains pour fin commerciale, industrielle et résidentielle. Superficie 280,000 p.c. à vendre en tout ou en partie, situé angle boul. St-Michel et Jarry. Toute offre sérieuse sera considérée.

Tél.: 721-0739 321-6494

Une compagnie d'équipement de Construction nationale demande immédiatement:

UN INGENIEUR

Âgé de 24 à 30 ans, pour vendre et louer des grues et treuils, après entraînement.

Envoyez curriculum vitae à: Case 470 Le Devoir

Commandez dès maintenant

Votre peinture pour piscine.

VALDURA

(Valdura Swimming Pool Enamel)

est un émail éprouvé, composé de caoutchouc chloré. Il offre une résistance exceptionnelle aux alkalis.

GIROUX & FRERES

782, Bellechasse — Tél. 279-9978

16 ANS D'EXPERIENCE AGRICOLE PROUVENT LA SURETE DE MARCHE DES CHEVROLET

John H. Hesp
Tangere Farm
R.R. 1
Bolton (Ontario)
le 21 mars 1963

General Motors Products of Canada, Limited
Oshawa (Ontario)

Messieurs,

C'est en 1947 que j'ai acheté le premier camion Chevrolet pour ma ferme. Je n'ai pas eu de problème depuis lors. Mon camion Chevrolet a parcouru plus de 70,000 milles au moment de la vente, et il n'a jamais eu besoin d'aucune réparation importante.

Je transporte des aliments, des engrais, du grain et du bétail à travers champs et sur des chemins cahoteux; c'est là que j'apprécie particulièrement la suspension de mon pick-up. Qu'il soit chargé ou à vide, la suspension est excellente. La grande puissance du moteur permet de transporter les charges les plus lourdes et la vaste cage du châssis est suffisante pour tous les genres de transports.

D'après mon expérience, je sais que je puis compter sur Chevrolet pour fournir le service économique et sûr que je désire d'un camion.

Je vous remercie, Messieurs, pour vos salutations distinguées.

John H. Hesp

METTEZ SA VALEUR A L'EPREUVE... VOYEZ LES NOUVEAUX CAMIONS DE "SURETE TOTALE" CHEZ LE CONCESSIONNAIRE

CHEVROLET

DISTRIBUTEURS AUTORISES DE CAMIONS CHEVROLET DANS LE GRAND MONTREAL:

HAROLD CUMMINGS LTER 3252, boul. Jean Talon (près boul. Décarie) RE. 9-1911 Division de Camions

PARK AVENUE CHEVROLET LTER 3421, Park Avenue, VI. 9-6441

SNYDER AUTOMOBILES LTER 2150, Notre-Dame (angle 21e avenue) Lachine, Que. 437-6451

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD. Division des camions 6415 Upper Lachine, H.U. 9-6431

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTER 3930, est. Ste-Catherine, L.A. 4-4471

BARNARD MOTORS LTER 925, boul. Laurentien St-Laurent, Q.B. 8-6481

BOHIER AUTOMOBILES LTER 1286, rue Amherst, L.A. 4-3781 Division de Camions: 3333, est. rue Jarry

PATENAUD AUTOMOBILES LIMITEE 1830, rue LaSalle (angle boul. Gouin) DU. 9-8461

ROYAL MOTORS LIMITEE 4501, avenue Bannatyne, Verdun, Q.B. 9-4301

DUVAL MOTORS (1965) LTER 528, est. rue Jarry, CR. 9-7311

CLERMONT MOTOR LIMITEE 5363, rue St-Denis, 278-4301

SALON AUTOMOBILES LTER 410, boul. Curé Labelle, Chomedey, Q.B. MU. 1-3588

Surplus de \$14,303.50, à la Cité de St-Laurent pour l'an dernier

potins financiers

La hausse persistait hier sur la Bourse de Londres, vu la continuation du mouvement ascendant sur celle de N.Y. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y avait tendance irrégulière.

Après un début ferme, Wall Street hésitait hier après-midi, de sorte qu'en fin de journée, la moyenne des industriels de DJ clôtura 1.50 point plus bas; ce qui augurerait mal pour ce matin, d'autant plus que la séance d'aujourd'hui est la dernière avant la fin de la semaine. Cette dernière sera prolongée sur nos Bourses de Montréal et de Toronto, vu le congé de lundi à l'occasion de la fête de la Reine Victoria, d'où les possibilités de bien des réalisations aujourd'hui, sur ces marchés canadiens.

L'équité en arrière des actions de Canadian Power & Paper Securities Corp serait de 27 cts l'action le 30 avril 1963 vs 25 cts à la même date en 1962.

La SEC a notifié les compagnies américaines d'avoir à inclure les activités de leurs filiales dans leurs états financiers, si non, elles s'exposent à des ennuis. Espérons que les Commissions des valeurs mobilières de Québec et de l'Ontario surveilleront, aussi, la chose de près, ici.

Le taux sur les billets du trésor à 91 jours, a baissé hier à 3.28 p.c. vs 3.33 p.c. la semaine dernière, selon le rapport de la Banque du Canada publié hier.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Industrial Acceptance Corporation tiendra le 30 courant sa 1ère assemblée du conseil à Québec

Le rapport des opérations de l'Industrial Acceptance Corporation Limited pour les 3 mois terminés le 31 mars 1963 laisse voir un revenu brut de \$21,014,688 pour la compagnie et ses filiales pour cette période, à rapprocher de \$19,977,931 durant le même trimestre l'an dernier. Les dépenses, y compris les intérêts, furent de \$6,563,098 comparativement à \$5,155,837 durant les mêmes 3 mois en 1962. Quant à la provision pour l'impôt sur le revenu, elle fut de \$2,908,500 au regard de \$3,050,848. Les recettes nettes se totalisèrent à \$2,402,412, contre \$2,646,533, soit donc l'équivalent de 37 cts l'action ordinaire après avoir payé les dividendes sur les actions privilégiées, comparativement à 41 cts l'action ordinaire, durant le même trimestre l'an dernier. Incidemment, M. Louis St-Laurent, C.P., C.R., membre du conseil d'administration de cette compagnie a lancé des invitations pour une réception qui aura lieu le 30 mai au Château Frontenac à Québec, à l'occasion de la tenue de la 1ère assemblée du conseil de l'IAC dans la Vieille capitale.

Beaconsfield a adjugé une émission de \$637,000 d'obligations, 15 ans

La ville de Beaconsfield, comté de Jacques-Cartier, a vendu récemment au prix de 97.386, une émission de \$637,000 d'obligations remboursables en séries en quinze ans, à un syndicat composé de La Maison Bienvenu Ltée, McDougall & Christmas Ltd., Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc. L'émission comprend \$349,000 de titres à 5 1/2% 1964-77 et \$288,000 à 5 1/2% 1978. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9693%. L'emprunt comporte un solde de \$248,000 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 5 ans. Dates du 1er juin 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juin 1964 au 1er juin 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux de voirie, d'aqueduc, d'égouts, de drainage et d'éclairage. L'évaluation impossible de la ville, pour 1962, s'élevait à \$55,512,010, y compris \$3,063,860 pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$5,787,500.

Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée affiche un actif de \$16,164,445.

Une de nos institutions financières qui progresse bien, c'est le Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée qui vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport couvrant ses activités durant les 3 mois terminés le 30 avril 1963. Il y est mentionné ce qui suit: Un dividende de cinq cents (\$0.05) par action a été déclaré par vos directeurs, payable le 15 mai 1963 aux actionnaires enregistrés dans les livres de votre compagnie à la fermeture des affaires le 30 avril 1963. Vous trouverez ci-joint un chèque (ou avis de réinvestissement) pour le montant qui vous est dû. Ce débourse représente le vingt-quatrième dividende trimestriel consécutif payé par votre compagnie depuis le début de ses opérations en février 1957. Le trimestre sous revue a vu s'affirmer davantage le regain de confiance du placeur dans les perspectives économiques et boursières de notre pays. L'indice industriel de la bourse de Toronto, en particulier, a progressé à un niveau record. Reflétant ce climat d'optimisme, la croissance de votre compagnie et l'appréciation de vos actions ont atteint de nouveaux sommets, ainsi que le témoignent les quelques statistiques suivantes:

	30 avril 1963	31 janvier 1963	Augmentation
Actions en circulation	2,534,988	2,388,483	6.1%
Actif net total	\$16,164,445	\$14,687,595	10.2%
Actif net par action	\$6.39	\$6.14	4.1%
Actionnaires	8,805	7,108	23.9%

A son niveau actuel, la valeur nette d'actif de vos actions aura non seulement repris ses pertes de la crise boursière de mai-juin 1962, mais aussi dépassé son sommet antérieur atteint en mars de l'an dernier. Une fois de plus, l'expérience aura démontré que, malgré les réactions temporaires des marchés, la croissance à longue haleine d'un placement dans un fonds mutuel est fermement orientée à la hausse. Comme on sait, c'est la Corporation de Prêt et Revenu qui voit à la distribution des actions du fonds mutuel précité en train de se distinguer de plus en plus.

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée offre \$600,000 d'obligations de Delisle Ltée

Comme nous l'annonçons hier, la maison de valeurs de placement Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée offre, présentement, en souscription au public une nouvelle émission de \$600,000 de débentures à 7%, à fonds d'amortissement, accompagnées de droits de souscription de Delisle Ltée. Chaque débenture de \$500 de ces dernières valeurs pourra souscrire à 10 actions ordinaires, à des prix variant entre \$10, \$12.50 et \$15 d'ici 1973. Comme ces débentures sont offertes au pair, elles rapportent donc du 7%. Il ressort du prospectus que l'entreprise remonte en 1928, alors que M. Romeo Delisle, président du conseil, jeta les bases de ce qui est, aujourd'hui, l'une des plus importantes compagnies de distribution en gros de pièces et accessoires d'automobiles dans la province. La fusion des différentes entreprises de la famille Delisle ainsi que la centralisation dans la nature des opérations, tel que l'achat et l'entreposage en plus de l'établissement du bureau-chef à Montréal, devront substantiellement contribuer à l'amélioration et à l'expansion de cette société, comptant maintenant 12 succursales dans la province et 3 ateliers mécaniques. Selon le prospectus, ses ventes ont passé de \$2,673,135 en 1953, à \$5,089,990 l'an dernier et ses revenus nets furent de \$119,670 en 1962, contre \$50,806 en 1953. Le gros des fonds obtenus par cette émission serviront au remboursement d'emprunts bancaires de cette compagnie affectant un actif de \$2,095,076, selon le bilan proforma au 31 décembre 1962 inséré dans le prospectus.

Marcel CLEMENT

LANTIC SUGAR ADMINISTRATEUR



Le Brigadier Maurice Archer, M.B.E., E. D., Ing. P. de Montréal, a été élu administrateur de Lantic Sugar Refineries Co. Ltd. Monsieur Archer est un administrateur de E.G.M. Cape & Co. Ltd., Mount Royal Rice Mills Ltd., l'hôpital Jean-Talon, The Royal Canadian Geographical Society et The Canadian Corps of Commissioners. Sa nomination comme Vice-Président des Recherches et Développement, des chemins de fer du Canada National, qui est effective le 1er juillet, 1963, a été annoncée récemment.

Exploration reprise sur Mid Chibougamau

Dans l'Ungava et au lac Mistassini, P.Q.

Selon le rapport de M. R.P. Mills, vice-président de Mid Chibougamau, les travaux d'exploration ont été repris sur les 60 claims jalonnés l'an dernier par la compagnie au lac Otinuk, à 10 milles environ du lac Romanet. L'Ungava. Une équipe est arrivée sur la propriété le 19 avril et un levé de reconnaissance E.M. a été commencé afin de délimiter les indices de cuivre, dont l'importance est de 2 de base teneur, renaît l'automne dernier. L'indice de haute teneur renferme jusqu'à 50 pour cent de métal rouge et il n'y a eu que des travaux limités de tranchées d'effectifs.

Quant aux autres indices, si on peut les délimiter au moyen de méthodes géophysiques, il sera procédé à des sondages au diamant. La compagnie entendrait reprendre ses opérations dès que les conditions de la température le permettront sur sa propriété de plomb et d'argent, près du lac Alabau, dans la région de Mistassini, P.Q. ou un groupe de claims a été jalonné l'an dernier. Les travaux d'exploration consistent dans le tracé de cartes géologiques et dans la prise d'échantillonnage à la surface et enfin dans l'exécution de travaux de prospection dans les alentours.

À noter...

La Montreal Locomotive Works Ltd. qui a obtenu en janvier un contrat de livraison de 80 locomotives électriques diesel pour les chemins de fer nationaux du Mexique, a effectué hier sa première expédition de locomotives complétées. A cette occasion, il y eut cérémonie officielle et un nombre des personnes présentes, ont noté M. James A. Roberts, ministre adjoint du commerce et de l'industrie; M. Ernesto Garcia Moreno, consul général du Mexique; M. Hugh Aitken et le Dr. A. Taylor de la Société d'assurance des crédits à l'exportation, M. V. Chapin du ministère des affaires extérieures et R. Wallace, officier du ministère de l'Industrie et du Commerce. Quant à M. Gerry Snyder, il représente la ville de Montréal. Pour obtenir ce contrat de \$16,000,000, source de travail pour bien des Canadiens, la MLW a dû affronter et battre une sévère concurrence sur le marché international, mais la tâche lui a été facilitée grâce au financement du gouvernement par la Société d'Assurance des Crédits à l'exportation.

Le nom de Canadian Husky Oil Ltd. vient d'être changé en la raison sociale de Husky Oil Canada Ltd. Les transactions sous ce nouveau nom débiteront sur la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière aujourd'hui. Les symboles sur le téléscripteur seront "HYO," "HYO Wts" et "HYOC WTS."

130,926 actions ordinaires de Pacific Atlantic Canadian Investment Co. Ltd. ont été inscrites, le 16 mai 1963, sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, sous réserve d'avis de leur émission à la suite de l'exercice de droits.

Les actions d'Atlantic Sugar Refineries se vendront aujourd'hui ex-dividende \$1.25 l'action. Au dire du président de cette entreprise, ses recettes courantes sont plus considérables que l'an dernier et tout porterait à croire que le présent exercice sera favorable. Comme les prix du sucre sont au plus haut niveau depuis 43 ans, la direction évite de trop grands engagements au cours de cette situation anormale.

C'est aujourd'hui qu'aura lieu l'assemblée d'Hudson's Bay, contrôlant le magasin Morgan.

Aluminium Ltd inaugure une usine

Pour la fabrication de tôles, en Nigéria

PORT HARCOURT, Nigéria — Son Excellence le Très Honorable Nnamdi Azikiwe, C.P., gouverneur général de la Fédération de la Nigéria, a inauguré, hier, l'usine de l'Alcan Aluminium of Nigéria Limited à Port Harcourt, la première usine de tôles d'aluminium en Afrique occidentale.

L'établissement de cette usine d'une capacité de 5,000 tonnes nécessite une mise de fonds d'environ \$5 millions et sa construction a pris un peu plus d'un an. L'Aluminium Limited a assuré les services techniques nécessaires à l'exécution des travaux. Des le début, les gouvernements de la Nigéria orientale et de la Fédération de la Nigéria ont encouragé activement l'entreprise, apportant ainsi une contribution d'importance au progrès industriel du pays.

Assemblée de Can. General Electric

Son président déclare que le Canada devrait exporter de l'énergie

Le président de Canadian General Electric, M. J. Herbert Smith, a tenu à l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue récemment à Toronto, que le Canada devrait exporter de l'énergie dans le double but de stimuler l'emploi et d'aider à établir l'équilibre de notre balance commerciale avec l'étranger.

"Nous sommes d'avis, a-t-il dit, que si l'on développait nos principales installations hydroélectriques, comme le fleuve Columbia, la rivière Nelson et le bassin Hamilton-Ungava, en vue de l'exportation d'énergie électrique, on fournirait ainsi environ 700,000 hommes-années à l'industrie de la construction et aux entreprises manufacturières du Canada.

"Ce travail, ajoute-t-il, fournirait en plus, et comme conséquence, 700,000 hommes-années d'emploi dans les services, comme le commerce de détail, les professions, etc. Ainsi, cela signifierait, sur une période de 10 ans, 140,000 nouveaux emplois pour les Canadiens.

De tels projets, ajoute le président de CGE, permettraient de réduire le prix de l'électricité pour les consommateurs canadiens, en plus d'assurer une plus grande stabilité à notre réseau de distribution par le truchement d'interconnexions avec les réseaux des Etats-Unis.

Parlant des exportations de sa propre société, M. Smith a annoncé que CGE négocie actuellement des ventes d'équipement pour deux développements hydroélectriques d'envergure en Inde et au Ceylan, devant produire des ventes de quelque \$12 millions.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 boul. Crémazie, Montréal.

Pommes: Québec, McIntosh et Cortland, belles 2.00-2.25; quelques-unes 2.50; à cuire, 1.00-2.25 le minot.

Carottes: 2.00 les 50 livres. Echallottes: 4.00 les 100 paquets.

Laitue: de couches 2.75-3.00 le cagot de 2 douzaines; Boston 3.50 le cagot.

Navets: no 1, 4.00-4.25; no 2, 2.00-2.25 les 50 livres.

Oignons: petits oignons du printemps; 40-50c. la doz. de paquets.

Pommes de terre: 1.40-1.50 les 75 lb.; 95-1.00 les 50 lb.

Pois: 1.25 la douzaine. Radis: 70-75c. la doz. de paquets.

Rhubarbe: 35-50c. la doz. Plants de fleurs: 90-1.00 la boîte.

Great Lakes Paper Co, affectée par la grève à N.Y.

Les expéditions de Great Lakes Paper Co. Ltd. pendant le premier trimestre de l'année auraient pu être égales à celles du premier trimestre de 1962, soit 59,558 tonnes, si la grève des journaux de New York n'avait pas eu lieu, a déclaré le président de la compagnie, M. C.J. Warwick Fox, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

La grève en question a réduit d'au moins 900 tonnes le chiffre des expéditions des trois premiers mois de cette année.

Il a ajouté que les livraisons de papier de l'industrie en général accusent un recul de 12 ou 13 pour cent sur l'année dernière, et que la grève de New York risque d'annuler complètement les profits de 1963.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain a gagné hier 1.32 à \$1.07 25-32.

Le livre sterling a gagné 1-16 à \$3.01 13-16.

NEW YORK — Le dollar canadien était inchangé hier à 92 1/4 par le regard de 92 1/16 jeudi dernier.

La livre sterling était inchangée à \$2.80.

Pharmacies Modernes Inc.



M. Jean Locas

M. Jean LOCAS a été réélu président de Pharmacies Modernes Inc., à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue récemment à Montréal.

Bourse de New-York

Gains notables à Wall Street

NEW YORK — Les cours étaient mixtes hier avec une tendance à la baisse en Place newyorkaise.

Des prises de bénéfices de dernière heure ont entamé les gains réalisés plus tôt.

Le virement a été de 5,610,000 actions au regard de 3,650,000, mercredi.

Les sidérurgiques ont oscillé dans un faible rayon. Les tabacs ont fortement décliné par suite de la décision de la Société médicale de se prononcer ouvertement contre l'usage du tabac.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 3 à 273.2.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a cédé 1/2, McIntyre Porcupine et Granby Mining ont gagné 1/4 et Distillers Seagrams 1/4.

Bourse de Toronto

Mines passablement achalandées

TORONTO — Les cours ont évolué hier sans orientation précise en place torontoise.

La séance a été plutôt terne.

Page - Hervey Tubes a suscité un fort courant d'intérêt, formant à 22 7/8 sur un déplacement de 19,500 actions. Algoma Steel, en outre, a gagné 1/4 à 52 5/8 sur un déplacement de 16,875 actions.

En outre, Chrysler a gagné 2 1/2, U.S. Ford 1 3/8 et Canadian Celanese et Trans-Canada Pipe Lines un point à 66 et 28 respectivement, de nouveaux sommets.

Canada Packers B et Great Lakes Power ont haussé de 1-2.

Par contre, Canada Maltage a cédé un point à 87, Moore 3/4, National Trust, Consolidated Paper, Walker-Gooderham et DuPont de 3/8 à 5-8.

Le virement a été de 3,143,000 actions au regard de 3,946,000, mercredi.

Dans le secteur des métaux communs, Labrador a gagné 3/4, Cassiar et Falconbridge 3/8 cependant que International Nickel a perdu 5-8.

BLUE BONNETS RACEWAY INC.

Assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires de BLUE BONNETS RACEWAY INC. sera tenue au siège social de la compagnie, 7440 boulevard Sécarie, à Montréal, Qué., le lundi 3 juin 1963, à 5 heures de l'après-midi, aux fins suivantes:

1. Recevoir le bilan consolidé de la compagnie et sa filiale, RICHÉLIEU RACEWAYS INC., pour l'exercice terminé le 28 février 1963, l'état consolidé des revenus et dépenses pour la même période ainsi que le rapport des vérificateurs.

2. Elire les administrateurs pour l'exercice en cours.

3. Nommer les vérificateurs pour l'exercice en cours.

4. Approuver, s'il est jugé opportun, le Règlement no V adopté par les administrateurs le 1er mai 1963, modifiant le capital-actions autorisé de la compagnie de la façon suivante:

a) Le capital-actions de la compagnie est réduit de \$5,000,000 à \$2,000,000.00; le capital-actions ainsi annulé étant constitué de 3,000,000 d'actions communes de la valeur au pair de \$1.00 chacune, non souscrites ni émises.

b) Les 2,000,000 d'actions communes de la valeur au pair de \$1.00 chacune, représentant le capital alors réduit et autorisé de la compagnie, sont subdivisées en 10,000,000 d'actions communes de la valeur au pair de \$0.20 chacune.

5. Prendre en considération toutes autres affaires qui pourraient légalement être soumises à l'assemblée.

Le secrétaire, André Charron, Montréal, ce 17 mai 1963

Dernière décennie, favorable

L'année financière 1962 à la cité de Saint-Laurent, s'est terminée par un surplus de \$14,303.50.

Le gérant de la ville, M. Lucien Toupin, C.A., le signale dans le rapport financier annuel de 1962 qu'il vient de transmettre au conseil municipal de la municipalité. L'excédent des revenus sur les dépenses ordinaires et de capital s'élève à \$14,303.50 et l'excédent des revenus sur les dépenses ordinaires est de \$761,434.59.

A même les revenus en effet durant l'année 1962, la ville a effectué pour \$747,131.09 de dépenses en immobilisations. Les revenus totaux en 1963 se sont élevés à \$5,713,354.48, et les dépenses à \$5,699,050.98. M. Toupin signale que les progrès de la cité de Saint-Laurent au cours des dix dernières années sont marqués par le fait suivant: en 1952 les revenus étaient de l'ordre de \$1,156,762.34, et en 1962 de l'ordre de \$5,713,354.48.

La dette obligatoire nette de la cité, en 1962, s'est élevée à \$18,016,497.92. En effet en 1962, la cité a remboursé \$770,400 d'obligations et a emprunté sur obligations \$2,453,000 pour payer certains travaux d'améliorations locales, la construction et l'aménagement du nouveau poste de police et d'incendie, et la part de la cité de Saint-Laurent au coût de construction de l'égout-collecteur Décarie-Raimbault.

Les taxes d'améliorations locales diffèrent et les taxes consolidées diffèrent au montant de \$10,353,109.54 servant à rembourser la dette de \$18,016,497.92.

Dans son rapport financier, M. Toupin signale que la population de la cité de Saint-Laurent était en 1962 de 51,484; elle était estimée au 1er mai dernier à 52,500.

Le territoire de Saint-Laurent a une superficie de 11,380 acres, ou 175 milles carrés.

En 1962, son évaluation était de \$264,839,871 dont \$22,952,194 pour des propriétés imposables et \$14,887,677 pour des propriétés exemptes de l'impôt.

Au 31 décembre dernier, le pourcentage de la dette nette de la ville par rapport à l'évaluation des propriétés imposables, était de 8.08 pour cent.

A cette même date, la partie de la dette totale dont les propriétaires se rivaient s'élevait à \$10,353,109.54 soit à 57.46 pour cent de la dette totale.

Un dividende de 30 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 mai 1963. Ce dividende sera payable à compter du 1er juin 1963, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 1er mai 1963, à la fermeture des guichets.

Les actionnaires ayant souscrit des actions de la nouvelle émission, participeront à ce dividende en proportion des paiements qu'ils auront effectués au 1er mai.

Par ordre du Conseil d'Administration Le gérant général LOUIS HÉBERT

Montréal Le 19 avril 1963

FONDS COLLECTIF "B"

DIVIDENDE NO 7

La compagnie donne avis qu'un dividende de quinze cts (15 cents) l'unité, payable le 15 juin 1963, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

Ce dividende sera payé comme suit:

a) aux détenteurs de certificats nominatifs enregistrés et immatriculés le 15 mai 1963, soit par chèque, soit sous forme d'unités de participation additionnelles au gré du détenteur;

b) aux détenteurs de certificats au porteur, sur présentation et remise le 15 mai 1963, du coupon no 7, à l'une des succursales de la Banque Canadienne Nationale ou de la Banque Provinciale du Canada.

Les Placements Collectifs Inc. Le prés. et dir. gér., Gustave BOULANGER, Montréal, le 15 mai 1963.

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 10 ans)

Achat balances prix de vente

Améliorations domiciliaires

CREDIT M.-G. INC.

Siège social : 31 SAINT-JACQUES OUEST

Montréal Québec

Victor 2-1788 Tél.: 526-4664

VOTRE ARGENT

VOUS RAPORTE JUSQU'À

51

4

POUR CENT D'INTÉRÊT

avec les

CERTIFICATS

DE PLACEMENTS

GARANTIS

de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, V.I. 5-3291

Texte du discours du trône, lu à l'ouverture de la session

OTTAWA — Voici le texte du discours du trône dont le juge en chef Robert Taschereau, a donné lecture à l'ouverture de la première session du 26^e Parlement canadien. Seize paragraphes furent lus en français et dix-huit en anglais, en alternance ce qui évita la double lecture du discours du trône.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue à la première session de la vingt-troisième législature du Canada.

C'est un honneur pour moi de remplacer aujourd'hui Son Excellence le gouverneur général qui tient, dans l'estime du peuple canadien, une place qui ne le cède qu'à celle qu'occupe Sa Majesté la reine. Nous lui souhaitons tous sincèrement un prompt et complet rétablissement. Je sais que tous les membres de la nouvelle législature s'unissent à moi pour remercier à Sa Majesté les sentiments de loyauté que le premier ministre lui exprimait récemment au nom du nouveau gouvernement.

Vos délibérations vont déterminer la voie où s'engagera notre pays dans un monde en pleine transformation. Nous vivons à une époque où les vieux critères sont mis à l'épreuve, une époque qui nous ouvre de nouveaux horizons. Les modes traditionnels de pensée et d'action deviennent désormais des guides moins sûrs. Beaucoup de sentiers battus nous sont maintenant fermés. Notre tâche consistera à rechercher, avec sagesse et imagination, de nouvelles voies ou nous pourrions avancer d'un pas sûr.

PERSPECTIVES

A titre de Canadiens, nous pouvons nous mettre à l'œuvre avec espoir. Notre pays peut être fier de son histoire. De plus vastes perspectives s'ouvrent aujourd'hui devant nous. Mais il nous faut d'abord triompher de graves difficultés. Seuls le courage, la persévérance et l'ardeur au travail nous apporteront la vie plus riche et plus féconde à laquelle nous pouvons aspirer, pour nous et pour nos enfants.

Notre progrès est l'œuvre de tous les citoyens. Dans une société libre, les responsabilités retombent sur nous tous. Mes ministres entendent que le Gouvernement, par son programme, fasse preuve de l'initiative, de la détermination et de l'esprit de décision que la population est en droit d'attendre de lui.

Le caractère et la force de notre peuple procèdent de la diversité culturelle de ceux qui, venus de bien des pays, ont créé le Canada que nous connaissons aujourd'hui. C'est à partir, non pas de l'uniformité, mais d'une diversité véritable, fondée particulièrement sur l'association fondamentale des Canadiens de langue anglaise et des Canadiens de langue française, que nous pouvons façonner un pays encore plus grand. Dans cette association, mes ministres ont la ferme volonté d'assurer que les partenaires soient vraiment égaux. A cette noble fin, ils travaillent à établir, en consultation avec les gouvernements des provinces, une commission qui sera chargée d'étudier, à fond mais rapidement, comment on

peut le mieux réaliser le caractère essentiellement biculturel du Canada, tout en tenant compte de l'apport des autres cultures.

Afin que le peuple canadien devienne plus uni, le gouvernement s'efforcera en toutes choses de réaffirmer notre confédération et de lui donner une orientation nouvelle. Il favorisera l'esprit d'un fédéralisme reposant sur la coopération, respectant pleinement les droits des provinces, mais assurant toujours, et partout dans le pays, et à tous les Canadiens, les chances égales auxquelles ils ont légitimement droit. Dans ce but, comme en d'autres, mes ministres chercheront à consulter fréquemment les gouvernements des provinces.

POLITIQUE EXTERIEURE

La politique extérieure du Canada s'inspire des principes fondamentaux de la charte des Nations unies; elle vise à maintenir la paix dans la justice, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi qu'à favoriser le bien-être de tous les peuples par la collaboration internationale. Mes ministres chercheront des solutions aux problèmes internationaux par les voies de la diplomatie et de la négociation. Ils s'efforceront, en particulier, d'atténuer les tensions internationales et d'enrayer la course aux armements par la mise en œuvre de mesures de désarmement contrôlé, y compris un traité pour mettre fin aux essais nucléaires, moyennant des sauvegardes raisonnables.

Entre temps, de l'avis de mes ministres, force nous est de maintenir les dispositifs de défense des nations libres comme éléments de dissuasion contre la guerre. Une forte organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en particulier, y compris la défense efficace du continent nord-américain, demeure indispensable à la sécurité du Canada. A cette fin, il convient que les services armés du Canada disposent des armes modernes nécessaires pour s'acquitter au mieux des tâches que notre pays s'est engagé à remplir au sein de l'Alliance. La semaine prochaine, nous aurons l'avantage d'accueillir à Ottawa le Conseil des ministres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Mon gouvernement est convaincu qu'une véritable communauté des nations de l'Atlantique sera un jour réalisée sur les bases de la présente alliance.

ENTRETIENS

Au cours des dernières semaines, le premier ministre a eu des entretiens amicaux et fructueux avec le premier ministre du Royaume-Uni et avec le président des Etats-Unis. Par de telles visites et d'autres moyens le gouvernement continuera d'améliorer les relations politiques et économiques avec d'autres pays. Mes ministres entendent s'appliquer à relever la valeur unique de l'Association du Commonwealth dans le domaine des relations internationales.

Le progrès économique du Canada est lié d'une façon vitale à une vigoureuse expansion économique dans l'ensemble du monde. Nous devons nous attendre à une évolution constante et rapide dans le domaine des échanges internationaux; cette évolution crée des problèmes d'adaptation pour le Canada, mais elle lui ouvre de nouvelles perspectives. De l'avis de mes ministres, la meilleure façon pour les nations d'assurer leur progrès économique, c'est d'adopter des politiques qui réduisent sans cesse les entraves au commerce.

Il est non moins important d'appliquer des politiques qui favorisent le développement économique des nouvelles nations, l'expansion du commerce des produits de base à des prix relativement stables et l'amélioration des paiements internationaux.

ECONOMIE

Le Canada jouera un rôle positif dans les négociations intéressant le commerce et d'autres domaines économiques. Afin d'accroître l'emploi et la production au Canada, mes ministres se proposent d'étendre nos marchés extérieurs, de renforcer notre balance des paiements et d'assurer une confiance toujours croissante dans notre économie et notre monnaie.

Ce qu'il faut avant tout aux hommes et aux femmes pour assurer leur propre bien-être et celui de leur famille, c'est un emploi régulier. Le chômage, tel qu'il sévit depuis quelques années, constitue donc le plus pressant des problèmes.

L'université de Sherbrooke annonce des réformes administratives et académiques

L'université de Sherbrooke a récemment procédé à d'im-

portantes réformes administratives. La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

La décision du conseil d'administration et du conseil universitaire, les facultés seront désormais divisées en départements.

Chaque département groupera tous les professeurs de l'université qui sont spécialistes dans la même discipline.

mes qui se posent chez nous. Afin de fournir tous les nouveaux emplois dont nous avons besoin chaque année, il nous faut créer de nouvelles industries. Les politiques fiscales et monétaires du gouvernement tendront en premier lieu à stimuler une saine expansion industrielle.

Des dispositions seront prises de vue d'aider les travailleurs et l'industrie à effectuer les adaptations de la main-d'œuvre requises par les changements industriels d'ordre technique et autres. L'assistance spéciale accordée à la formation technique sera prolongée en coopération avec les provinces.

Vous serez saisis d'autres mesures tendant à accroître la production et l'emploi au Canada.

Il vous sera demandé d'instituer à bref délai un ministère de l'industrie, qui favorisera l'essor industriel et constituera un centre où l'industrie trouvera conseils, stimulants et assistance. On vous proposera d'établir, au sein du nouveau ministère, une agence de développement régional qui collaborera avec les gouvernements provinciaux et autres organismes à la coordination de programmes destinés à des parties du pays qui, à cause du chômage chronique dont elles souffrent, ont besoin d'une impulsion particulière pour se développer.

NOUVEL OFFICE

Vous serez priés d'apporter à la loi sur l'office d'expansion économique de la région atlantique des modifications en vue de renforcer l'office et de constituer un fonds d'aide à l'investissement qui lui permettra de favoriser la réalisation des objectifs de base dans la région atlantique.

Il vous sera demandé d'instituer un office de développement et de prêts municipaux grâce auquel les municipalités, avec l'assentiment des provinces, pourront obtenir des prêts et des subventions afin d'accomplir des travaux qui augmenteront l'emploi et amélioreront les services. On vous proposera également des modifications à la loi nationale sur l'habitation.

Vous serez saisis d'une mesure visant à instituer une société canadienne de développement, grâce à laquelle les Canadiens pourront plus facilement faire servir leurs épargnes à la création de nouvelles industries chez nous et à l'augmentation de leur intérêt de propriétaire dans les industries existantes, ce qui est l'un des objectifs les plus importants du gouvernement.

Il vous sera soumis une mesure tendant à instituer un Conseil économique du Canada, afin d'aider le gouvernement, les travailleurs et l'industrie à trouver des moyens d'assurer, au Canada, les plus hauts niveaux possibles d'emploi, de productivité et de constante expansion de notre économie.

L'AGRICULTURE

Mes ministres adopteront des programmes constructifs, visant à la mise en valeur des abondantes richesses naturelles du Canada, à l'avantage des Canadiens.

Le gouvernement entamera des pourparlers avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et avec les Etats-Unis, afin de hâter la réalisation du projet d'aménagement du fleuve Columbia.

On vous proposera une nouvelle loi sur le ministère de l'agriculture, prévoyant la nomination de deux ministres, ce qui permettra d'accroître plus d'attention aux besoins de l'agriculture tant dans l'est que dans l'ouest du Canada. Mes ministres lanceront de nouveaux programmes, afin d'accroître la stabilité et la prospérité de l'agriculture. Ils s'efforceront d'élargir les débouchés intérieurs et étrangers pour les produits agricoles du Canada, et particulièrement pour les produits laitiers.

Le gouvernement entame présentement des consultations avec les provinces, en vue de mettre au point un programme d'expansion nationale des pêcheries. Mes ministres ont l'intention de faire établir une limite de douze milles au large des côtes, au bénéfice des pêcheries canadiennes, compte tenu des traités existants et des droits acquis.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux commerçants de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Mes ministres ont entrepris d'établir un régime étendu de pensions contributives. Les nouvelles pensions seront coordonnées aux dispositions actuelles de sécurité de la vieillesse afin de permettre à tous les Canadiens, à l'âge de la retraite, de vivre dans la sécurité et la dignité. Même si les dispositions nécessaires pour réaliser ce grand progrès dans la sécurité sociale de notre population sont forcément complexes, les mesures législatives dont vous serez saisis seront conçues de façon que le nouveau régime de pensions puisse entrer en vigueur le plus tôt possible.

ASSURANCE-CHOMAGE

Des mesures portant sur l'assurance-chômage sont à l'étude, en attendant, vous serez priés de pourvoir à l'alimentation de la caisse de façon à ce qu'elle puisse répondre aux demandes de prestations.

La nouvelle délimitation des circonscriptions électorales à déjà trop tardé. Vous serez invités à autoriser l'établissement d'une commission qui sera chargée d'entreprendre cette tâche importante.

Il sera proposé une modification à la loi sur le citoyen-neté canadienne, afin d'assurer à tous les citoyens canadiens, ou qu'ils soient nés, une parfaite égalité de droits. La politique en matière d'immigration sera remise à l'étude.

Membre de la Chambre des communes.

Vous serez priés de voter les fonds requis pour le service public et pour les versements autorisés par le Parlement.

Vous serez invités à instituer un comité spécial de la Chambre, qui sera chargé d'étudier les problèmes relatifs à la défense.

On vous proposera de confier au comité permanent des privilèges et élections la révision de la loi électorale du Canada.

Vous serez priés d'approuver l'institution d'un comité de la procédure, dont la présidence sera confiée à l'orateur et qui aura pour but de raffermir le Parlement et de le rendre plus efficace.

Honorables membres du Sénat.

Membres de la Chambre des communes.

Outre les mesures déjà énoncées, vous serez invités à étudier d'autres projets de lois.

Puisse la divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

La délégation des E.-Unis à Ottawa

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, dirigera une délégation américaine de 30 hommes à la réunion ministérielle de l'OTAN à Ottawa, la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé l'ambassade américaine. Accompagné M. Rusk, comme représentants officiels, il y aura le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et M. Thomas Finletter, représentant des Etats-Unis à l'OTAN. Parmi ceux qui sont mentionnés comme conseillers de la délégation américaine, il y a le général Maxwell Taylor, président de l'état-major général des Etats-Unis; M. Paul Nitze, secrétaire adjoint pour les questions de sécurité internationale; M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes et M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint de la Défense pour les affaires publiques.

La délégation des E.-Unis à Ottawa, la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé l'ambassade américaine. Accompagné M. Rusk, comme représentants officiels, il y aura le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et M. Thomas Finletter, représentant des Etats-Unis à l'OTAN. Parmi ceux qui sont mentionnés comme conseillers de la délégation américaine, il y a le général Maxwell Taylor, président de l'état-major général des Etats-Unis; M. Paul Nitze, secrétaire adjoint pour les questions de sécurité internationale; M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes et M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint de la Défense pour les affaires publiques.

La délégation des E.-Unis à Ottawa, la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé l'ambassade américaine. Accompagné M. Rusk, comme représentants officiels, il y aura le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et M. Thomas Finletter, représentant des Etats-Unis à l'OTAN. Parmi ceux qui sont mentionnés comme conseillers de la délégation américaine, il y a le général Maxwell Taylor, président de l'état-major général des Etats-Unis; M. Paul Nitze, secrétaire adjoint pour les questions de sécurité internationale; M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes et M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint de la Défense pour les affaires publiques.

La délégation des E.-Unis à Ottawa, la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé l'ambassade américaine. Accompagné M. Rusk, comme représentants officiels, il y aura le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et M. Thomas Finletter, représentant des Etats-Unis à l'OTAN. Parmi ceux qui sont mentionnés comme conseillers de la délégation américaine, il y a le général Maxwell Taylor, président de l'état-major général des Etats-Unis; M. Paul Nitze, secrétaire adjoint pour les questions de sécurité internationale; M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes et M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint de la Défense pour les affaires publiques.

La délégation des E.-Unis à Ottawa, la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé l'ambassade américaine. Accompagné M. Rusk, comme représentants officiels, il y aura le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et M. Thomas Finletter, représentant des Etats-Unis à l'OTAN. Parmi ceux qui sont mentionnés comme conseillers de la délégation américaine, il y a le général Maxwell Taylor, président de l'état-major général des Etats-Unis; M. Paul Nitze, secrétaire adjoint pour les questions de sécurité internationale; M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes et M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint de la Défense pour les affaires publiques.

La délégation des E.-Unis à Ottawa, la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé l'ambassade américaine. Accompagné M. Rusk, comme représentants officiels, il y aura le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et M. Thomas Finletter, représentant des Etats-Unis à l'OTAN. Parmi ceux qui sont mentionnés comme conseillers de la délégation américaine, il y a le général Maxwell Taylor, président de l'état-major général des Etats-Unis; M. Paul Nitze, secrétaire adjoint pour les questions de sécurité internationale; M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes et M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint de la Défense pour les affaires publiques.

La délégation des E.-Unis à Ottawa, la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé l'ambassade américaine. Accompagné M. Rusk, comme représentants officiels, il y aura le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et M. Thomas Finletter, représentant des Etats-Unis à l'OTAN. Parmi ceux qui sont mentionnés comme conseillers de la délégation américaine, il y a le général Maxwell Taylor, président de l'état-major général des Etats-Unis; M. Paul Nitze, secrétaire adjoint pour les questions de sécurité internationale; M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes et M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint de la Défense pour les affaires publiques.

La délégation des E.-Unis à Ottawa, la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé l'ambassade américaine. Accompagné M. Rusk, comme représentants officiels, il y aura le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et M. Thomas Finletter, représentant des Etats-Unis à l'OTAN. Parmi ceux qui sont mentionnés comme conseillers de la délégation américaine, il y a le général Maxwell Taylor,

Dans notre système d'éducation

Loisirs, éducation physique et sports doivent avoir leur place.

—Paul Gérin-Lajoie

- Gérin-Lajoie: "c'est formidable!" (le Centre I.-C.)
- L'éducation physique, une nécessité
- L'organisation des loisirs, formule éducative

"Après la visite que je viens de faire, je dois spontanément et sincèrement vous dire: C'EST FORMIDABLE!" Voilà ce que déclarait l'hon. Paul Gérin-Lajoie, à la suite d'une tournée dans les différents services du centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, où il présidait ces jours derniers l'événement annuel de la "Soirée des mérites". C'était la première fois que M. Gérin-Lajoie était accueilli à ce centre. "C'est une oeuvre extraordinaire que vous accomplissez ici tout le monde: bureau de direction, moniteurs et monitrices, et tous les parents qui appuient le centre I.-C. de leur collaboration et de leur présence, a-t-il dit le ministre. Il s'agit là d'une grande oeuvre pour le bien de la jeunesse, de la jeunesse toute jeune et de la jeunesse qui dure. Et je ne puis qu'exprimer le vœu de voir se multiplier à travers la province des oeuvres comme celle-ci. Je sais qu'il en existe d'autres, également fort méritantes, et que toutes ces oeuvres ont besoin de beaucoup d'aide".

A ce sujet, M. Gérin-Lajoie a expliqué que "le Gouvernement provincial est disposé à manifester à ces oeuvres au moins la compréhension et un minimum d'aide financière". Il a ensuite précisé: "Les tâches que le Gouvernement doit remplir, sont immenses et variées; on a peine à suffire à tous les besoins. Depuis 2 ans, le Gouvernement et le ministère de la Jeunesse ont particulièrement recherché les conseils et la collaboration de gens compétents en éducation. C'est ainsi qu'ont été formés les grands organismes d'étude et d'enquête: la Commission Parent, la Commission d'enquête sur l'enseignement technique, le Comité d'étude sur l'éducation des adultes, le Comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports" (que préside M. René Belisle).

"Ces organismes ont été créés non pour permettre à vos gouvernements de se débarrasser des problèmes mais bien parce que le Gouvernement veut aider à résoudre les problèmes actuels le plus consciencieusement possible et le plus conformément aux besoins réels de notre société". "C'est pourquoi, par exemple, nous sommes convaincus que les loisirs, l'éducation physique et les sports doivent avoir leur place dans notre grand système d'éducation".

"C'est une nécessité que dans toutes les écoles soit organisée l'éducation physique", a affirmé M. Gérin-Lajoie. "C'est une nécessité pour le développement du corps et du caractère des jeunes, et aussi pour les amener à participer en groupe à des activités. Depuis la dernière guerre, on prend de plus en plus conscience de l'urgent besoin de former le corps et le caractère de la jeunesse par l'éducation physique et le sport, et après les études par les loisirs organisés et méthodiques". "Dans cette visite du Centre Immaculée-Conception, j'ai pu voir toute la signification de l'oeuvre qui se poursuit ici et dans les organismes de loisirs. C'est pourquoi je puis vous affirmer qu'ils pourront, le Gouvernement et particulièrement le ministère de la Jeunesse vont à ce que toutes les oeuvres du genre reçoivent l'aide que notre société souhaite, de toute évidence, qu'elles reçoivent".

Le ministre de la Jeunesse fut remercié par le président du Centre I.-C., M. Fernand Poirier. Il avait été présenté et la bienvenue lui avait été souhaitée par le dynamisme directeur de ce Centre, le R. P. Marcel de la Sablonnière, S.J.

S'adressant à M. Gérin-Lajoie, le Père de la Sablonnière soulignait: "Vous êtes le ministre de la Jeunesse. A cette jeunesse de la province, vous com-

melez toutes vos forces, vos énergies. Depuis 3 ans, vous faites face à des problèmes ardues qui en auraient fait reculer plus d'un, mais la clairvoyance, cette vision ambitieuse autant que juste d'un monde que vous voulez transformer, la détermination, la force d'âme que vous manifestez font l'admiration de la province et font luire à l'horizon les grandes améliorations que tous souhaitent tant au palier des structures que des programmes".

Le directeur du Centre I.-C., a également affirmé: "La saine organisation des loisirs pour les jeunes doit exister partout; elle fait partie intégrante de l'éducation, elle permet aux jeunes de faire l'apprentissage de leur liberté et cette formule éducative est d'une urgente nécessité chez nous".

"Déjà par toute la province, on découvre une somme immense de bonnes volontés pour la mise sur pied de services de loisirs paroissiaux et municipaux. Partout, on sent que les autorités, que les parents veulent faire quelque chose dans ce domaine. Bientôt, dans tout le Québec, on pourra voir se lever une belle jeunesse si elle réussit à organiser des services et des centres de loisirs fortement charpentés, et offrant aux jeunes un éventail d'activités sportives, récréatives, culturelles et sociales".

Un juge expérimenté officiera à B. Bonnets

On sait que, dès le retour des courses au galop à Blue Bonnets, son instigateur principal, M. Jean-Louis Lévesque, et ses collaborateurs ont voulu s'assurer les services des meilleurs hommes dans la profession aux différents postes. L'un de ceux-là est Doug Haig. Cet officier s'occupe de courses depuis 1931. Jeune, il a acquis une grande expérience, d'abord à Winnipeg ainsi qu'aux différents hippodromes de l'Ouest du Canada. Un jour, il est devenu assistant du juge au départ. Comme tel, il a appris en particulier, non seulement le mécanisme de la barrière, mais surtout le comportement des pur-sang. Plusieurs ont des caprices de tou-



DOUG HAIG

les sortes et il est important de les connaître afin de donner les instructions voulues aux membres de l'équipe qui sont sur la piste. Doug Haig a travaillé d'abord avec le fil, la méthode du temps pour le départ des courses. Puis, sont venues les différentes barrières pour en arriver à la plus perfectionnée en Amérique, celle en usage à Toronto et à Montréal. Haig a officié à Regina, Saskatoon, Edmonton et Calgary avant de passer au circuit de l'Ontario, en 1940. Là, il a travaillé d'abord sous les ordres de Nipper Rowe et de Walter Richey. Il est juge au départ depuis des années et il en est à son troisième terme à Blue Bonnets.

Six survivants!

NEW-YORK PA — Des 56 joueurs des ligues mineures repêchés par les majeures au montant de \$895.000 en décembre dernier, seulement six sont encore membres des personnels des LN et LA.

Ainsi, Al Worthington, ancien lanceur des Giants de New-York et des White Sox de Chicago, est encore avec les Reds de Cincinnati, qui l'emploient seulement en relève et avec lesquels ils affichent un record 0-1 en sept parties.

Don Rowe, vainqueur à 11 reprises avec Columbus l'an dernier, est également lanceur de relève avec les Mets de New York.

Ellis Burton, repêché par Houston puis passé à Cleveland, affiche une moyenne de 1.79 comme frappeur d'urgence.

Bob Sadowski, réclamé par les Angels de Los Angeles, remplace présentement Felix Torres au troisième coussin et a une moyenne de .238.

Pour leur part les Yankees de New-York avaient repêché Bill Kunkel des Leafs de Toronto, mais le lanceur n'a participé qu'à neuf manches en cinq joutes.

Le clou du spectacle est la grande rencontre "Omnium canadien" 35 milles, soit 105 tours pour tous les coureurs de la province de Québec et de l'Ontario.

C'est la première fois qu'un semblable programme de 4 courses se déroulera sur une piste goudronnée dans la province de Québec. Le public y pondra-t-il à ce spectacle nouveau genre? Il y a tout à

y gagner que de tenter l'expérience. Puisqu'il est reconnu que le Canada manque de pistards, si on découvrait qu'un ou deux grands talents dans ce genre de coureur tout aussi passionnant que le routier, ce serait une réussite complète. Mais Guillou, l'homme aux grands horizons voit plus loin. Un vélodrome dans x années? Il nous le faudrait... pour nos jeunes.



La saison des courses au galop va bientôt s'ouvrir à Blue Bonnets, soit à compter de jeudi soir 30 mai. La plus grande activité régnait déjà à l'hippodrome du boulevard Décarie. Quelque 150 pur-sang sont déjà dans les écuries et l'entraînement se poursuit intense sur la piste, comme on en a une idée, ici. Le juge au départ Doug Haig est sur les lieux depuis lundi et il s'occupe activement de ce qu'on appelle l'école. Les pur-sang sont bien habitués à la barrière mais les répétitions ne sont pas inutiles, loin de là. En outre, il est plus facile pour les entraîneurs de se rendre compte de la vitesse de leurs chevaux sur telle distance avec la montre en opération, dès que les portes s'ouvrent, que la cloche sonne et que les pur-sang sont à 25 pieds. Au fait, le grand public aura une occasion unique de voir la barrière et son fonctionnement de près, lors de la matinée du samedi le 25 mai. Les amateurs sont les invités de la direction durant tout l'avant-midi et ils pourront obtenir toutes les explications sur ce qui se passe à une piste de course.

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation et démolition préalable des immeubles requis pour l'aménagement de pans de murs: 1) aux angles saillants formés par l'intersection des rues est-ouest et nord-sud situées à l'ouest de l'avenue Beaumont — PLAN O-19 BORDEAUX; 2) aux angles sud-est et sud-ouest des rues est-ouest et nord-sud situées à l'ouest de l'avenue Beaumont, au sud de la rue Jean-Talon — PLAN O-20 BORDEAUX. — C.S.M. 306.

1. Cité de Montréal donne, par les présentes, à vis public, le 20 juin 1963, à 10 h. 30 du matin, au 7e étage du numéro civique 306, rue Ste-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal communique à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous et de la Cité de Montréal à décider l'expropriation en vertu des articles 855 et suivants de la charte, ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la Cité de Montréal pour l'acquisition desdits immeubles ou parties d'immeubles.

DESCRIPTION DES IMMEUBLES EXPROPRIÉS

Les immeubles ou parties d'immeubles ci-après décrits, ces dits immeubles ou parties d'immeubles étant tous du cadastre officiel de la Paroisse de St-Laurent et étant montrés sur le plan O-19 Bordeaux déposé au bureau du directeur du Service des travaux publics de la Cité de Montréal. (Le numéro d'ordre inscrit en marge de chacune des descriptions suivantes correspond à celui qui apparaît sur le sésu plan en regard de l'immeuble décrit.)

1. Une partie du lot 636-81 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-80 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-81; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

2. Une partie du lot 636-80 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-80; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

3. Une partie du lot 636-82 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-80 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-82; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

4. Une partie du lot 636-81 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-80 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-81; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

5. Une partie du lot 636-80 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-80; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

6. Une partie du lot 636-82 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-80 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-82; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

7. Une partie du lot 636-81 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-80 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-81; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

8. Une partie du lot 636-80 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-80; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

9. Une partie du lot 636-82 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-80 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-82; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

10. Une partie du lot 636-81 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-80 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-81; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

11. Une partie du lot 636-80 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-80; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

12. Une partie du lot 636-82 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-80 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-82; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

13. Une partie du lot 636-81 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-80 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-81; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

14. Une partie du lot 636-80 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-80; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

15. Une partie du lot 636-82 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-80 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-82; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

16. Une partie du lot 636-81 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-80 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-81; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

17. Une partie du lot 636-80 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-82 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-80; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

18. Une partie du lot 636-82 du cadastre de la Paroisse de St-Laurent, sans bâtisse dessus érigée; de figure triangulaire, bornée au sud-est par le lot 636-81 (rue), au sud-ouest par le lot 636-80 (rue) et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 636-82; mesurant sept pieds (7') au sud-est et six pieds (6') au nord-ouest; contenant une superficie de vingt-quatre pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (24,5), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan O-19 Bordeaux.

Cyclisme sur piste goudronnée

Yvon Guillou rêve de vélodrome

Dimanche, 26 mai, beau ou mauvais temps, sur la piste de courses d'automobiles de Val St-Michel, "Quebec Modern Speedway" se déroulera un programme de courses cyclistes. Yvon Guillou, le dynamisme fondateur du Tour du St

Laurent, présentera dans le cadre du premier dimanche de la saison des courses sanctionnées par l'UCN; une série de 4 courses cyclistes nouveau genre.

La première est pour les jeunes cyclistes possédant des bicyclettes à 3 vitesses. Ils seront heureux de s'essayer, sans danger, sur une piste goudronnée. Il sera nécessaire cependant de présenter une autorisation des parents, dûment signée. Ce 5 milles, 15 tours, devrait susciter un vif intérêt chez tous les aspirants.

Le 2e numéro au programme: Premier pas cycliste. Pour tous les jeunes qui en sont à leurs premières armes dans le cyclisme organisé. Bref ceux qui ont demandé leur carte d'admission pour la 1ère fois. Ce sera donc un encouragement pour eux que de se mesurer entre cyclistes inexpérimentés, mais combien intéressant, puisqu'ils sont l'avenir.

Le 3e item est sans contredit presque l'attraction du jour puisque ce Grand prix des juniors — une course de 15 milles, 45 tours — est le début d'une série de 7, si le succès des participants et du public s'avèrent intéressants.

Les 6 courses suivantes se dérouleront chaque mercredi soir. Les points seront totalisés et le gagnant recevra un superbe trophée, non à débattre, du président du Tour du St-Laurent, Paul Vachon.

ou... presque. Cependant une "onde" de deux pouces d'eau est subitement tombée l'autre jour et la piste en est restée détrempée. On comprend facilement que Campbell ne désire aucunement risquer une glissade à cette vitesse fantastique.

En marge du Preakness

BALTIMORE. — Voici les entrées probables à la 87ème course du Preakness de samedi dont l'enjeu est de \$150.000, course sur une distance de 1 mille et 3/16, avec les noms des jockeys:

CHEVAUX	JOCKEYS	COTE DES PARIS
Candy Spots	Shoemaker	7-5
Never Bend	Ycaxa	2-1
Chateaugay	Beaza	5-2
Sky Wonder	Burr	15-1
On My Honor	Frey	20-1
Country Squire	Chambers	20-1
Lemon Twist	Lejume	20-1

Les propriétaires dans l'ordre des chevaux listés: Rex Ellsworth — Harry F. Guggenheim — John P. Galbreath — Mrs. C.D. Morgan — Ambush Stables — Jack R. Hogan — T.D. Buhl.

Poids: 126 livres. Bourses (brut): \$178.000. — 7 chevaux au départ. Bourse du gagnant: \$125.000. Bourse du second: \$30.000. Bourse du troisième: \$15.000. Bourse du quatrième: \$7.500.

Temps approximatif du départ: 4:45 p.m. EST. Heure de la TV (CBS): 4:30 à 5:00 p.m. EST.



'O qu'y fait bon se la couler douce !'

La pêche... au pays du Québec! A la mouche ou aux vers... sur le lac ou dans la rivière, la pêche... détente par excellence, où il fait bon se la couler douce, tout en savourant une bonne bière O'Keefe, brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur naturelle.

buvez O'Keefe... la bière Douce!



Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Il y avait une fois...

Au service des parcs de la ville de Montréal il y a un monsieur René Bélisle qui fait un travail de géant, et depuis des années. C'est un homme qui connaît son travail de A à Z et de Z à A. Il a acquis cette somme de connaissances utiles à toute la jeunesse à coup d'années nombreuses d'études, de persévérance dans un travail souvent ingrat où il doit souvent, trop souvent se plier aux exigences administratives de ses supérieurs pour mener à bien sa tâche qu'il voudrait parfaite. Quand je parle de ses supérieurs, je ne veux pas dire ceux de qui il relève au service des parcs, mais bien ceux de l'hôtel de ville de Montréal qui parfois entravent la bonne marche de son oeuvre (les terrains de jeux municipaux) et qui nuisent à son efficacité. Or M. le ministre de la Jeunesse au gouvernement provincial, M. Paul Gérin-Lajoie a confié depuis plusieurs mois, — le travail est enfin fini — la présidence d'un comité d'enquête sur les loisirs et tout ce qui se rapporte à l'éducation physique et sports, a confié ce travail d'enquête à monsieur René Bélisle. Que va-t-il maintenant se produire?

un homme de bonne volonté...

Car j'apprends de bonne source et totalement désintéressée — la dite personne me confiant la chose n'ayant jamais fait de politique — qu'on songerait fortement à la suite de cette enquête à enfin former une sorte de comité des Loisirs et des Sports. Les rumeurs et les bruits de coulisse font déjà de monsieur Bélisle le candidat choisi à la présidence de ce comité qui serait bientôt nommé. Si une telle chose devait se produire, je serais le premier à féliciter hautement le ministre de la Jeunesse d'un choix aussi heureux; mais d'autre part je serais également le premier à regretter son départ de l'organisation de la ville de Montréal, convaincu qu'on ne le remplacerait pas facilement, ni surtout en un temps record. L'expérience ne s'achète pas et celle de M. Bélisle n'est pas à vendre. Tout ceci pour dire que ce serait bien dommage de voir partir une personne aussi qualifiée qui met toute son expérience au service des jeunes et qui a si fortement aidé la ville de Montréal à faire de ses terrains de jeux des terrains enviables par toutes les municipalités du continent.

...qu'on ne savait employer...

Bien dommage dis-je si on allait ne lui confier qu'un poste honorifique où son expérience serait ignorée. Car nous avons tellement entendu de promesses, sous tous les régimes politiques de quelque couleur qu'ils aient été, depuis 20 ou 30 ans, que je ne serais pas surpris du tout de voir une fois de plus un rapport si bien fait et si complet, prendre le même chemin que tous les rapports qui l'ont précédé... le fond du tiroir au bas du bureau de l'assistant sous-ministre du ministre-adjoint du co-ministre de l'adjoint au président du sous-comité... je crois que vous me comprenez, pas besoin d'insister! Le plus troublant de l'affaire est que monsieur Bélisle ayant toujours écarté la politique de son travail pourrait bien n'y voir que du feu si on lui faisait demain la proposition qu'on s'approprie à lui faire après-demain! Je suggère donc humblement aux autorités de la Cité de prendre les moyens de garder à son service, sans lui mettre de bâtons dans les roues, cet homme d'action qu'on s'approprie à lui ravir. Qu'on écarte de sa route la politique et qu'on lui laisse les terrains de jeux de la Cité, ils sont entre bonnes mains!

Carrière étincelante prédite à Tarport Boy

Benoît Côté, qui s'est emparé cette semaine de la première position dans le classement des conducteurs, au parc Richelieu, ne tarit pas d'éloges au sujet de l'ambuleur de quatre ans Tarport Boy, qu'il pilotera ce soir dans la course principale. Quand j'étais au service de l'écurie Veilleux, dit le jeune Côté, j'ai eu l'occasion de conduire des fameux chevaux, dont Chief Maid, Southern Charm, Whip Abbe et Even's J—et, à des vitesses qui frisaient les deux minutes. Z'je dois avouer cependant que Tarport Boy, un rejeton de Tar Hell, que je conduis au service de la ferme Richelieu de M. Hubert Soucie, a énormément de vitesse et je suis sûr qu'il aura une carrière étincelante.

"Comme tous les rejets de Tar Hell, Tarport Boy est nerveux, fringant, mais il m'impressionne par sa rapidité et sa robustesse. Je suis fier d'être son conducteur".

A sa deuxième course de meeting, Tarport Boy devra être en grande forme pour l'emporter devant Pansy Brewer, P.R.L., F.W. Adios, Lord Dares, Flicka's Ensign et Uncle Duck.

TROT NOTES. Dans la ré-

gion des écuries, au Bout de l'île, on ne fait que parler de la "course de l'année" qui opposera Raceway à Irish Grattan, demain soir... Ces deux ambuleurs ont fait couler beaucoup d'encre... La semaine dernière, ils se distinguaient en découpant chacun un mille en 2.024... Georges Giguère s'est rendu à la demande populaire et a réussi à mettre à l'affiche une invitation de \$5,000, à laquelle sont inscrits Raceway et Irish Grattan, de même que Starbound, Wirlof, Sir Winston Pick Grattan... Nous le saurons vers 10 heures \$30, demain soir...

PREMIERE COURSE
TROT - Reclamer
Bourse \$1,000

1 Song Hi Lee M. Dostie 5-2
2 Sir Lixet R. Coutu 3
3 Lotta Luck P. Caldwell 4
4 Buty Ko San J. Hainsa 6
5 Lucky Symbol L. Bourgon 6
6 The Mighty Man R. Ponton 8
7 Uncle S. C. Berube 8
8 Gus The Great G. Lachance 10

Aussi éligible: L. Turcotte, Runnymede Lee, L. Lapage
DEUXIEME COURSE
AMBLE - Non-gagnants de \$3,000
Bourse \$1,200

1 Roy Abbe L. Bourgon 3
4 Mighty MacDew P. Caldwell 7-2
2 Meadow Bower R. Bardier 9-2
3 Meadowbrook Her. Filion 3
5 Irene Alon P. Baise 6
6 Sandy Gallon P. Robillard 8
7 Deena K. Bliss B. Elliott 8
8 Doc Johnston M. Picard 10

Aussi éligible: L. Turcotte, Runnymede Lee, L. Lapage
TROISIEME COURSE
AMBLE - Non-gagnants de \$7,000
Bourse \$1,400

1 Doug Johnston C. J. Hayes 3
4 Northwood Archie R. Curran 4
6 Mr. Richard B. Côté 9-2
2 Dicky Dean A. Gibe 6
8 Kentucky Colonel R. Caldwell 8
2 Helterney P. Robillard 6
3 Just Barry G. Lachance 8
7 Danny T. R. Berard 10

Aussi éligible: F. Baise, Copper Rail, Mountain Logan, C. St-Jacques
QUATRIEME COURSE
AMBLE - Non-gagnants de \$6,500
Bourse \$1,400

1 Burton Hi Lee P. Caldwell 3
4 Shadydale Colonel R. Berard 4
3 Success Stormy Her. Filion 9-2
2 Peter Humes P. Robillard 6
6 Majors Fairy G. Lachance 6
1 Kari Reeper J. Kopas 8
3 Chipman's Direct L. Lapage 8
7 Frankie Dares J. C. Berube 10

Aussi éligible: R. Caldwell, Bobby La Rue, A. Gibe
CINQUIEME COURSE
AMBLE - Non-gagnants de \$10,000
Bourse \$1,800

2 Candy Mountain Her. Filion 5-2
3 Tom Tally M. Dostie 4
4 Adios Mont C. St-Jacques 4
7 Silver Gold F. Baise 6
8 Roy MacGregor W. Haskirk 7
1 Fay's Best J. Hainsa 8
6 Senator Eric J. Jodoin 8



Tournoi de France

Paris — Tony Fretz de Harrisburg, PA, classée au onzième rang des joueuses américaines a trouvé moyen hier d'avoir, par deux fois, le point du match au bout de sa raquette et de perdre quand même sa rencontre qui l'opposait à Irene de Lansalut au compte de 3-6, 8-6, 6-1. C'était une rencontre de deuxième ronde. "Tout ce que j'avais à faire de dire Tony, c'était de frapper dessus le filet et je n'ai pu le faire! C'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute! conclut-elle!"

Emerson gagne

Roy Emerson qui est à la poursuite du record de Rod Laver, à savoir, gagner les quatre grands tournois internationaux de France, d'Australie, d'Angleterre et des Etats-Unis a gagné son match de première ronde au compte de 6-4, 6-4, 6-0, aux dépens de Luis Arilla d'Espagne. Kuhnke a défait Jaroslav Drobny, le vétéran de 41 ans par 6-3, 6-0, 7-5.

Mike Sangster, un des joueurs au plus dur service qu'il soit possible d'avoir, a vaincu un des bons jeunes espoirs Australiens en la personne de Fred Stolle au pointage de 1-6, 6-4, 6-3, 6-1.

Manuel Santana, le plus dangereux rival de Roy Emerson dans la course aux trophées, a eu raison d'Eduardo Soriano en trois sets consé-

Les meilleurs des majeures

LIGUE NATIONALE	P	Ab	P	Cs	Moy.
Covington, Phil.	26	53	18	20	361
Groat, St-Louis	26	146	21	49	336
Fairly, Los Ang.	33	119	17	40	336
Stevards, Cinc.	30	99	9	33	333
F. Alou, San Fr.	35	135	27	44	328
Cepeda, San Fr.	35	136	23	44	324
Aaron, Milw.	36	135	23	42	311
Hunt, N. York	27	97	12	30	309
Demeter, Phil.	29	107	17	33	308
White, St-Louis	26	141	21	44	306

CIRCUITS	P	Ab	P	Cs	Moy.
Aaron, Milwaukee	31	11	7	33	311
Covington, Philadelphie	7	1	7	34	304
F. Alou, San Francisco	7	1	7	34	304
Cepeda, San Francisco	7	1	7	34	304

POINTS PRODUITS	P	Ab	P	Cs	Moy.
Fairly, Los Angeles	29	27	13	34	331
Covington, Philadelphie	27	27	13	34	331
Robinson, Cincinnati	26	27	13	34	331
F. Alou, San Francisco	26	27	13	34	331
Aaron, Milwaukee	26	27	13	34	331

LIGUE AMERICAINE	P	Ab	P	Cs	Moy.
Wagner, L. Ang.	35	133	29	37	333
Causey, K. City	24	97	13	34	331
Schilling, Bost.	29	121	19	41	339
Malone, Bost.	29	107	13	36	336
Robinson, Chic.	30	113	19	37	327
Boyer, N. York	28	110	15	36	327
Yastrzemski, Bn	29	112	19	36	324
Allison, Minn.	31	110	15	36	318
Kalinke, N. York	19	66	15	21	318
Kalinke, Bost.	20	120	21	38	317

CIRCUITS	P	Ab	P	Cs	Moy.
Nicholson, Chicago	8	7	7	34	304
Wagner, Los Angeles	8	7	7	34	304
Gentile, Baltimore	7	7	7	34	304
Stuart, Boston	7	7	7	34	304
Tresh, New York	7	7	7	34	304
Hinton, Washington	7	7	7	34	304
Osborne, Washington	7	7	7	34	304

POINTS PRODUITS	P	Ab	P	Cs	Moy.
Nicholson, Chicago	26	27	13	34	331
Wagner, Los Angeles	25	27	13	34	331
Robinson, Chicago	24	27	13	34	331
Wagner, Los Angeles	24	27	13	34	331
Allison, Minnesota	23	27	13	34	331

tifs de 7-5, 6-4 et 6-4. Un des matches les plus serrés de la journée a vu Billy Knight triompher de Pierre Barthes de France dans un long duel de cinq sets de 1-6, 7-5, 4-6, 6-4 et 6-0. Marty Mulligan, le nouveau champion d'Italie est passé automatiquement en deuxième ronde lorsque son adversaire lui a concédé la victoire par défaut.

Les Giants viennent à bout des Mets 6-5

SAN FRANCISCO. — Willie Mays et Willie McCovey ont tous les deux frappé des circuits hier pour aider les Giants de San Francisco à vaincre les infortunés Mets de New-York au compte de 6 à 5. Ces coups de circuit ont chacun leur tour fait produire deux points.

Billy O'Dell a récolté sa cinquième victoire de la saison.

R. Maris semoncé

NEW-YORK. — Le geste obscène de Roger Maris des Yankees de New-York aux amateurs de baseball de Minneapolis lors d'une joute récente entre ces deux équipes, lui a valu une lettre sévère de réprimande de la part du commissaire Ford Frick. Sans chercher à excuser son geste dégoûtant, Roger Maris a déclaré qu'un amateur de Minneapolis l'avait à ce point excité qu'il était tout simplement sorti hors de ses gonds. "C'est arrivé tellement vite de dire Maris, que je n'ai pas réfléchi une seconde à ce fameux geste."

Ce que Maris avait oublié, c'est que lorsqu'on est une vedette, les yeux de la caméra de la télévision sont toujours braqués sur nous et que nos gestes prennent d'autant plus d'importance qu'ils s'évaluent aux yeux de millions de spectateurs. Ralph Houk, le pilote des Yankees a promis qu'il taverait ces choses ne se représenteraient plus.

mais non sans avoir accordé des circuits à Cliff Cook, Ron Hunt et Chico Fernandez et avoir eu besoin du secours d'un lanceur de relève pour protéger sa faible avance. Les Mets sont venus à un cheveu d'en réussir un quatrième lorsque le coup de Jim Hickman est venu s'écraser sur la clôture du champ gauche à la huitième manche. Il se contenta d'un double et les deux joueurs qui le suivaient dans l'ordre des frappeurs ont été retirés au marbre avant que les Mets ne puissent organiser une autre attaque dangereuse. Les Giants ont récolté neuf coups sûrs aux dépens des lanceurs des Mets. Jay Hook, lanceur débutant des Mets dut absorber la défaite.

Cette victoire était la troisième consécutive des Giants depuis leur retour à Candlestick Park et a ainsi fait pencher la balance du pour et contre à 9-8 en tant que leurs victoires et défaites étaient enregistrées. Sur la route ils affichent un record de 13-5.

New York 000 014 000—5 9 1
San Francisco 002 220 008—6 6 1
Hook, Stallard (6); Beaumont (7) et Cannizzaro, O'Dell, Perry (7) et Bailey.
G-O'Dell (5-0) P-Hook (1-5).
Circuits: New York — Cook (2), Hunt (2).
Fernandez (1).
San Francisco — Mays (6) McCovey (6).

Boston 3 Los Angeles 0

Los Angeles 000 000 000—0 2 1
Boston 300 000 000—3 10 8
Olnicki et Rodgers, Wilson et Tillman.
G-Wilson (4-2) P-Olnicki (2-1).

Victoire des Cubs

CHICAGO. — Les Cubs de Chicago ont triomphé des Reds de Cincinnati 2-0 dans la Ligue Nationale hier.

Un simple d'Ernie Banks a mis fin à un duel sans point entre le gagnant Larry Jackson et le perdant Jimmy O'Toole à la 7e manche.

Puis, les locaux ont ajouté un point d'assurance à la manche suivante lorsque Williams a réussi un coup sûr pour la 10e partie consécutive en faisant compter Lou Brock, qui avait cogné un double avant lui.
Cincinnati 000 000 000—0 6 0
Chicago 000 000 111—2 6 1
O'Toole, Zanni (8), Henry (8) et Pavlich, Edwards (8); Jackson et Bertoli.
G-Jackson (5-4) P-O'Toole (6-3).

Milwaukee 5 St-Louis 2

St-Louis 000 000 002—2 8 3
Milwaukee 000 010 005—5 9 1
Washburn, Shantz (7) et Oliver; Lemaster et Crandall.
G-Lemaster (2-1) P-Washburn (3-3).
Circuits: Milwaukee — Mathews (3).
St-Louis — Mustal (4), Oliver (4).

Les lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE
Minnesota à Cleveland (soir)
Perry (0-2) vs Bell (2-2)
Chicago à Baltimore (soir)
Peters (2-2) vs Barber (6-3)
Los Angeles à New York (soir)
Nelson (2-0) vs Bouton (3-1)
Kansas City à Boston (soir)
Bowfield (2-4) vs Morehead (3-0)
Detroit à Washington (2 soir)
Aguirre (3-3) et Moss (3-2) vs Osteen (0-3) et Daniels (0-0)

LIGUE NATIONALE
New York à San Francisco (soir)
Cusick (1-3) vs Pierce (1-3)
Pittsburgh à Los Angeles (soir)
Francis (1-1) vs Miller (2-2)
Philadelphia à Houston (soir)
Hamilton (2-0) vs Green (1-0)
vs Nottebart (4-1)
Milwaukee à Chicago (soir)
Shaw (0-2) vs Buhl (2-3)
Cincinnati à St-Louis (soir)
Jay (1-6) vs Broglio (3-1)



CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	22	13	629	—
Chicago	18	16	329	314
Los Angeles	18	16	329	314
St-Louis	19	17	338	314
Pittsburgh	16	13	316	4
Milwaukee	17	19	472	514
Cincinnati	13	17	469	514
Philadelphia	13	17	469	514
New York	13	20	429	7
Houston	13	20	429	7

LIGUE AMERICAINE	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	20	12	621	—
Boston	18	11	621	—
New York	16	12	571	2
Kansas City	16	14	363	2
Baltimore	18	14	363	2
Cleveland	13	13	500	0
Los Angeles	17	20	450	514
Detroit	12	19	387	714
Washington	13	21	385	8
Minnesota	11	20	335	814



Consensus Richelieu — 17 mai

	EXPERT	PROGRAMME	MAURICE DESJARDINS	CONSENSUS
1	Song Hi Lee Sir Litex Lotta Luck	Song Hi Lee Sir Litex Lucky Symbol	Lotta Luck Song Hi Lee Sir Litex	Song Hi Lee 13 Sir Litex 7 Lotta Luck 6
2	Roy Abbe Mighty McDee Meadowbrooke	Roy Abbe Mighty McDee Meadowbrooke	Roy Abbe Meadowbrooke Irene Mir	Roy Abbe 15 Mighty McDee 4 Meadowbrooke 4
3	Doug Johnston C Northwood Archie Mr. Richard	Mr. Richard Doug Johnston C Dicky Dean	Northwood Archie Mr. Richard Doug Johnston C	Doug Johnston C 9 Mr. Richard 9 Northwood Archie 8
4	Burton Hi Lee Shad. Colonel Success Stormy	Success Stormy Burton Hi Lee Major's Fairy	Shad. Colonel Success Stormy Burton Hi Lee	Burton Hi Lee 9 Success Stormy 9 Shad. Colonel 8
5	Candy Mountain Tom Tally Adios Mont	Candy Mountain Tom Tally Silver's Gold	Candy Mountain Fay's Best Silver's Gold	Candy Mountain 15 Tom Tally 6 Fay's Best 3
6	Miss Gee Gee Carlene's Pride Henley Adam	Miss Gee Gee Henley Adam Speedy Ace	Carlene's Pride Henley Adam Miss Gee Gee	Miss Gee Gee 11 Carlene's Pride 8 Henley Adam 7
7	Lord Chutney Gloomy Day Chappie's Boy	Lord Chutney Chappie's Boy Paris Demon	Lord Chutney Gloomy Day Riddell Gold	Lord Chutney 15 Gloomy Day 6 Chappie's Boy 4
8	Demon Rainbow Bullets Indian Prince	Demon Rainbow Bullets Topheel	Bullets Demon Rainbow Peter Gunn	Demon Rainbow 13 Bullets 11 Indian Prince 1
9	Tarport Boy Lord Dares Pansy Brewer	Tarport Boy Pansy Brewer Lord Dares	Tarport Boy Uncle Duck Flicka's Ensign	Tarport Boy 15 Lord Dares 4 Pansy Brewer 4
10	Kelly McWin Shad. Blossom Special Melody	Kelly McWin Special Melody Kay Mac	Kay Mac Shad. Blossom Surge	Kelly McWin 10 Shad. Blossom 6 Kay Mac 8

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosselin

Pendant que je soigne ma haute tension artérielle, j'assiste à la métamorphose de la nature qui hésite à s'arracher aux morsures de l'hiver pour se plonger dans les tièdes effervescences du printemps. La nature, elle aussi, a ses hauts et ses bas. Au moment même où l'on voit poindre les signes avant-coureurs de l'été, une tempête de neige modère nos enthousiasmes précoces en détruisant les plantations hasardeuses du début de mai, en fauchant les fleurs des parterres et en badigeonnant les tertres de sa mousse froide.

C'est dans ces circonstances actuelles que j'ai redécouvert un sport vieux comme le monde, un sport qui est à la base de tous les autres, un sport non violent, mais qui met en branle tous les muscles du corps, un sport qui n'est pas violent, mais qui exerce à la résistance et tient en grande forme, tout en offrant à l'esprit un panorama varié de distractions pour éveiller la curiosité et développer à un haut degré le champ de l'observation, cette méditation éphémère qui est la caméra enregistratrice de l'homme. J'ai nommé la marche, la promenade.

On ne marche plus de nos jours. On a même inventé un sport pour forcer les gens à marcher, le golf. Ce n'est qu'au nom de sport qu'une foule de bureaucrates et de fonctionnaires sédentaires ont consenti à sortir de leurs bureaux ou de leurs voitures. Le merveilleux domaine scientifique, avec ses inventions qui se perfectionnent sans cesse, a fait la guerre à l'effort, à l'action. On ne va plus à la messe à pied; on ne marche plus vers le bureau ou vers l'usine; on va même chercher ses cigarettes et son journal en voiture.

La voiture n'est au repos que pendant la durée du sommeil de monsieur. Dès après le déjeuner, la voiture commence sa journée et nous conduit, bien confortablement assis, au chaud, au son de la radio, vers le fauteuil du bureau. Les courses de la matinée, les déplacements pour le lunch se font en voiture, épargne de temps, qui nous justifie d'empêcher des mets que ne recommande pas notre inaction congénitale.

Madame ne fait pas mieux. Les cent et les mille pas qu'elle faisait en vaquant aux soins du ménage ont été simplifiés par la polisseuse, par la balayeuse, par la cuisinière, par le réfrigérateur, par la laveuse et l'essuyeuse de vaisselle. Tout ce temps épargné est orienté vers la station de télévision. S'il manque du beurre, du lait, du pain, elle n'a qu'à attendre le laitier ou le boulanger. S'il manque des patates ou des condiments, madame n'a plus à se déplacer. Un coup de fil regarnit le garde-manger.

Pourtant, il y a un charme inégalé dans la marche. Faire une promenade dans Montréal, par exemple, est une source d'enrichissement personnel, à tous les points de vue. Les bienfaits physiques sont trop patents pour qu'il soit nécessaire d'insister. Les bras, les jambes, tous les muscles y trouvent leur compte et, si la promenade est prolongée, le système nerveux, tout en laissant échapper, comme d'une soupape, ses contractions engendrées par notre façon de vivre au 20^e siècle, y accepte une légère fatigue préparatrice au repos quotidien.

On peut marcher, le jour, dans le quartier des affaires. En plus des mille et une curiosités qui attirent notre attention dans les montres des magasins, il y a les gens des trottoirs qui nous révèlent leurs préoccupations, leur frénésie, leur jeunesse, leur fraîcheur, leurs problèmes, leur soumission à la loi de la sociabilité. Mais marcher dans les quartiers résidentiels, c'est faire de la poésie en se distrayant.

Quel repos pour les yeux, quelle détente pour tout l'être que cet étalage de fleurs éclatantes dans les parterres symétriquement découpés; que cette verdure des feuillages qui cachent des pans de ciel bleu; ces oiseaux qui chantent d'un arbre à l'autre; cette débauche parfois de confort qu'on devine derrière les grandes fenêtres panoramiques décorées de grimpants de toutes sortes. Oeuvres d'architectes qui veulent, dans les buts fonctionnels de leurs plans et devis, jeter dans le concret les maisons de rêve de gens qui n'ont pas le temps de rêver.

Puis, il y a la marche à la campagne, les randonnées dans les bois, le long des rivières, le rapprochement parfois solennel, dans sa simplicité, de tout ce qui pousse tout seul, dans la nature, sans le secours des artifices du siècle. Je crois qu'il vaudra la peine de consacrer une autre chronique sur le sujet.



DOUG FORD

Plus de 100 embarcations aux régates de Beauce

Les Régates de Beauce, événement sportif à caractère provincial, auront lieu cette année, sur les eaux de la Chaudière, à St-Joseph de Beauce, le 9 juin prochain.

Cette cinquième classique annuelle des "Régates de Beauce" attirera tout comme les années passées, des milliers de spectateurs. Venant de tous les coins de la Province, les fervents des courses nautiques acclament depuis 1959 les meilleurs coureurs. L'an dernier des coureurs professionnels du Québec et de l'Ontario avaient pris part à ce gala nautique que sont les Régates de Beauce. Les Régates du 9 juin prochain sont d'ailleurs les premières Régates professionnelles à se dérouler cette année à travers la Province.

Le commodore de la Régate, M. Gérard Cliche, nous in-

forme que de nombreuses inscriptions de coureurs professionnels lui sont déjà parvenues. Du Québec, de l'Ontario et même des États-Unis le nombre des inscriptions à cette compétition sportive dépassera la centaine.

Concourant pour l'obtention de bourses élevées et de nombreux trophées dans les classes Hydros A, B et C ainsi que Inboards Classe 280 les spectateurs sont les témoins de compétitions éblouissantes et souvent émotionnelles alors que ces bolides atteignent quelquefois des vitesses de près de 100 milles à l'heure.

Se déroulant dans un site enchanteur les Régates de Beauce sont un événement sportif d'envergure provinciale de classe professionnelle auquel tout amateur de compétitions nautiques se devrait d'assister.

Les dix "millionnaires" du golf

	Tournois joués	Parmi les 5 Gagnés premiers	Gains
1 — J. Nicklaus	12	3	\$56.215
2 — G. Player	14	1	\$36.765
3 — T. Lema	13	0	\$35.296
4 — A. Palmer	12	3	\$31.545
5 — J. Boros	14	1	\$27.525
6 — D. Sanders	11	1	\$18.300
7 — B. Casper jr.	12	1	\$17.141
8 — D. Sikes jr.	16	1	\$16.869
9 — P. Rodgers	14	1	\$15.211
10 — B. Charles	12	1	\$14.717

Cas étranges du baseball!

SAN FRANCISCO — La recrue Ron Hunt, le meilleur joueur de baseball de l'équipe entière des Mets de New-York, selon le vieux patriarche Casey Stengel lui-même, est réfractaire à tout de sa propre admission. "Pendant des années, ma femme même ne pouvait employer aucun parfum, avec le jeune homme de 22 ans. Je suis réfractaire à la poussière, au gazon, à certains tissus, à tout, tout, tout. Nommez-moi n'importe quoi, j'y suis réfractaire, de conclure cet étrange individu."

NEW-YORK — Rich Rollins, des Twins de Minnesota, souffre d'une étrange maladie, de ce temps-ci. Il a eu la mâchoire brisée par un lancer de Paul Foytack, des Tigers de Detroit, au cours d'une partie hors-concours le 7 avril dernier et il doit encore manger en se servant de pailles. Ce n'est pas l'idée de manger avec des pailles qui l'incommode, mais bien plutôt l'idée qu'il doit se contenter de la nourriture de bébé... et qu'il adore cela!

NEW-YORK — Sam Mele, le gérant harassé des Twins de Minnesota, éprouve beaucoup de difficultés avec ses joueurs et, ce, dans tous les départements. Les Twins en sont actuellement à 11 défaites et 12 parties... toutes par la marge d'un seul point! Ce qui le tracasse, ce n'est pas le fait que ses frappeurs sont dans une profonde léthargie, mais bien ce qui va se produire quand ils vont se réveiller. Car, dit-il, quand mes frap-

peurs ouvrent les yeux, mes lanceurs ferment les leurs!

NEW-YORK — Yogi Berra, le fameux joueur des Yankees, croit qu'on en vendra bientôt à ne plus voir que des parties de baseball le soir. "C'est bien bien dommage, de dire Berra, car, en somme, le soir c'est fait pour rester à la maison!"

NEW-YORK — Au cours de la dernière visite des Reds de Cincinnati à New-York, leur gérant, Fred Hutchinson, a montré beaucoup d'intérêt à l'endroit de la recrue Krane-pool. On lui a fait remarquer qu'il frappait toutes les balles à l'extérieur et non celles de l'intérieur. "Il les frappe où elles lui sont lancées et j'aime ça!"

Nouvelles en abrégé

NEW GLASGOW, N.E. — Frank Mahovich, des Maple Leafs de Toronto, croit que la LNH étendra ses activités à la Côte de l'Ouest d'ici quatre ou cinq ans.

Adressant la parole lors d'un banquet à l'occasion d'une tournée dans les villes de la Nouvelle-Écosse, Mahovich s'est dit d'avis que des équipes de San Francisco et Los Angeles seraient admises dans le circuit "si elles pouvaient garantir des foules de 15.000 personnes". Mahovich ne prévoit aucun changement important dans le personnel des champions du monde en 1963-64.

VANCOUVER — Un directeur de l'Exposition nationale du Pacifique a déclaré hier que la recommandation de la police voulant l'enlèvement des sièges sur le terrain lors de la joute de la coupe Grey réduirait les recettes d'au moins \$36.000.

La police désire la disparition des sièges sur le terrain du stadium Empire afin de diminuer la répétition de la quasi émeute survenue lors de la joute de la coupe Grey en 1960.

Le porte-parole de l'ENP a révélé que l'enlèvement des 6.014 sièges sur le terrain serait probablement fortement critiqué par la Ligue canadienne de football.

Omnium de golf canadien Les quatre plus récents champions

Les quatre plus récents champions de l'omnium de golf canadien se disputent les honneurs de la classique de cette année au club Scarborough de Toronto. Doug Ford, champion de l'an dernier, n'a pas fait parvenir leur inscription à Phil Farley, organisateur de la compétition.

Farley a déclaré qu'un des buts les plus importants dans l'organisation d'un tel événement sportif est toujours de mettre la main sur des ex-champions. Ça crée l'ambiance désirée et les autres inscriptions de marque ne se font pas attendre. On sait que

Doug Ford et Art Wall ont taillé de rôle presque tout gagnés les championnats possibles au golf, y compris le tournoi des Maîtres et celui de l'association des golfeurs professionnels.

Ford se place au troisième rang des millionnaires du golf quand il est question des bourses gagnées. Et on ne veut pas dire au troisième rang des temps modernes ou anciens, mais bien de tous les temps. Il a en effet à ce jour récolté au dessus de \$325.000. Il peut se glorifier de 16 championnats choisis.

Art Wall de son côté a déjà

gagné également le tournoi des Maîtres et a été aussi, à l'instar de Ford, choisi le golfeur de l'année en 1959. Le total de ses gains s'élève actuellement au-dessus de \$235.000, ce qui n'est certes pas à dédaigner.

L'exploit de Jacky Cupit en 1961 alors qu'il avait gagné ce tournoi avec une carte de 270 lui avait valu en plus le titre de la meilleure recrue de l'année parmi les golfeurs professionnels. Cupit n'est âgé que de 24 ans. Il fait maintenant partie de la jeune brigade des nouveaux pros dont l'efficacité sur les links est fort redoutée de tous.

L'éloge du vétéran Ted Kroll n'est certainement plus à faire et il est toujours un des favoris des foules canadiennes. Ce pendant ces quatre mousquetaires ne seront pas seuls, tout fin seuls dans ce tournoi; car il faut se souvenir d'une autre inscription qui en fait actuellement réfléchir plusieurs. Il s'agit de celle de Tony Lema. Tony Lema est actuellement en troisième place au domaine des bourses gagnées, immédiatement derrière Nicklaus et Palmer... avant même Palmer.



La bière **MOLSON** de votre choix,
bien entendu!
Faites-en une bonne provision

LA BIÈRE LAGER
À LA SAVEUR FRAÎCHE ET FRAÎCHELA SAVOUREUSE
BIÈRE DOUCELA BONNE BIÈRE
DE CHEZ NOUS

QUEL QUE SOIT VOTRE GOÛT, IL Y A UNE
BIÈRE MOLSON POUR VOUS

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons
votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
A L'OUEST 527-3641 A L'EST
6320, Chemin Upper Lachine 5529, rue Papineau
Montreal 29 Montreal 24, P.Q.

La technique du GOLF
s'acquiert par l'expérience
la supériorité du WHISKY "TEACHER'S"
est consacrée par l'expérience.

On doit à l'expérience
de cinq générations de
la famille TEACHER
la suprématie de ce
grand whisky écossais...

TEACHER'S
DEPUIS 1830
L'UN DES VÉRITABLES GRANDS WHISKY ÉCOSSAIS



A la tête des trois milles de rapides de la rivière Six-Chutes, le bois de pulpe bascule dans l'eau tourbillonnante.

La "drave" phase spectaculaire du travail en forêt, subit une évolution

Les eaux tumultueuses des rivières qui dévalent le versant des Laurentides vers le fleuve charrient ces jours-ci les billes et troncs d'arbres de la coupe hivernale des chantiers. Inspiratrice de poétiques évocations de notre folklore, cet aspect de l'exploitation forestière que l'on appelle la "drave", demeure toujours spectaculaire et à la mesure du courage et de la détermination indomptable des travailleurs de la forêt.

Par Marc-Henri CÔTÉ

Avons-nous assisté à la dernière "drave" sur la rivière du Loup et son affluent, la Six-Chutes, à St-Alexis-des-Monts? L'évolution rapide des normes d'exploitation forestière pourrait permettre d'en conclure ainsi. La rivière du Loup se jette dans le Saint-Laurent à la hauteur du lac Saint-Pierre, près de Louiseville. Au delà de Saint-Alexis-des-Monts, à la limite du territoire habité, Domtar Newsprint Limited, filiale de Dominion Tar & Chemical Company Ltd., exploite un domaine forestier en vertu d'un permis que consentait la province pour la première fois en 1961.

Les diverses essences de ce domaine de 340 milles carrés sont expédiées à quelques scieries, alors que les billes de quatre pieds de sapin et d'épinette, surtout, flottent jusqu'à Louiseville. Des remorqueurs les entraînent ensuite, dans le lac Saint-Pierre, jusqu'à l'usine de papier St. Lawrence, à Trois-Rivières.

Toutefois, les usages des bois durs qui forment la moitié des peuplements de ce domaine forestier, demeurent encore très restreints. L'épinette et le sapin baumier, en général de gros diamètre, sont destinés à la fabrication de la pulpe et du papier. Le pin, le cèdre, le sapin du Canada et l'épinette rouge, ainsi que les bois durs sont dirigés vers les scieries.

La planification de la coupe du bois de pulpe suit un cycle de dix ans, au terme duquel l'on apporte les modifications appropriées.

De septembre à février, 250 hommes s'occupent de la coupe du bois de pulpe, du transport jusqu'à la rivière Six-Chutes et du transport par camion jusqu'à Louiseville. Comme les chantiers principaux sont maintenant à sept milles de la rivière, il serait plus avantageux d'effectuer le transport par camion que de poursuivre la drave. Quelque 250 hommes s'emploient à la

coupe et à la transformation des arbres qui prennent le chemin des scieries. Elles appartiennent cependant à d'autres entreprises que Domtar. De plus, Domtar Newsprint achète de 6,000 à 8,000 cordes de bois de pulpe des cultivateurs de la région.

La forêt, riche et renouvelable, même quand elle subit les avanies du sort, comme les ravages de la tordeuse du bourgeon, de 1918 à 1923 et les feux dévastateurs de 1922 et 1923, dans la région de St-Alexis-des-Monts, demeure un réservoir quasi inépuisable de ressources.

Selon les indications consignées par St. Lawrence Corporation et les sociétés qui ont exploité ces limites forestières avant elle, sans oublier celles que recueille Domtar Newsprint, 2,500,000 cordes de bois ont été coupées sur ces limites depuis un siècle.

Dans la région très pittoresque fréquentée des touristes et des estivants, à quelques milles de St-Gabriel de Brandon, St-Alexis-des-Monts est située au-delà de cette vaste plaine sablonneuse, aux contreforts des Laurentides, où se cultive le tabac jaune, riche appoint qui contribue à la prospérité de cette région depuis déjà plusieurs années.

L'industrie locale, outre l'exploitation de la forêt, se résume à deux entreprises: la plus importante pisciculture privée au Québec qui écoule 700,000 alevins de truite par année et une fabrique de chaises bergantes de style canadien.

Une évolution rapide, sinon une révolution, se dessine dans le domaine de l'exploitation forestière. La mécanisation s'intensifie; la scie mécanique est désormais l'instrument de travail du bûcheron et le bulldozer projette dans les rivières les piles de bois amoncelées sur les berges.

Seule la vie dans les camps demeure traditionnelle, mais il faut compter sur l'avènement de la télévision qui apporte un élément nouveau. La nourriture substantielle de l'homme de la forêt ne lui manque pas dans les bois de St-Alexis. Le sens de l'hospitalité et sa jovialité le caractérisent.

Tant que l'homme se montrera respectueux de la forêt prodigue de richesse, elle vaudra à notre province les plus brillantes promesses de prospérité.

Rappel d'une promesse de Pearson sur un drapeau...

Le Ralliement national des Canadiens, dans un message que son président, M. Paul-A. Lapointe, a fait parvenir au premier ministre Pearson, rappelle sa promesse d'un drapeau original d'ici deux ans.

M. Lapointe a fait remarquer que cette promesse lui paraît si formelle que son mouvement s'abstient de toute manifestation, à l'occasion de l'ouverture des Chambres. Des manifestations avaient eu lieu ces trois dernières années.

Le télégramme souligne que plus de 125,000 adhérents et de nombreux sympathisants, dans tout le pays, réclament un drapeau national distinctif, "l'étendard de l'unité".

Le Ralliement national des Canadiens espère voir résoudre par le gouvernement actuel le problème primordial de l'emblème national, lit-on dans le télégramme à M. Pearson.

"Ne tardons pas à écarter les derniers vestiges du colonialisme, à nous engager résolument dans la voie du respect de l'unité dans la diversité qui correspond à l'image véritable de notre nation. Nous espérons ne pas être déçus dans notre attente," souligne le texte du télégramme qui fait allusion aux déclarations antérieures de M. Pearson au sujet d'un drapeau distinctif.

Nominations à l'hôpital St-Luc

Lors de la réunion annuelle des membres à vie de l'hôpital St-Luc, les membres suivants ont été nommés au conseil d'administration: MM. Louis Bernard, m.d., Arthur Dansereau, c.r., Paul-A. Dionne, J.-Albert Riendeau et Lactance Laberge, C.A.

On annonce également que M. Maurice Jarry a été nommé membre à vie.

Un seul Québécois fera partie de la mission technique de l'industrie du meuble en Europe

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Bien que le tiers ou presque de l'industrie canadienne du meuble soit concentré dans le Québec, un seul Québécois fera partie de la mission technique qui se rendra le mois prochain dans cinq pays d'Europe afin de s'enquérir du progrès des méthodes de fabrication et de mise en marché.

Et ce Québécois encore — M. Laurence-G. Daignault, président de la maison Dufresne, McLagan et Daignault, de Montréal — n'est pas un industriel, mais un conseiller. Il avait cependant été recommandé au ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, par l'Association des fabricants de meubles du Québec.

Quatre des six membres de la mission seront de l'Ontario; l'autre, de la Colombie-Britannique.

La mission, a annoncé hier un communiqué publié sous l'autorité du ministre, se composera, outre M. Daignault, de:

MM. J. A. Doyle, adjoint au directeur, direction des recherches sur les produits forestiers, ministère des forêts, Ottawa; Ben Fifer, directeur du magazine "Furniture and Furnishings", Southam-MacLean Publications Ltd., Toronto; Jan Kuypers, Stewart & Morrison Ltd., Toronto; Bruce McPherson, président, The Gibbard Furniture Shops Ltd., Napanee, Ont.; Allen Segal, président, Segal Furniture Manufacturing Ltd., Vancouver.

La production de meubles et d'articles d'ameublement de l'Ontario dépasse légèrement celle du Québec. Néanmoins, le tiers environ de l'industrie canadienne est concentré dans la province de Québec.

Les statistiques de 1960, puisées dans l'Annuaire du Canada (1962), indiquent que, des 2,099 établissements ou fabriques de meubles et d'articles d'ameublement au Canada, 726 étaient situés dans le Québec. Le nombre des travailleurs de l'industrie atteignait 12,795 et la valeur d'origine des expéditions \$121,168.

Entreprise harsardeuse

OTTAWA. — Habituellement, un Canadien sur trois qui se lance dans le commerce de blanchisseur et de dégraisseur fait faillite, a dit M. Hartley Currie, administrateur du "Dry Cleaners and Launderers Institute. M. Currie a fait cette déclaration à l'école nationale de formation des chefs de petites entreprises de la direction des petites entreprises du ministère du commerce. "La facilité avec laquelle on peut établir une entreprise de service est une des principales causes du taux élevé de faillites, a-t-il dit. Il suffit de très peu de capitaux, ce qui attire plusieurs personnes qui se pensent en mesure de réussir parce qu'elles possèdent les connaissances techniques requises. Malheureusement, il faut plus que la formation technique."

SELON LES RECOMMANDATIONS DE MM. WAY ET GAUBIAC

Le service de la police de Montréal aura un agent de relations extérieures

Faisant suite à la recommandation des experts Andrew Way et André Gaubiac, le service de la police de Montréal aura son agent de relations extérieures.

L'administration municipale vient en effet d'autoriser la création de trois nouveaux postes au service de la police.

La fonction de chef du secrétariat sera abolie et un secrétaire exécutif sera attaché au chef de police pour l'assister dans l'exécution des tâches non techniques qui dévalent de la gestion de son service.

Un secrétaire auprès de l'état-major collaborera à la

publication d'une brochure mensuelle à l'intention des policiers, à la préparation et à la rédaction des ordres, d'un manuel de travail et d'un code de procédure. Cet employé pourrait également se voir confier la révision de la matière des cours donnés aux policiers et autres travaux analogues.

Enfin le titulaire du troisième poste se verra déléguer les responsabilités du directeur de la police en matière de relations extérieures.

Il agira en qualité d'officier de liaison auprès des représentants des divers médiums de publicité: presse, radio, télévision, etc.

Cet agent de relations extérieures sera responsable de l'organisation et de la direction d'un bureau de renseignements à l'intention des journalistes et du public. Il lui appartiendra de communiquer à ces derniers toute nouvelle de police.

Ouvert ce soir jusqu'à 9h. — Samedi 9h.30 à 5h.30 (fermé lundi "fête de Dollard")



TONDEUSES électriques

PORTANT LA FAMEUSE GARANTIE DE 5 ANS "SUNBEAM"

(CONTRE TOUT DÉFAUT DE FABRICATION)



coupe-bordure "Sunbeam"

Pour couper l'herbe en bordure d'un trottoir, au bord des plates-bandes. Levier convertisseur exclusif transformant instantanément la coupe-bordure en un outil horizontal. Protecteur unique basculant évitant la projection des pierres. Embrayage à friction aussi exclusif. Transmission en acier trempé. Robuste moteur. Long manche d'acier tubulaire. Interrupteur à gâchette.

4495

taille-haies électriques combinés d'un émondoir "SUNBEAM"

Pour tailler arbustes, haies et même de plus grosses branches grâce à la scie d'élagage.

3995

Moteur, transmission et lames protégées par un embrayage exclusif, sûr, léger SUNBEAM. Puissant moteur.

Plusieurs autres outils de jardinage au rayon

DUPUIS — QUATRIÈME, RAYON 783

OCCASION DE LA VENTE DE 3 JOURS

73⁸⁸

(paiements faciles)

Fil de rallonge 8.95 de 100 pieds

C'EST TELLEMENT FACILE qu'un adolescent peut faire le travail, elle chasse l'herbe coupée de chaque côté. Lames jumelées. Guidon basculant permettant de revenir sur ses pas, sans déranger la base. Coupe réglable de 5/5 à 3/8 pouces. SUNBEAM se raccorde à une prise de courant au mur.

DUPUIS — QUATRIÈME RAYON 783

STATIONNEMENT DUPUIS

(Rue DeMontigny, angle St-Timothée)

.35 les deux premières heures .15 chaque heure supplémentaire



AVIS DE DÉCÈS

BOUSQUET — A Montréal, le 15 mai 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Hector J. Bousquet, époux en premières noces de Hélène Duffy et en deuxième noces de Pauline Rochon, autrefois propriétaire de la Maison Scott & Bousquet, bijoutier, ex-depuis 30 ans employé de la maison Henry Birks & Sons. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira du salon Roland Bisson Inc., no 1415 rue Fleury est, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, Ahuntsic, où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MESSIER — A Itherville, le 15 mai 1963, à l'âge de 84 ans, 9 mois, est décédée madame Arsène Messier, née Anita Boivin, mère de Monseigneur Lucien Messier, C.S., chanoine titulaire, aumônier de l'hôpital St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 24, 2ième rue, à 9 heures 15, pour se rendre à l'église paroissiale St-Athanase, où le service sera célébré à 9h30. Et de là au cimetière d'Itherville, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESY L^{re}
MONTREAL

MAGNUS POIRIER Inc.
Directeur de funérailles
6603, boul. ST-LAURENT
CR. 7-5700
6520, St-Denis - 10526, St-Laurent
AIR CLIMATISE

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Eng.
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE
Salons: Bureau:
518 RACHEL EST 528 RACHEL EST
L'Alouette 4-3571